

Université de Genève
Maîtrise en Etudes Genre
Mélanie Battistini
Février 2010

Rapports de genre dans les associations de quartier

Un exemple en Ville de Genève

Sous la direction de :

Iulia Hasdeu

Lorena Parini

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
1. Méthode	14
1.1 Approche ethnographique et observation participante	14
1.2 Les entretiens compréhensifs	18
1.3 Autres sources écrites et orales	20
1.4 Position épistémologique	20
2. Associations et maisons de quartiers : description et contextualisation	22
2.1 Contexte institutionnel et politique des maisons de quartier	22
2.1.1 Institutionnalisation des centres de loisirs à Genève	22
2.1.2 Qu'est-ce que l'animation socioculturelle ?	24
2.1.3 La « crise » institutionnelle des maisons de quartier	25
2.2 La maison de quartier et les associations d'habitant-e-s	28
2.2.1 Description de la maison de quartier et des lieux d'animation	28
2.2.2 Les activités proposées par la maison de quartier	31
2.2.3 Le contexte associatif dans le quartier	32
2.2.4 Les portraits des personnes rencontrées	34
3. Les rapports de genre à l'œuvre dans la vie de quartier	37
3.1 Division sexuelle du travail au sein des associations du quartier	37
3.1.1 Une forte participation des femmes	38
3.1.2 La hiérarchisation des activités associatives	44
3.2 Un engagement en tant que mère	53
3.2.1 La naturalisation du lien mère-enfant	56

3.2.2	La création d'un réseau social de mères	59
3.2.3	Une organisation quotidienne	64
3.2.4	L'image de la « bonne mère »	66
3.3	Discours et pratiques de la mixité	73
3.3.1	Pratiques de la mixité dans les équipes d'animation	75
3.3.2	Discours sur la mixité au sein de la maison de quartier	78
3.3.3	La mixité vue par les animateurs/trices	80
3.3.4	La mixité dans les activités de la maison de quartier	84
CONCLUSION		90
BIBLIOGRAPHIE		96
ANNEXES		100
a.	Abréviations utilisées	100
b.	Repères biographiques des enquêté-e-s	102
c.	Loi FASe	103
d.	Lettre envoyée à la maison de quartier	107
e.	Grilles d'entretien	109

INTRODUCTION

Nous sommes au début de l'été, je commence mon travail de terrain à la maison de quartier et je me pose encore beaucoup de questions sur le fonctionnement du secteur socioculturel à Genève. En arrivant à la bibliothèque des Lettres, dans l'idée de lire un dossier fourni par le centre d'action communautaire du quartier, je passe devant une table où sont négligemment déposés des programmes de spectacles et quelques journaux. Je m'approche et un titre retient mon attention : « Quel avenir pour les Maisons de quartier ? ». Je me saisis du journal, se révélant être un numéro spécial de *Causes Communes*, le bimestriel du parti socialiste de la Ville de Genève, dont un dossier entier est consacré à la question des maisons de quartier sur le canton. C'est bien la première fois que je me trouve face à ce journal, m'attendant presque devant la porte de la bibliothèque. Au-delà de l'anecdote, la préoccupation des socialistes, et de la classe politique en général, pour l'avenir des maisons de quartier dénote de la centralité du sujet et des mutations que le secteur de l'animation socioculturelle traverse actuellement. J'ai été frappée, dès la première rencontre avec une animatrice de la maison de quartier étudiée, de la prégnance d'une certaine tension entre, d'un côté les maisons de quartiers et les acteurs et actrices associatives, et de l'autre, le milieu politique et la Fondation pour l'animation socioculturelle du canton (FASe)¹. La « crise » institutionnelle et politique, qui touche le secteur associatif et de l'animation dans les maisons de quartier, constitue une donnée contextuelle incontournable dans l'étude de ce milieu.

Cette donnée m'était pourtant inconnue lorsque j'ai commencé à m'intéresser à la question des rapports de genre dans les associations de quartier. En effet, je suis venue à me poser cette question en passant par la sociologie des mouvements sociaux et par les études sur l'action communautaire. Ces dernières, surtout présentes aux Etats-Unis, intègrent, pour une bonne partie d'entre elles, une perspective féministe et établissent un lien entre l'action des femmes et l'action communautaire. Les femmes étant traditionnellement plus intégrées dans la vie communautaire, par leur rôle dans la sphère familiale et auprès de la parenté, mais aussi dans les liens qu'elles établissent avec le voisinage, celles-ci se trouvent souvent plus concernées par les questions de maintien et d'amélioration de la qualité de vie, de l'éducation et de la santé, centrales dans les actions communautaires (Naples, 1992 ; Pardo, 1998). Ces études prennent bien souvent le parti de l'« empowerment » des femmes agissant dans des conditions de vulnérabilité sociales et économiques. Se positionnant dans des « recherches-action », les chercheuses mettent en valeur la dimension de prise de conscience des rapports sociaux de sexes, de race et de classe par les femmes engagées dans ces actions. Dans les régions francophones, les études sur les communautés sont assez peu fréquentes, au profit d'un développement de la

¹ Voir les abréviations, en annexe.

sociologie des mouvements sociaux et du militantisme. Depuis quelques années, ce champ d'étude fait l'objet de l'intégration de la variable de genre, en plus des traditionnels rapports de classe, analysés depuis longtemps. A titre d'exemple, en 2005, la revue *Nouvelles Questions Féministes*, sort un numéro spécial intitulé : « Le militantisme n'échappe pas au patriarcat » et plus récemment, en 2009, Olivier Fillieule et Patricia Roux publient un livre consacré au « Sexe du militantisme ». Ces dernières études posent, entre autres, la question de la division sexuelle du travail au sein des mouvements militants et constatent que les mécanismes genrés sont aussi bien présents dans ce type de mouvements que dans les sphères familiales ou professionnelles.

Une des plus grande motivation de mon travail se situait dans la volonté de réaliser un travail de terrain, en allant découvrir une réalité sociale, telle que vécue par ses protagonistes. Je me suis donc attachée à trouver un lieu et un contexte dans lesquels il m'était possible de réaliser cette envie. Il se trouve que j'habite un quartier de la ville de Genève, dans lequel une maison de quartier est assez active. Je connaissais déjà l'existence de tels lieux, par une fréquentation épisodique dans mon adolescence et surtout par des ami-e-s qui y ont fait des expériences de travail. Il me semblait que la maison de quartier constituait une entité assez stable institutionnellement pour me servir de point de départ pour comprendre la structure associative du quartier. En effet, mon intérêt était de découvrir quelles associations étaient présentes sur le quartier, dont la démarche correspondait à une action de type communautaire. Cette méthode s'est révélée payante, dans le sens où mon introduction à la maison de quartier, par le biais d'une animatrice, m'a permis d'entrer en contact avec les différentes associations composées d'habitant-e-s et agissant dans le quartier.

La maison de quartier en elle-même dispose d'un local au rez-de-chaussée d'un immeuble, qui est le centre névralgique de toutes ses actions. A la fois centre d'accueil pour les permanences auprès des habitant-e-s, c'est aussi là que se préparent les activités en faveur des jeunes et des moins jeunes et que se rencontrent les personnes actives dans le quartier. C'est un lieu où se fréquentent des professionnel-le-s de l'animation socioculturelle et des bénévoles associatifs, ainsi que des usager-e-s des prestations de la maison de quartier. Par les ressources dont elle dispose, en termes de personnes, de matériel, de place et d'argent, la maison de quartier se positionne comme le cœur de la vie associative du quartier. En été, la plupart des activités de la maison de quartier sont déplacées dans le parc, tandis que le local sert de base arrière. Le parc est un lieu central pour la maison de quartier, parce que les enfants y jouent, mais aussi parce que les mères s'y retrouvent. Celles-ci constituent la base de son public cible, la maison de quartier cherchant, par ses activités, à joindre les parents et donc les habitant-e-s. Les mères sont aussi particulièrement présentes dans les associations du quartier, poursuivant un but d'amélioration de la qualité de vie ou des actions en faveur des enfants. Il existe des interrelations fortes entre les personnes actives dans les associations et dans la maison de quartier. La plupart d'entre elles se connaissent, fréquentent les mêmes endroits, se rencontrent dans le parc, à la maison de quartier ou lors d'événements particuliers, comme les

fêtes. Les animateurs/trices, par leur connaissance du terrain et des institutions, sont souvent des relais indispensables pour le développement de la vie associative.

Comme déjà évoqué, le contexte politique et institutionnel autour des maisons de quartier est caractérisé par une tension entre les acteurs et actrices associatives et la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASc), qui régit les centres. Cette tension est accentuée par les tentatives de contrôle du contenu des missions des maisons de quartier par l'Etat, qui constitue leur principal bailleur de fonds. Ce climat génère des craintes du côté des associations qui gèrent les maisons de quartier de voir leur rôle, à terme, réduit à néant. C'est l'autonomie associative des maisons de quartier qui est remise en cause et, par la même occasion, l'ensemble de la mission socioculturelle participative et ouverte sur le quartier qui tremble sur ses fondations. Cette tentative de contrôle politique vise un recentrage des activités des maisons de quartier sur les questions de la jeunesse et notamment les problèmes concernant les « jeunes en rupture ». Ce contexte politique tendu focalise les débats internes aux maisons de quartier sur des questions d'indépendance et de réaffirmation du secteur associatif. Le fonctionnement associatif, reposant sur des habitant-e-s bénévoles, permet, selon les comités de maisons de quartier, de mieux comprendre les besoins de la population et d'y répondre de manière plus fine. Cette manière de fonctionner repose sur un engagement citoyen et encourage les habitant-e-s à participer aux prises de décision concernant le quartier. On comprend dès lors, que dans un contexte de réaffirmation du consensus autour des valeurs du bénévolat et de l'associatif, les questions de rapports de force internes peuvent être perçues comme perturbatrices et donc plus facilement évacuées. Les rapports de genre mettant à jour des mécanismes inégalitaires, notamment concernant la division sexuelle du travail, à l'interne des mouvements associatifs, on comprend que ceux-ci ne soient pas au centre du débat. C'est pourtant cette question qui va nous intéresser tout au long de ce mémoire, en nous focalisant tout particulièrement sur la division sexuelle du travail au sein des associations de quartier.

En Suisse, l'époque de l'institutionnalisation des maisons de quartier et centres de loisirs, dans les années 1970, correspond à l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. A cette époque, l'animation socioculturelle se professionnalise et se positionne sur le champ de la jeunesse, reprenant en partie le rôle de prise en charge des enfants et des adolescent-e-s, jusque-là dévolu majoritairement aux femmes, ainsi qu'aux institutions de jeunesse religieuses (les scouts, par exemple). De par les activités qu'elles proposent, les maisons de quartier se chargent d'occuper les enfants et les adolescent-e-s en dehors des heures scolaires. Subventionnées par l'Etat et actives dans des lieux publics (comme le parc), les maisons de quartier se positionnent comme le relais des familles dans la prise en charge des jeunes. On peut donc émettre l'hypothèse que les maisons de quartier perpétuent des valeurs et des pratiques considérées comme féminines, particulièrement concernant le travail de « care » et d'éducation des enfants. Le « care » est associé à des « qualités » traditionnellement

féminines, comme le don de soi et les soins apportés à autrui pour garantir le bien-être quotidien des personnes qui en bénéficient, particulièrement au sein du foyer.

La démarche méthodologique de ce mémoire suit une logique en partie inductive. A la base de ma réflexion sur la division sexuelle du travail dans les associations de quartier se situe une interrogation sur les pratiques et les valeurs relativement « traditionnelles » véhiculées par ce type d'association. Il me semblait que les activités des associations de quartier se référaient à des compétences ou des qualités habituellement associées aux femmes. Ainsi, dans une division sexuelle du travail traditionnelle au sein de la famille, les femmes sont associées à la sphère domestique, impliquant des tâches et un souci lié à l'éducation des enfants, aux soins apportés à autrui, à la tenue du ménage, etc. Dès lors, j'ai cherché à savoir comment se mettait en place la division sexuelle du travail dans les associations de quartier, en partant de l'idée que celle-ci fonctionnait selon des mécanismes similaires à la division du travail bien connue dans la famille, ou encore sur le marché de l'emploi. Les femmes étant prioritairement assignées à la sphère domestique, leur engagement dans les associations de quartier et les réseaux de proximité, se situerait alors dans une continuité du travail de « care » qu'elles accomplissent dans la famille.

Des concepts clé : les rapports de genre et la division sexuelle du travail

Dans la perspective adoptée pour ce mémoire, nous percevons les rapports de genre dans leur imbrication avec la division sexuelle du travail. Pour Danièle Kergoat, « rapports sociaux de sexe et division sexuelle du travail sont deux termes indissociables et qui forment épistémologiquement système ; la division sexuelle du travail a le statut d'*enjeu* des rapports sociaux de sexe » (Kergoat, 2000 : 39-40). Dès lors que les rapports de genre reposent sur une hiérarchie entre les sexes, ils expriment des rapports de pouvoir, de domination (Kergoat, 2000). De plus, le terme de genre est conçu dans une perspective résolument antinaturaliste, afin d'affirmer la construction sociale des identités, des rôles, des valeurs et des représentations symboliques de la féminité et de la masculinité (Dorlin, 2008). Pour le dire autrement, le concept de genre implique une coupure entre le sexe biologique et le genre social. Ainsi, les « rôles sexués ne découlent pas « naturellement » des différences biologiques mais sont le résultats de constructions sociales » (Parini, 2006 : 23).

L'antécédence du genre sur le sexe

L'idée que le sexe n'est pas un préalable au genre et qu'au contraire ce dernier construit l'autre est exprimé par Christine Delphy de cette façon : « C'est la hiérarchie qui induit la division du travail ; c'est cette division du travail au sens

large que l'on appelle « genre ». Si le genre n'existait pas, ce que l'on appelle le sexe serait dénué de signification, et ne serait pas perçu comme important : ce ne serait qu'une différence parmi d'autres » (Delphy, 2001a : 26). Pour cette auteure et pour le féminisme matérialiste, l'antécédence du sexe sur le genre est un présupposé qu'il n'est pas possible de soutenir théoriquement, car le principe de hiérarchie prime sur les divisions entre groupes sociaux. « La question que se pose Delphy est celle de savoir pourquoi la « nature » des sexes est utilisée comme base « naturelle » de la division sexuelle du travail et des hiérarchies qui en découlent » (Parini, 2006 : 27). Dans l'hypothèse que le genre précède le sexe, « le sexe est simplement un marqueur de la division sociale ; il sert à reconnaître et identifier les dominants des dominés, il est un signe ; comme il ne distingue pas n'importe qui de n'importe quoi et surtout pas des choses équivalentes, il acquiert dans l'histoire valeur de symbole » (Delphy, 2001b : 252).

Nous retiendrons de cette analyse que les catégorisations entre ce qui est ou paraît naturel et ce qui ne l'est pas sont relativement arbitraires et sujettes à l'évolution dans le temps. Certaines différences biologiques n'ont pas de conséquences sociales, alors que celles qui divisent les hommes et les femmes prennent une importance particulière (Parini, 2006). L'exemple de l'évolution de la compréhension de la notion de race peut éclairer la question des rapports de genre. Les races étaient jusqu'à récemment considérées comme une réalité biologique ayant de grandes incidences sur les conditions sociales d'existence. Si aujourd'hui le fondement biologique des races a été déconstruit, cela ne signifie pas pour autant que le racisme n'existe plus. Concernant les rapports entre les sexes, la définition biologique de ce qu'est une femme et de ce qu'est un homme n'existe que pour des raisons sociales. Si les raisons sociales ne sont plus nécessaires, alors la distinction biologique perd également sa raison d'être (Parini, 2006).

La division sexuelle du travail

La division sexuelle du travail signifie l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive. C'est une division sociale et politique, parce qu'elle implique une hiérarchisation et une valorisation différenciée des activités des hommes et des femmes. Ainsi, selon la définition de Danièle Kergoat, « la division sexuelle du travail est la forme de division du travail social découlant des rapports sociaux de sexe ; cette forme est modulée historiquement et socialement. Elle a pour caractéristique l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée (politiques, religieuses, militaires, etc.). Cette forme de division sociale du travail a deux principes organisateurs : le *principe de séparation* (il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes) et le *principe hiérarchique* (un travail d'homme « vaut » plus qu'un travail de femme)» (Kergoat, 2000 : 36).

Loin de découler d'un ordre naturel, la division sexuelle du travail est bien une construction sociale, historiquement datée. Historien-ne-s et ethnologues montrent que, « s'il y a toujours division du travail entre les hommes et les femmes, les modalités de cette division du travail varient énormément dans le temps et dans l'espace » (Kergoat, 1998 : 324). Ce qui ne change pas, en revanche, c'est ce que Françoise Héritier appelle « la valence différentielle des sexes », c'est-à-dire, « la hiérarchie entre la valeur du travail masculin et la valeur du travail féminin » (Kergoat, 1998 : 324). Maurice Godelier (1996), dans son étude de la société Baruya, décrit la domination sociale des hommes sur les femmes à travers l'appropriation des moyens de production. Ainsi, les hommes sont les seuls détenteurs et héritiers des terres de cultures ou de chasse, qui constituent la condition première d'existence des Baruya. Eux seuls détiennent le droit de fabriquer les outils et les armes, dont les femmes ont besoin pour travailler, rendant celles-ci dépendantes des hommes. La division du travail qu'il constate s'appuie donc sur la domination sociale des hommes et n'est pas un fait de la nature. Il en conclut que « la division du travail chez les Baruya ne peut donc pas expliquer la domination sociale des hommes, puisqu'elle la présuppose » (Godelier, 1996 : 38). Cet exemple est intéressant, car il éclaire le fait que la division sexuelle du travail ne repose pas sur une prétendue nature différente entre femmes et hommes, mais sur une division sociale, plaçant les hommes en haut de la hiérarchie.

La division sexuelle du travail est indissociable de la séparation entre la sphère privée et la sphère publique, elle-même historiquement datée. C'est au 18^{ème} siècle qu'apparaît « la notion de sphère de production, axée sur le marché du travail, et de sphère de reproduction, concernant les rapports dans la famille » (Parini, 2006 : 54). Le travail prend alors une nouvelle signification sur le marché extérieur des biens et des services, et toutes les activités ayant lieu dans la sphère domestique ne sont plus considérées comme du travail. L'idéal bourgeois de la femme au foyer et de l'homme travailleur s'impose au 19^{ème} siècle dans les représentations et l'imaginaire social. Ce modèle, qui implique une séparation sexuée entre la sphère familiale et la sphère productive, persiste toujours aujourd'hui (Parini, 2006).

La conception de la famille comme une entité globale et pacifiée ne permet pas une analyse féministe des rapports de pouvoir qui s'y jouent. Pour sortir les femmes de la « naturalité » de leur rôle, les chercheuses féministes ont dû démontrer que celles-ci avaient toujours travaillé à l'intérieur comme à l'extérieur du foyer et que leur accession à la sphère productive ne datait pas de la révolution industrielle. Ensuite, elles ont montré que la séparation entre la sphère productive et reproductive est une construction, et que l'activité dans la sphère privée est également un travail, à la différence qu'il est réalisé gratuitement par les femmes (Parini, 2006).

Pour Christine Delphy, la famille est le lieu d'exploitation économique des femmes. Leur force de travail y est appropriée par les hommes, quel que soit leur statut familial de mère, épouse, sœur, fille, etc. (Fougeyrollas-Schwebel, 2000). Le

travail des femmes dans la sphère domestique a pour particularité d'être continu, dans une « disponibilité permanente du temps des femmes au service de la famille » (Fougeyrollas-Schwebel, 2000 : 237). Les travaux domestiques et l'éducation des enfants relevant exclusivement des femmes et étant non-rémunérés, les femmes se retrouvent donc dans un rapport spécifique à la production, assimilé à du servage (Delphy, 1998). L'auteure considère que le travail domestique ne doit pas être exclu des activités productives, car sa gratuité ne dépend pas de la nature du travail réalisé, mais bien du fait que ce sont les femmes qui fournissent ces services dans le cadre familial. Si ces mêmes services sont fournis sur le marché, ils sont alors rémunérés et considérés comme productifs. Le travail domestique fonde donc la base de l'exploitation patriarcale et de l'oppression des femmes qui, en tant que groupe soumis à ce rapport de production, constituent une classe (Delphy, 1998).

Dominique Fougeyrollas-Schwebel définit le travail domestique « comme l'ensemble des tâches liées aux soins aux personnes accomplies dans le cadre de la famille – foyer conjugal et parentèle -, travail gratuit effectué essentiellement par les femmes » (Fougeyrollas-Schwebel, 2000 : 235). La dévalorisation du travail domestique découle du fait que celui-ci est peu qualifié, invisible, gratuit ou mal payé et pas vraiment reconnu comme un travail, car il est considéré comme « naturellement » féminin. De plus, l'égalité comme norme de comportement entre les sexes fait que les inégalités persistantes sont souvent analysées par les scientifiques et vécues par les protagonistes comme des choix personnels issus de négociations de couple (Fougeyrollas-Schwebel, 2000). Le travail domestique est également associé à des « qualités » traditionnellement féminines, comme le don de soi et les soins apportés à autrui ou ce que l'on appelle plus généralement le « travail du care ». Le « care » comprend tous les gestes quotidiens apportés à des personnes pour garantir leur bien-être, comme par exemple préparer les repas des enfants, donner des soins à des personnes âgées, ou encore offrir des services sexuels. Toutes ces tâches traditionnellement attendues des femmes dans un cadre non marchand sont associées à l'amour porté aux personnes qui en bénéficient².

En France, les enquêtes budget-temps, réalisées régulièrement depuis les années 1960, permettent de mesurer l'évolution du temps consacré aux tâches domestiques. Bernard Zarca propose de classer celles-ci entre « un pôle féminin, un pôle masculin et un pôle négociable » (Fougeyrollas-Schwebel, 1998 : 332). Cette analyse révèle que les femmes ont le monopole des tâches de « mise au propre » (entretien du linge et des sanitaires), alors que les tâches « fondées sur l'exercice manifeste de la force physique, supposant la maîtrise d'instrument technique et davantage tournées vers l'extérieur » sont réservées aux hommes (Fougeyrollas-Schwebel, 1998 : 332). De plus, la participation des hommes reste

² L'externalisation du travail domestique crée des inégalités entre les femmes du Nord et les femmes du Sud, c'est-à-dire entre celles qui disposent des ressources et celles qui en ont moins, et ne résout pas la question du partage du travail domestique entre femmes et hommes (Ehrenreich et Hochschild, 2004 ; Hochschild, 2004).

marginale et ne remet pas en cause la responsabilité première des femmes dans l'organisation du travail domestique (Fougeyrollas-Schwebel, 1998).

La division sexuelle du travail est observée sur le marché de l'emploi par une ségrégation des professions et des positions entre femmes et hommes. La ségrégation verticale implique « la sous-représentation des femmes dans les postes hiérarchiquement élevés », tandis que « la ségrégation horizontale se réfère au fait que sur le marché de l'emploi les femmes n'occupent pas les mêmes emplois que les hommes et sont concentrées dans certains secteurs d'activité » (Parini, 2006 : 57-58). Plusieurs types d'explication sont évoqués pour comprendre le phénomène de la ségrégation : les différences de formation, le partage inégal du travail domestique et la structure même du marché de l'emploi. La première explication se réfère à la féminisation et à la masculinisation de certaines filières d'études et de formation, dans l'idée « que filles et garçons n'ont pas les mêmes intérêts, les mêmes capacités et les mêmes perspectives » (Parini, 2006 : 54). Mais l'augmentation du niveau de qualification des femmes ne permet pas de diminuer les écarts de rémunération par exemple ou la faible proportion de femmes en haut de la hiérarchie. Les explications se référant à la famille et au manque de partage des tâches domestiques mettent en lien le travail dans la sphère publique et privée. Il découle de la répartition inégale du travail entre femmes et hommes dans la famille des inégalités sur le marché de l'emploi. La dernière explication met en lumière la valeur différente accordée au travail des hommes et des femmes, même lorsque celui-ci est similaire. La construction de la « qualification de l'emploi masculin » s'oppose à la « disqualification du travail féminin » (Parini, 2006 : 58).

L'augmentation de l'activité professionnelle des femmes depuis les années 1960 masque des disparités entre femmes et hommes. En effet, il existe des secteurs, des professions, des postes féminins (Dussuet, 2002). Danièle Kergoat analyse l'augmentation du taux d'activité des femmes et constate que, « durant la période 1962-1997, 5 millions de femmes et 1 million d'hommes sont entrés sur le marché du travail » (Kergoat, 1998 : 320). En revanche, les inégalités entre femmes et hommes structurent ce marché de l'emploi, en faisant des femmes des employées flexibles et précarisées. Massivement en bas de l'échelle des qualifications et des salaires, elles gagnent en moyenne 25% de moins que les hommes. Largement majoritaire dans le travail à temps partiel, elles sont souvent surreprésentées dans les bas salaires (Kergoat, 1998). Face à la précarisation et à la flexibilisation de toute une partie de l'emploi féminin, on constate l'apparition d'une catégorie de travailleuses hautement qualifiées et bien rémunérées, dont les intérêts s'opposent à la première catégorie de travailleuses dans une dualisation de l'emploi féminin (Kergoat, 1998).

Le constat de la dualisation de l'emploi féminin, ainsi que les conséquences de l'externalisation du travail domestique auprès de femmes plus pauvres et venant des pays dits « du Sud », nous renseignent sur l'imbrication des rapports sociaux et sur les effets multiples qu'ils génèrent. Les rapports de genre ne sont pas les seuls à agir sur la division sexuelle du travail, ils sont inséparables des autres

rapports sociaux, de classe et de « race », notamment. Pour reprendre les mots de Danièle Kergoat, « les rapports sociaux sont consubstantiels » (Kergoat, 2000 : 42).

Tant dans la famille que sur le marché de l'emploi, les chercheuses féministes ont montré que les « rôles masculins et féminins » étaient le résultat de rapports sociaux, ceux de la division sexuelle du travail. Les travaux sur la sociologie du travail et de la famille ont démontré la continuité des rapports entre travail domestique et travail salarié (Kergoat, 1998). L'observation de la division sexuelle du travail ne se limite pourtant pas à ces deux champs sociaux et elle s'inscrit de manière transversale dans la société. Les études sur le champ politique et militant, par exemple, nous montrent que l'on retrouve des formes de division sexuelle du travail tout à fait similaires dans ces domaines (Fillieule, 2009). Pour notre part, nous essaierons de montrer que les mêmes processus ont cours dans le milieu associatif, en nous servant de l'analogie avec la sociologie des mouvements sociaux pour analyser les procédés de valorisation différentielle du travail des femmes et des hommes.

Structure du texte

Le mémoire se structure en trois parties : La première expose la méthodologie appliquée au travail, la deuxième donne des éléments de compréhension du contexte dans lequel évoluent les maisons de quartier et donne une description des lieux et des personnes rencontrées. La troisième partie est celle de l'analyse proprement dite des rapports de genre dans les associations du quartier. Dans la partie méthodologique, j'explique l'approche ethnographique adoptée dans ce mémoire, constituée d'observations participantes et d'entretiens compréhensifs. L'entrée sur le terrain a fait l'objet d'une demande explicite auprès de la maison de quartier et les observations ont eu lieu durant l'été 2009. Une dizaine d'entretiens compréhensifs avec des actrices et acteurs du milieu associatif du quartier sont venus compléter les observations. D'autres sources écrites et orales ont également été utilisées. La partie méthodologique se termine par une clarification de la position épistémologique dont s'inspire mon travail, celle du standpoint féministe.

La deuxième partie est consacrée à une contextualisation politique et institutionnelle du secteur de l'animation socioculturelle, ainsi qu'à la description de la maison de quartier, des associations et des personnes rencontrées. Dans un premier temps, j'explique l'histoire de l'institutionnalisation des maisons de quartier et centres de loisirs à Genève, pour ensuite donner une définition de l'animation socioculturelle, en montrant la tension entre les dimensions socioéducative et socioculturelle ou pédagogique et politique. Le troisième sous chapitre est consacré au contexte actuel et à la « crise » institutionnelle que vivent les maisons de quartier à Genève, en comparaison avec le cas français. Dans un deuxième temps, je décris les lieux sur lesquels j'ai réalisé mon travail de terrain, ainsi que

les personnes rencontrées et interviewées. La description de la maison de quartier et de lieux d'animation est suivie par la présentation des activités proposées aux jeunes et aux moins jeunes. Ensuite, une brève description de chaque association étudiée permet de les replacer dans leur contexte les unes par rapport aux autres. Enfin, une galerie des portraits des personnes rencontrées et actives dans le milieu associatif du quartier vient compléter le tableau.

La troisième partie constitue le cœur de l'analyse se basant sur les entretiens et les observations. Elle met à jour les différentes modalités des rapports de genre dans les associations et dans la maison de quartier. Cette partie se divise en trois sous parties, elles-mêmes divisées en sous chapitres. La première sous partie s'intéresse aux modalités de la division sexuelle du travail proprement dite, c'est-à-dire premièrement à la féminisation des activités associatives et deuxièmement à la hiérarchisation de ces activités. On constate d'une part une certaine invisibilisation du travail des femmes et des mécanismes d'appropriation collective du travail des femmes par les hommes. D'autre part, le constat d'une accession difficile pour les femmes à des postes à responsabilité est entretenu par des mécanismes d'autoexclusion et de clôture de la hiérarchie (phénomène apparenté au plafond de verre).

La deuxième sous partie est consacrée au rôle des mères dans les associations de quartier, à leur surreprésentation et au prolongement de ce rôle dans la sphère publique. Après avoir réaffirmé la construction sociale de la maternité et explicité les enjeux identitaires qui l'entourent, je montre comment les compétences des femmes engagées dans la vie associatives sont naturalisées au travers du lien mère-enfant. De plus, si l'engagement des mères dans le milieu associatif leur permet de créer des liens entre elles et des réseaux d'entraide, certaines ressentent le poids de la charge mentale qui leur incombe quant à l'organisation de la vie quotidienne. Enfin, je décris la façon dont l'image de la « bonne mère » influence les représentations des acteurs et actrices de la vie du quartier, au risque de stigmatiser toute une partie de la population ne correspondant pas aux critères établis.

Dans la troisième sous partie, c'est la question de la mixité qui est abordée dans les pratiques et les représentations des acteurs et actrices de la maison de quartier. Une certaine définition de la mixité, en cours dans le milieu de l'animation socioculturelle, au lieu de poursuivre un but d'égalité entre les sexes, la justifie par une recherche de complémentarité entre les sexes. Dans un premier sous chapitre, les observations montrent comment les pratiques de binômes d'animation tendent à perpétuer la norme de l'hétérosexualité dans les représentations du couple parental, symbolisé par les animateurs/trices. Le discours du président de la maison de quartier vient confirmer cette définition de la mixité en la décrivant comme une source d'harmonie et d'équilibre entre les sexes. Les discours des animateurs/trice corroborent cette vision, en insistant sur l'importance de la valeur « mixité » dans la pratique de leur métier et en mettant en avant les compétences sexuées des professionnel-le-s. Enfin, l'observation des pratiques et des représentations de la mixité dans les activités de la maison de

quartier donne des résultats différenciés selon le type d'activité et le statut des personnes visées. En effet, nombre d'activités pour les adultes sont non mixtes sans que cela ne pose problème, alors que les activités pour les jeunes intègrent un but de mixité, sans pour autant toujours y parvenir.

1. Méthode

La méthode générale adoptée dans ce mémoire suit une démarche relativement inductive. J'entends par là, qu'au lieu de partir d'un cadre théorique et d'une problématique forte pour aller vérifier des hypothèses sur le terrain, j'ai débuté ma recherche par un questionnement sur les rapports de genre dans les associations de quartier que j'ai décidé d'approfondir sur le terrain. Je me suis donc engagée sur le terrain des associations et de la maison de quartier dans une démarche que l'on peut qualifier de « compréhensive » au sens que Jean-Claude Kaufmann (2007) lui donne. Après avoir fait des lectures sur le champ de la sociologie des mouvements sociaux et avoir étudié la division sexuelle du travail au sein des mouvements militants, j'ai considéré, avec l'accord de mes directrices de mémoire, que mon bagage était suffisant pour aller observer sur le terrain associatif comment se mettaient en place les rapports de genre dans ce milieu.

La méthode classique utilisée en sciences sociales pour construire un objet de recherche est codifiée de cette manière : l'élaboration d'une hypothèse, fondée sur une théorie solide, la définition d'une procédure de vérification et la rectification de l'hypothèse (Kaufmann, 2007). Avec la démarche de l'entretien compréhensif définie par Kaufmann, les phases de construction de l'objet de recherche sont inversées : « le terrain n'est plus une instance de vérification d'une problématique préétablie mais le point de départ de cette problématisation » (Kaufmann, 2007 : 23). Ce type d'entretien s'oppose au modèle impersonnel, où l'échantillon est soigneusement choisi, afin de tendre vers une certaine représentativité, la grille de questions standardisée et la conduite de l'enquêteur/trice faite de retenue (Kaufmann, 2007).

La méthode utilisée pour réaliser le travail de terrain est un mélange d'une approche ethnographique, pour laquelle j'ai réalisé des observations participantes de juin à octobre 2009, lors des activités de la maison de quartier et des réunions des différentes associations, complétée par une dizaine d'entretiens compréhensifs réalisés avec des actrices et acteurs du milieu associatif du quartier. Je me suis aussi basée sur d'autres sources écrites, comme les rapports et programmes d'activité de la maison de quartier ou encore les documents officiels émanant de la FASE. Enfin, les discussions informelles avec des personnes proches du milieu socioculturel et de la maison de quartier étudiée, m'ont aidé à construire mon objet de recherche et m'ont permis de compléter mes sources.

1.1 Approche ethnographique et observation participante

A la lecture de l'ouvrage de James Spradley et Brenda Mann, *Les bars, les femmes et la culture* (1979), j'ai réalisé l'intérêt d'une approche ethnographique pour mesurer de manière fine la mise en place des rapports de genre au sein

d'une mini-société, comme celle du bar dans l'étude de Spradley et Mann. La façon dont les deux chercheur-e-s intègrent la société du Brady's³, elle comme serveuse et lui comme client, leur permet de saisir la division sexuelle du travail entre femmes et hommes, ainsi que la manière dont les identités féminines et masculines se développent et se définissent l'une et l'autre dans l'espace du bar. Selon les auteur-e-s, « la masculinité ne prend vraiment son sens que lorsqu'elle est opposée à la féminité » (Spradley et Mann, 1979 : 250). Les auteur-e-s constatent également une continuité parfaite entre le rôle des femmes dans le bar et celui qu'elles jouent traditionnellement dans la sphère privée. Les activités quotidiennes deviennent les symboles de l'identité sexuelle, dans un contexte où, malgré des changements sociaux radicaux et une opposition à l'ordre établi, l'image traditionnelle des femmes jouit d'un grand statut (Spradley et Mann, 1979).

Selon Stéphane Beaud et Florence Weber, l'ethnographe « met à jour la complexité des pratiques sociales les plus ordinaires des enquêtés, celles qui vont tellement de soi qu'elles finissent par passer inaperçues, celles qu'on croit « naturelles » parce qu'elles ont été naturalisées par l'ordre social » (Beaud et Weber, 2003 : 9). Il m'a donc semblé qu'une bonne façon de comprendre comment les rapports de genre fonctionnent dans la vie quotidienne des associations de quartier était d'entreprendre une démarche d'observation participante, afin de dépasser la naturalité des relations sociales. De plus, cette démarche comporte l'avantage de me permettre de mieux connaître le fonctionnement des associations et de comprendre les interrelations entre les actrices et acteurs du milieu associatif. Toujours selon Beaud et Weber, la condition fondamentale pour réaliser une étude ethnographique est d'enquêter sur un milieu d'interconnaissances, c'est-à-dire « un ensemble de personnes en relation directe les unes avec les autres ou plus exactement qui disposent, les unes sur les autres, d'un certain nombre d'informations nominales » (Beaud et Weber, 2003 : 295). Toutefois, la relation d'interconnaissance ne signifie pas la connaissance directe d'une personne, la réputation, par exemple, peut être un moyen d'interconnaissance (Beaud et Weber, 2003).

Le fait de m'intéresser à un quartier de la ville me permet d'inscrire le champ de l'enquête sur un espace circonscrit, correspondant au terrain privilégié des études sociologiques par observation directe (Arborio et Fournier, 2003). Selon les auteur-e-s, « le choix d'un espace circonscrit rend l'observation directe possible parce que celle-ci met le chercheur face à un ensemble fini et convergent d'interactions » (Arborio et Fournier, 2003 : 11). Mon choix s'est porté sur l'étude d'un « segment de communauté » en m'intéressant aux associations et à la maison de quartier en particulier et à la manière dont les rapports de genre s'agencent en leur sein.

³ Le Brady's est le nom du bar étudié par les auteur-e-s. Situé dans une ville américaine, il est essentiellement fréquenté par des étudiants, en majorité des hommes. Les serveuses, elles-mêmes souvent étudiantes, sont toutes des femmes, alors que les « bartenders » sont des hommes. Les chercheur-e-s adoptent, pour leur enquête, le point de vue d'une femme travaillant dans un monde d'hommes (Spradley et Mann, 1979).

Une fois le quartier choisi, j'ai décidé de m'adresser en premier lieu à la maison de quartier, qui me semblait l'institution la plus stable et la plus connue du quartier. Il me paraissait plus simple et plus honnête de travailler à découvert et d'annoncer tout de suite à la maison de quartier que je désirais réaliser une recherche de terrain chez eux. Mon premier contact était une animatrice qui m'avait été recommandée par un ami, ancien moniteur dans cette structure. Je l'ai rencontrée en avril 2009 pour une première prise de contact et j'ai réalisé avec elle un entretien exploratoire. Cette rencontre m'a confortée dans l'idée de l'intérêt de la démarche et, sur sa recommandation, j'ai envoyé une demande écrite au comité de l'association, ainsi qu'à l'équipe d'animation de la maison de quartier⁴.

J'ai débuté les observations sur le terrain au mois de juin 2009, après que l'équipe d'animation et le comité de la maison de quartier aient accepté ma démarche. Pendant un peu plus d'un mois, j'ai suivi l'équipe d'animation de la maison de quartier dans certaines de ses activités. Arrivant au début de l'été, j'ai été intégrée sur les activités ayant lieu pendant les vacances, dont la majorité se déroulent en extérieur, notamment dans les parcs du quartier. C'est ainsi que j'ai participé aux barbecues organisés tous les mardis dans le grand parc du quartier. J'ai également accompagné à plusieurs reprises l'animatrice et le moniteur responsables de l'activité « charrette » au mois de juillet dans les différents parcs du quartier. Cette activité propose des jeux aux enfants présents dans les parcs, sous la responsabilité de leurs parents. J'ai aussi participé à une journée du centre aéré qui s'est terminée par un apéritif avec les parents⁵. Parallèlement, je me suis rapprochée des personnes actives dans les associations d'habitant-e-s du quartier. J'ai participé à l'Assemblée générale de l'association des habitant-e-s et à une réunion de son comité, ainsi qu'à deux réunions du comité de l'association de la maison de quartier et au pique-nique organisé par le groupe d'habitant-e-s du parc de la grenouille. J'ai également approché certaines personnes proposant des cours à la maison de quartier. C'est dans ce cadre que j'ai assisté à deux reprises au cours de patchwork et participé à un apéritif organisé par la professeure de danse hip-hop.

Ma position sur le terrain a varié selon les situations ; d'une « observation participante active », selon la classification de Peter et Patricia Adler (Lapassade, 2006 : 19-20), qui détermine une participation aux activités tout en gardant une certaine distance avec la scène et ses protagonistes, à une « observation participante complète » dans certains cas. Le premier cas de figure est surtout vrai pour toutes les activités de la maison de quartier, où je me suis intégrée avec les animateurs/trices en tant que monitrice d'un jour. L'équipe d'animation présente connaissait ma démarche et m'intégrait à l'activité, alors que les enfants me

⁴ Voir en annexe la lettre de demande à la maison de quartier. Lors de cette demande officielle et à chaque fois qu'on me le demandait, je n'ai pas complètement précisé l'objet de ma recherche. D'une part, parce qu'il était en construction et d'autre part pour me laisser une plus grande marge de manœuvre et éviter que mes interlocuteurs/trices ne se braquent sur la question des rapports de genre.

⁵ Cette liste des activités n'est pas exhaustive et ne comprend notamment pas les fois où je me suis rendue sur le lieu d'une activité sans y avoir été conviée.

considéraient comme une nouvelle monitrice, sans faire plus de différence. Le deuxième cas de figure est mieux représenté par les activités « tout public », comme les grillades dans le parc, où j'allais en tant qu'habitante et me fondais dans la foule en y retrouvant certain-e-s ami-e-s. Enfin, j'ai parfois occupé une position d' « observation participante périphérique » (Lapassade, 2006), lorsque j'assistais aux réunions d'associations, sans prendre part pour autant aux discussions et en restant dans une position d'écoute.

Les différentes activités auxquelles j'ai participé ne me donnaient pas toujours la possibilité de prendre des notes sur le moment, c'est pourquoi un certain nombre d'entre elles ont été réécrites juste après l'événement ou la journée d'observation. Durant tout le temps du travail de terrain, j'ai tenu un carnet de notes, que j'ai retranscrites pour la plupart à l'ordinateur. On trouvera dans ce mémoire des encadrés, extraits du carnet de notes de terrain, permettant d'illustrer les propos et constituant la base de l'analyse avec les entretiens. La plupart de ces observations ont servi de point de départ pour confronter les pratiques observées aux propos tenus dans les entretiens par les protagonistes.

De l'ambiguïté d'un double statut :

Ma position en tant qu'habitante du quartier sur lequel j'enquêtais m'a à la fois servi et desservi pour la réalisation de mon travail de terrain. En effet, le fait d'être habitante m'a facilité l'accès aux associations du quartier, en même temps que cela m'obligeait à une certaine ambiguïté. Dès le départ, j'ai pris le parti de la transparence avec la maison de quartier. Avant de commencer mon travail de terrain, j'ai envoyé une lettre au comité et à l'équipe d'animation de la maison de quartier pour leur demander l'autorisation d'être présente sur leurs activités. Suite à cette démarche, j'ai été invitée à un colloque de l'équipe d'animation pour présenter mon projet, qui a été accepté. Parallèlement, je me suis rapprochée des associations d'habitant-e-s du quartier. Pour se faire, mon statut d'habitante m'a donné un alibi justifiant mon intérêt pour la vie du quartier. C'est ainsi par exemple que j'ai pris contact avec Christine, du groupe d'habitant-e-s du parc de la grenouille. En lisant le programme d'activités de la maison de quartier, je suis tombée sur l'adresse du blog de ce groupe d'habitant-e-s, que je me suis empressée d'aller visiter. Et quelle ne fut pas ma joie en voyant que ce blog était encore animé et qu'un barbecue se profilait quelques semaines plus tard. Le billet faisait appel à des âmes généreuses pour aider à sa préparation. Ni une, ni deux, j'envoie un email à l'adresse électronique en proposant mon aide, en profitant de mon statut d'habitante d'un des immeubles au-dessus du parc, sans préciser mon statut d'étudiante. Christine, l'instigatrice de la fête, me répond rapidement et chaleureusement en acceptant mon aide. Ma contribution passe finalement par le prêt de pots de confitures vides, servant à la décoration des tables. Le fait d'habiter au-dessus du parc m'a donc servi de prétexte pour rencontrer Christine et les habitant-e-s du parc de la grenouille, que je n'aurais peut-être pas osé aborder frontalement sinon. Par la suite, le jour du barbecue, j'ai avoué mon double statut d'habitante et d'étudiante. Un autre exemple de l'ambiguïté du statut concerne ma présentation aux membres du comité de l'association des habitant-e-s. Je les rencontre pour la première fois le 4 juin 2009, lors de la présentation publique du travail de diplôme d'une animatrice de la maison de quartier. La trésorière de l'association, fait signer des feuilles d'un référendum. Lorsqu'elle passe vers moi, je lui dis mon intérêt pour les projets

de leur association et celle-ci, apprenant mon statut d'habitante, m'invite sur le champ à la prochaine Assemblée Générale, se tenant le 10 juin. Cette fois encore, c'est mon statut d'habitante qui m'a permis d'obtenir cette information, hautement importante pour mon travail d'étudiante. Je me suis dépêchée d'éclaircir la confusion : « Non je ne désire pas devenir membre de l'association, mais je veux bien être présente à leurs réunions dans le cadre de ma recherche universitaire ». Malgré cette précision, mon statut a continué d'être flou pour nombre de personnes, ce qui m'a évidemment servi à plusieurs reprises, mais ce qui a aussi contribué à maintenir une ambiguïté dans ma propre perception de ma position personnelle⁶.

1.2 Les entretiens compréhensifs

Une série d'entretiens individuels réalisés avec des personnes actives dans le quartier, soit dans la maison de quartier, soit dans les associations ou groupes d'habitant-e-s, est venue compléter les observations. Mon choix s'est porté sur des personnes qui me semblaient avoir un rôle clé dans ces réseaux associatifs d'habitant-e-s. J'ai privilégié une approche par interconnaissance ou par effet « boule de neige ». Ainsi, je demandais à chaque personne interrogée quelle autre personne elle me conseillera pour un entretien. J'ai de cette façon souvent pu confirmer mes choix d'informateur-trice-s. La méthode utilisée pour la conduite des entretiens est « compréhensive », selon le modèle développé par Jean-Claude Kaufmann. Elle s'intègre dans une théorie « partant du « bas », du terrain, une *Grounded Theory* pour reprendre l'expression d'Anselm Strauss, particulièrement apte à saisir les processus sociaux » (Kaufmann, 2007 : 11). L'entretien compréhensif propose un renversement du mode de construction de l'objet de recherche, en partant du terrain pour construire les hypothèses et forger peu à peu l'élaboration théorique menant à l'objet précis de la recherche (Kaufmann, 2007).

Cette démarche s'intègre dans une sociologie compréhensive, dans le sens que Max Weber lui a donné, en refusant d'opposer compréhension et explication. La démarche compréhensive s'intéresse aux individu-e-s comme acteurs et actrices du social et cherche à comprendre leur savoir au travers de leur système de valeur, pour ensuite interpréter et expliquer ces données. « La compréhension de la personne n'est qu'un instrument, le but du sociologue est l'explication compréhensive du social » (Kaufmann, 2007 : 26). Pour la sociologie compréhensive, la question du rapport entre la théorie et le terrain est centrale. En effet, la théorie, dans cette perspective, doit servir à rendre intelligible le social et, comme la méthode, doit rester un instrument souple et évolutif (Kaufmann, 2007).

Les entretiens réalisés sont aussi des « entretiens ethnographiques », dans le sens où « ils ne sont pas « isolés », ni autonomisés de la situation d'enquête » (Beaud et Weber, 2003 : 176). En effet, les personnes interviewées sont issues du

⁶ Carnet de terrain, été 2009.

milieu d'enquête et resituées dans leur contexte d'interconnaissance. Les entretiens « s'appuient sur des observations préalables et, en retour, guident les observations à venir » (Beaud et Weber, 2003 : 177). La plupart des entretiens ont été réalisés en extérieur, cinq dans un café du quartier et un dans un parc. Seuls deux entretiens se sont déroulés chez la personne interviewée et cela concerne les deux personnes les plus « externes » à la vie associative du quartier, les enseignantes de cours donnés à la maison de quartier. Une personne m'a proposé de réaliser l'entretien sur son lieu de travail, disposant d'un bureau au calme. Malgré ma proposition répétée de rencontrer les personnes chez elles, toutes ont décliné l'offre en opposant les contraintes liées aux enfants et au manque de calme.

La grille d'entretien utilisée est très souple et je l'ai adaptée en fonction des personnes interviewées : membre d'une association, animateur/trice socioculturelle ou professeure à la maison de quartier. Plus qu'une grille, c'est en fait un guide d'entretien qui, une fois réalisé, me permet de m'en détacher et de concevoir l'entretien dans une dynamique de conversation. En procédant de cette façon, j'ai pu réévaluer mes questions au fil des entretiens, en précisant certaines, en abandonnant d'autres et en créant de nouvelles. Une certaine volonté de « rompre la hiérarchie » a guidé mes entretiens en laissant les enquêté-e-s s'exprimer librement et en ne posant pas trop de questions directives (Kaufmann, 2007). Pourtant, il ne m'a pas toujours été facile de mener les entretiens de cette manière et j'ai parfois eu l'impression que ceux-ci déviaient vers de simples discussions, quand bien même j'essayais de me tenir à mon guide d'entretien. Le résultat final aboutit, il me semble, sur une grande richesse des propos, accentuée par une confiance mutuelle entre les interviewé-e-s et la chercheuse.

Les discours obtenus à partir des entretiens constituent la majorité des extraits utilisés dans le mémoire pour faire apparaître la manière dont les actrices et acteurs du milieu associatif se situent par rapport aux questions de division sexuelle du travail, de mixité ou encore d'égalité entre femmes et hommes. Ces discours ont été confrontés aux pratiques observées sur le terrain et constituent le cœur même de l'analyse. Pourtant, la confrontation entre discours et pratiques ne doit pas être vue comme un phénomène à sens unique, mais plutôt comme un aller et retour entre des éléments se complétant et permettant une lecture plus globale de la situation.

Selon Kaufmann (2007), tous les éléments issus du terrain contribuent, dans la théorie fondée sur les faits, à la construction de l'objet de recherche et participent à l'argumentation. Les catégories « indigènes » ou le savoir local permettent la construction de l'objet sociologique et l'élaboration de modèles théoriques. Pourtant, plus la recherche avance, plus ce savoir local paraît tronqué, face aux principes qui le régissent. De ce constat naît un paradoxe, puisque ce savoir reste « la source de l'élaboration théorique » (Kaufmann, 2007 : 83). Un mouvement d'aller-retour et de confrontation entre savoir local et savoir global constitue la marque de fabrique de cette démarche (Kaufmann, 2007).

1.3 Autres sources écrites et orales

En plus des entretiens et de l'observation participante, j'ai utilisé du matériel écrit issu des associations et de la maison de quartier, tel que programmes et rapports d'activité, PV de séances, ordre du jour de réunions, etc. Toute cette documentation ne figure pas comme source directe dans le mémoire, mais ces éléments m'ont servi à un moment ou à un autre de l'élaboration du projet, notamment pour mieux connaître le contexte du secteur socioculturel à Genève et préciser l'objet de recherche. Je me suis également servi des sources issues de la FASE, dont la majorité se retrouvent sur son site Internet⁷, comme par exemple, la loi sur « les centres de loisirs et de rencontres et la fondation genevoise pour l'animation socioculturelle », ou encore la « charte cantonale de l'animation socioculturelle ». D'autres documents m'ont directement été remis par des membres de la maison de quartier, comme son « projet institutionnel » dans le cadre du plan de la FASE ou la convention concernant les « contrats de prestation entre l'Etat et la FASE ».

Sur un second plan, je me suis servie de sources orales plus informelles, principalement pour élaborer mon objet de recherche et mieux connaître le milieu socioculturel à Genève. J'ai ainsi rencontré des personnes, dans un cadre informel, soit ayant été liées à des maisons de quartier, soit ayant travaillé sur des études portant sur le champ socio-sanitaire. Les données collectées par la rencontre avec ces personnes m'ont permis de préciser mon questionnement, tout en me permettant de tester mes hypothèses. Une visite au centre d'unité d'action communautaire du quartier m'a également permis de récolter du matériel, notamment une étude réalisée en partenariat avec la maison de quartier et une autre sur l'action communautaire.

Lors de la rédaction du mémoire, toutes les sources orales et écrites, issues des observations, des entretiens et des documents, ont constitué la base de l'analyse. J'ai procédé de manière à faire émerger des entretiens, dans un premier temps, les catégories qui me semblaient les plus pertinentes concernant les rapports de genre. Ces catégories ont ensuite été confrontées aux pratiques observées sur le terrain et analysées dans un aller-retour entre discours et pratiques. Précisons encore que tous les noms des lieux et des personnes ont été modifiés afin d'en préserver l'anonymat.

1.4 Position épistémologique

Pour compléter ce tour d'horizon méthodologique, je propose d'éclaircir la position épistémologique dont s'inspire ce mémoire. Pour ce faire, je me base sur

⁷<http://www.fase-web.ch/index.html>. Pour la loi sur les centres de loisirs et de rencontres, voir en annexe.

les théories féministes du « standpoint », qui expriment la manière dont la science n'est jamais « neutre », mais se positionne toujours depuis un certain point de vue. Selon Elsa Dorlin (2008), ces théories épistémologiques féministes considèrent l'idéal de neutralité du travail scientifique comme un caractère historiquement daté. En effet, la prétendue objectivité « n'a en rien empêché les sciences de servir des projets de domination et a permis de faire accepter comme « neutres » et potentiellement universels des intérêts particuliers » (Puig de la Bellacasa, 2003 : 43). Cette position épistémologique exprime la nécessité de se situer par rapport à un point de vue, en l'occurrence féministe, dans un but d'honnêteté scientifique.

Nancy Hartsock, « en adoptant le point de vue des féministes, c'est-à-dire en se situant depuis les conditions matérielles d'existence des femmes, (...) développe ainsi le concept de « positionnement » ou de « point de vue » (*standpoint*) » (Dorlin, 2008 : 18-19). Selon Maria Puig de la Bellacasa, le terme « féministe » utilisé par Hartsock montre bien « qu'il s'agit d'une position construite à partir d'une position subie et non pas d'un point de vue féminin essentialisé » (Dorlin, 2008 : 19). La catégorie « femme » en tant que sujet historique est une condition naturalisée, mais c'est aussi une position politique de se situer « en tant que femme » (Puig de la Bellacasa, 2003). Les conditions matérielles d'existence des femmes sont étudiées par le standpoint féministe, qui produit un savoir politisant la division sexuelle du travail. Dès lors, tout savoir est situé et la prétendue neutralité scientifique est elle-même une posture politique (Dorlin, 2008). Néanmoins, la multiplicité des positions, féministes notamment, ne doit pas être vue comme un problème, mais comme une possibilité de multiplier les alliances dans une tradition politique de conflits (Puig de la Bellacasa, 2003).

Le concept de « strong objectivity », l'objectivité forte, est développé par Sandra Harding en réaction aux oppositions de subjectivisme ou de relativisme des théories du standpoint. Contrairement à l'idée que la science ne serait qu'une succession « de points de vue fragmentaires et situés sur le réel », une objectivité forte implique « que les positionnements politiques des scientifiques doivent être 'conscients et explicites quant à leur caractère historiquement et socialement situés' » (Harding in Dorlin, 2008 : 28). Le concept d'objectivité forte a deux principes : « un principe d'étrangeté (partir des positions minoritaires) (...) et un principe de « réflexivité » (processus d'objectivation du sujet connaissant) » (Dorlin, 2008 : 30). Ces principes s'opposent à l'objectivité « neutre » de la science, qui invisibilise les valeurs et les intérêts des scientifiques. Enfin, pour Donna Haraway les théories du standpoint féministe prennent en compte « la capacité d'agir des objets de connaissance : 'Des savoirs situés demandent que l'objet de connaissance soit vu comme un acteur et un agent, pas comme un simple écran ou un terrain ou une ressource' » (Haraway in Dorlin, 2008 : 28-29).

2. Associations et maisons de quartier : description et contextualisation

Nous allons nous intéresser au contexte dans lequel s'insère la recherche menée dans un quartier de la Ville de Genève, tant au niveau institutionnel et politique qu'au niveau de la maison de quartier et des associations d'habitant-e-s. Dans un premier temps, nous analysons quelques enjeux institutionnels et politiques qui traversent le secteur de l'animation socioculturelle. Nous commençons par un rappel historique de l'institutionnalisation des centres de loisirs et maisons de quartier à Genève. Ensuite, nous chercherons à définir la notion d'animation socioculturelle, pour finalement nous intéresser à la « crise » institutionnelle qui touche le secteur socioculturel. Dans un deuxième temps, nous nous attacherons à décrire la maison de quartier et les lieux d'animation dans le quartier étudié. Puis, nous décrirons les activités proposées par la maison de quartier, ainsi que le contexte associatif du quartier. Nous verrons comment ces associations et groupes d'habitant-e-s sont en lien entre eux et avec la maison de quartier. Enfin, les portraits des différentes personnes rencontrées et enquêtées compléteront le tableau.

2.1 Contexte institutionnel et politique des maisons de quartier

2.1.1 Institutionnalisation des centres de loisirs à Genève

Dans un ouvrage retraçant l'histoire des centres de loisirs à Genève, Dominique Felder définit le processus d'institutionnalisation par « la mise en œuvre de moyens politiques, idéologiques et économiques qui permettent à une ou à des définitions dominantes d'émerger sur la base d'un consensus » (Felder, 1979 : 11-12). Elle étudie l'histoire de l'institutionnalisation des centres de loisirs de 1959 à 1978 et elle situe la naissance de la préoccupation pour le développement des loisirs des jeunes au début des années 1960 à Genève. Un premier constat de la part des autorités poussant à la création de centres de loisirs est que « les parents démissionnent, les mères « *abandonnent leur foyer* » pour travailler » (Felder, 1979 : 23). Cette constatation d'une « démission des parents » est supposée avoir une influence néfaste sur le comportement des adolescent-e-s. Les autorités sont alors préoccupées par un objectif de prévention de la délinquance de la jeunesse, dans un constat que les adolescent-e-s sont livré-e-s à eux-mêmes dès la sortie de l'école. Il est intéressant de noter que les problèmes évoqués avec les jeunes (principalement les garçons) dans les années 60 sont à peu près les mêmes que ceux qui préoccupent les autorités aujourd'hui. Ainsi, la question de l'ouverture des préaux le soir et leur occupation par les « adolescents qui y fument, roulent à bicyclette, poursuivent les moins farouches de nos filles »

(Saulnier in Felder, 1979 : 27) n'est toujours pas résolue aujourd'hui, bien que les termes du débats aient un peu changé.

La création des centres de loisirs répond donc à un besoin qui est ressenti comme pressant, celui de canaliser la jeunesse, et particulièrement ses éléments les plus perturbateurs, les jeunes garçons. Sous l'impulsion du président du Département de l'instruction publique de l'époque, André Chavanne, le service des loisirs est créé en 1962. Le but des centres de loisirs est de créer des « loisirs sains et éducatifs pour la jeunesse d'un quartier » (Felder, 1979 : 29). Dès le début, on propose d'associer à la démarche les parents et les habitant-e-s du quartier, dont le dynamisme est souligné (Felder, 1979). Les premiers centres de loisirs sont fortement influencés par les mouvements de jeunesse traditionnels (jeunesse chrétienne, scouts, etc.) et la plupart des membres de comité et des animateurs/trices en sont issu-e-s. L'école d'animateurs/trices de l'Institut d'Etudes Sociales (IES) est créée en 1962 pour former professionnellement les employé-e-s du secteur. L'animation perd alors son statut de bénévolat issu des mouvements chrétiens et devient un métier à part entière (Felder, 1979). Dès 1966, une motion présente la volonté d'ouvrir les centres à tous, dans une perspective non plus exclusivement de « prévention de la délinquance juvénile, mais de centres sociaux et culturels » pour un plus large public (Felder, 1979 : 37). La fin des années 60 marque un tournant dans la définition de l'animation, qui ne veut plus « prévenir la délinquance, mais démocratiser la culture » (1979 : 42) et « dont l'ambition est d'offrir une culture de qualité, en décentralisant les manifestations culturelles, et d'ouvrir les centres au quartier, afin de le sortir de sa tendance à devenir un « ghetto de jeunes » » (1979 : 41). Progressivement, des velléités d'autogestion naissent dans les centres et parmi les animateurs/trices comme les usager-e-s.

Au début des années 70, les centres des loisirs comme les instances qui les dirigent sont influencé par les idées de la gauche socialiste. A cette époque, on voit la naissance de nombreux mouvements dans les quartiers pour la défense des habitant-e-s, des locataires, etc. C'est l'époque de la politisation des centres, dont la démocratisation interne permet des débats parfois intenses sur leur but et fonctionnement. Les animateurs/trices pratiquent une animation militante. Des mouvances de l'animation communautaire espèrent jouer un rôle de contre-pouvoir, qui est assez mal ressenti par certaines autorités politiques qui tentent de faire fermer les centres ouverts au quartier (Felder, 1979). Pourtant, l'évolution des centres vers une ouverture à tous et toutes semble désormais acquise et leur développement en des centres socioculturels continue. Pendant ce temps, les animateurs/trices ont des difficultés à trouver une identité stable dans leur « profession nouvellement créée dont personne ne peut donner une définition unique et dont les normes et les pratiques se précisent peu à peu au cours du processus d'institutionnalisation » (Felder, 1979 : 57). A partir de 1976, l'animation abandonne les discours politiques et une certaine « animation de consommation » réapparaît au profit du développement de cours et d'activités créatrices. Le secteur enfants se développe aussi à partir de cette époque, proposant des activités à un prix modéré et parfois dans une formule inédite comme celle des centres aérés et des jardins Robinson (Felder, 1979).

L'auteure fait la réflexion que les animateurs/trices ont « cédés » au jeu institutionnel en prenant part aux commissions et fédérations mises en place pour gérer les centres de loisirs. Ils ont légitimé le processus d'institutionnalisation en s'inscrivant dans les règles du jeu. De son côté, l'Etat a joué un double rôle au niveau cantonal et communal en opposant les deux structures et en limitant souvent le rôle de l'Etat au canton. L'institutionnalisation favorise une logique politique et administrative à la défaveur de l'initiative privée et au dynamisme personnel qui, bien qu'encore présents, ne sont plus des conditions nécessaires pour garantir le fonctionnement de l'institution (Felder, 1979).

2.1.2 Qu'est-ce que l'animation socioculturelle ?

Une brève lecture de quelques définitions de l'animation socioculturelle permet de se faire une idée de la multiplicité des manières de concevoir les buts et les fonctions de ce domaine d'action. Les définitions sont fortement dépendantes des contextes d'énonciations et des enjeux politiques, sociaux et économiques dans lesquels l'animation évolue. L'animation s'est développée dans les contextes français et allemands, mais de façon assez différente, oscillant entre une définition plutôt socio-politique dans le premier pays et plus dans un sens de pédagogie des loisirs dans le second (Moser, 2004). En Suisse, les deux écoles de pensées ont influencé de manière différenciée la Suisse romande et la Suisse alémanique. Une première définition commune date de 1989, énoncée par la *plate-forme commune des écoles suisses d'animation socioculturelle*, pour qui l'animation est « une action sociale qui se propose d'influer sur l'évolution sociale, sur les activités, les représentations et la communication des individus » (Moser, 2004 : 20). Celle-ci s'adresse « à divers groupes de la population » et « ne devient effective qu'au travers des activités des groupes concernés » (2004 : 20-21). Elle « encourage ces groupes à réaliser des projets communs et à participer activement aux décisions qui les concernent » (2004 : 21). Finalement, elle repose sur « des interventions sociopédagogiques qui visent une dynamisation des individus et des groupes » (2004 : 21). La définition proposée vise à une participation des individus dans un but de réalisation de changements sociaux auxquels ils aspirent. L'animation se conçoit donc dans un objectif de développement démocratique et se donne pour mission de transformer les individus en acteurs des changements sociaux (Moser, 2004).

Les débats sur la fonction sociale de l'animation varient entre une conception de l'animation militante, qui se place du côté des défavorisés et cherche à défendre leurs intérêts et une conception de la « médiation », qui « favorise la communication, assure la médiation et les règlements équitables des conflits » (Moser, 2004 : 21). La Coordination des écoles suisses d'animation socioculturelle (CESASC) définit trois missions ou rôles essentiels des animateurs : le rôle de concepteur, de médiateur et d'organisateur (Moser, 2004). Selon les auteurs, les définitions de l'animation se distinguent par deux visions dominantes, d'un côté

celle qui privilégie la dimension sociopolitique, de l'autre celle qui privilégie l'individu. La première dimension met l'accent sur le changement social. L'animation socioculturelle intervient « en aidant les individus à mieux se situer et à prendre leur vie en main » (Moser, 2004 : 25). Cette approche privilégie une action communautaire ou collective et encourage la démocratie participative. La deuxième vision s'intéresse aux bénéficiaires individuels d'un usage judicieux du temps libre dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie. Elle ne remplace pas une approche communautaire, mais est utilisée en parallèle (Moser, 2004).

Selon ces mêmes auteurs, l'animation socioculturelle s'adresse à des personnes dans leur temps libre et sur une base de participation volontaire. Elle se situe dans un champ où se rencontrent deux forces antagonistes, l'une novatrice et l'autre conservatrice. C'est en ce sens que l'animation est proche des mouvements sociaux, qui « ont toujours été et les produits et les auteurs du changement social, puisqu'ils résultent de l'évolution des conditions sociales et qu'ils déclenchent ou accélèrent des processus de changement » (Moser, 2004 : 103).

2.1.3 La « crise » institutionnelle des maisons de quartier

Dès ma première rencontre avec une animatrice le mot est sorti, c'est la crise ; la crise institutionnelle entre la FASE et les maisons de quartier. La Fondation pour l'animation socioculturelle (FASe) regroupe quatre partenaires : l'Etat, les communes, le personnel et la Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR)⁸ qui, ensemble, décident de la politique et de la gestion des maisons de quartiers et des centres de loisirs du canton de Genève. Dans un certain nombre de maisons de quartier, professionnel-le-s et bénévoles sont entrés en résistance avec la FASE, dont ils déplorent notamment les tentatives de prise de pouvoir par un court-circuitage du travail des comités gestionnaires des maisons de quartier⁹. Mais quels sont les reproches émis envers la FASE ? Principalement, c'est un changement dans la loi qui régit les centres de loisirs et de rencontres et la fondation genevoise pour l'animation socioculturelle qui se trouve au cœur de la polémique. Ce changement donne désormais la majorité des voix au canton et aux communes dans le Conseil de fondation, qui regroupe également le personnel et la FCLR. Sur le principe du « qui paie commande »¹⁰, les bailleurs de fonds principaux s'assurent ainsi une prépondérance des voix au sein du Conseil.

A terme, ce que craignent les maisons de quartier, c'est une remise en cause plus fondamentale de leur rôle et de leur fonctions. La dimension associative et bénévole est en tension avec une certaine professionnalisation des structures et une vision de rationalisation des coûts et des bénéficiaires. Le projet institutionnel,

⁸ Voir les abréviations, en annexe.

⁹ *Causes communes*, n°15, juin-juillet-août 2009, bimestriel du parti socialiste Ville de Genève, dossier : Quel avenir pour les maisons de quartier ?

¹⁰ *Causes communes*, ibid.

dont est en train de se doter la FASE, et la commission de gestion d'allocation des ressources¹¹, mise en place récemment, sont des signes de la volonté d'une meilleure gestion de la fondation. Selon Charles Beer, conseiller d'Etat en charge du Département de l'instruction publique, le projet institutionnel de la fondation « renforce le sentiment d'appartenance entre partenaires, améliore sa gouvernance et réforme ses structures » (Beer, 2009 : 7). Dans cette optique de rationalisation, la volonté de l'Etat est de privilégier la dimension socioéducative des maisons de quartier, en focalisant leur action sur les jeunes et particulièrement les jeunes en rupture. Les maisons de quartier, et particulièrement leur volet associatif, craignent que la dimension socioculturelle, d'ouverture sur le quartier et d'intégration de toutes et tous soit oubliée et que l'existence même de comités de gestion soit remise en cause¹².

Dans un entretien accordé au journal *Causes communes* de l'été 2009, Martine Gremaud et Silvio Albino de la maison de quartier de la Jonction déclarent qu'ils ne veulent pas « être réduits à envisager des actions uniquement pour les jeunes » (Gremaud et Albino, 2009 : 9). Ils insistent sur l'importance d'associations indépendantes pour la garantie d'un bon système démocratique et tiennent à ce que la dimension culturelle reste centrale dans leur travail. Dans le même numéro, Augustin Guardiola et Didier Arnoux de l'Association Pré en Bulle insistent sur l'horizontalité des rapports entre le comité et l'équipe d'animation. Ils craignent une « remise en cause de la confiance donnée à l'association et une institutionnalisation des structures » (Guardiola et Arnoux, 2009 : 10).

Selon le président de la maison de quartier dans laquelle j'ai réalisé mon travail de terrain, la FASE dysfonctionne, parce que son Secrétariat général ne travaille pas de manière multilatérale avec tous les partenaires de la fondation, mais privilégie les partenaires étatiques avec lesquels les projets sont décidés avant d'en informer les maisons de quartier.

« Le nombre de fois où un partenaire, en l'occurrence la plupart du temps l'Etat, a demandé à Dupanloup¹³, est-ce que on peut faire ci, comment on peut faire ça ? Dupanloup, pendant un certain temps, a discuté en bilatérale au nom de la fondation avec ce partenaire là, en disant, oui oui on peut. Pis que tout d'un coup, après six mois de négociations, on apprend que le projet est à bout touchant, pis que voilà c'est fait. Voilà écoutez, le conseil de fondation, le projet est fait, vous avez une semaine pour le lire, si vous voulez changer une ou deux virgules et voilà. Et le nombre de fois où les choses ont fonctionné comme ça. Les travailleurs sociaux hors murs ça a été le cas. Le contrat de prestation entre l'Etat et la FASE, même chose » (Jean-Pierre, PMQ¹⁴).

¹¹ Chaque centre et maison de quartier a été prié de se doter d'un projet institutionnel et la FASE a fait de même. La commission de gestion d'allocation des ressources est chargée d'établir pour chaque centre et maison de quartier les besoins en animateurs/trices et autres ressources. Pour plus d'information : <http://www.fase-web.ch/index.html>

¹² *Causes communes*, ibid.

¹³ Claude Dupanloup, Secrétaire général de la FASE.

¹⁴ Voir les abréviations, en annexe.

Il est également soucieux pour le devenir des associations et le maintien du secteur associatif et socioculturel dans les maisons de quartier :

« Aujourd'hui on est en train de se battre pour que les animateurs et les animatrices des centres de loisirs et des maisons de quartier aient encore le droit de consacrer du temps, de l'énergie et des compétences à faire vivre la vie associative, donner du sens à la vie associative, donc c'est pas évident. (...) Beaucoup de gens aujourd'hui dans nos, entre guillemets, « partenaires » à l'Etat et aux communes, y a beaucoup de gens qui considèrent que les associations, que les habitants, qui viennent se mêler de la gestion, que c'est plutôt néfaste, ça sert à rien, c'est pas... Ils voient pas le sens » (Jean-Pierre, PMQ).

Un animateur de cette même maison de quartier constate une augmentation du contrôle financier de l'Etat (canton et communes) sur les maisons de quartier et une tendance au contrôle politique des actions des maisons de quartier :

« Au niveau général, c'est l'aspect financier qui a créé, je dirais, toute une évolution entre les années 80 et maintenant. Une évolution à laquelle chacun a été soumis dans un sens, parce que d'abord il y avait beaucoup d'argent pour les maisons de quartier. Il y avait beaucoup d'envie de développer de la part des communes en particulier, mais de l'Etat aussi et qu'un jour ça s'est arrêté. On a dit, stop là. Ça a commencé à freiner, même si on pouvait encore faire des projets et avancer. Et de plus en plus est arrivée la notion de contrôle financier. Est arrivée la notion de rendre des comptes au politique et ensuite de ça, arrive maintenant dans les années 2002-2003, la notion de, c'est le programme politique qui va diriger l'action des maisons de quartier. Et ça c'est une catastrophe » (Eric, AMQ).

Un bref détour par la France nous permet de mettre en lumière les effets des réformes managériales sur le secteur de l'animation socioculturelle. En effet, ce pays, où l'animation était fortement reliée au militantisme, a connu un changement radical de la gestion du secteur socioculturel. Dans le « Livre noir de l'animation socioculturelle », Marion Peyre et les co-rédacteurs de l'ouvrage déclarent qu'il « aura suffi d'une génération, pour abandonner la visée émancipatrice militante des associations d'animation et en faire un marché de prestations concurrentielles de services socio-éducatifs gérés et managés comme autant d'entreprises commerciales privées » (Peyre, 2005 : 20). Partant d'une approche militante dans les années 70, l'animation s'inscrivait dans une démarche de conscientisation, de politisation, d'émancipation, etc., des individus et cherchait à être un contre-pouvoir. Aujourd'hui, la chasse à la subvention et l'évaluation par projets, ainsi que la péjoration des conditions de travail ont profondément transformé le rapport au travail des animateurs/trices (Peyre, 2005). Selon les auteurs, « l'Etat s'est massivement désengagé de ce secteur » (Peyre, 2005 : 22) et le financement des associations d'animations n'est plus assuré, mais dépend des projets, auxquels sont associés des subventions. Les sources de financements sont aléatoires et la recherche de ces « sponsors », publics ou privés, prennent un temps et une énergie considérables aux animateurs/trices.

Les auteur-e-s constatent également l'hétérogénéité des statuts du personnel du secteur socioculturel, qu'ils et elles regroupent en plusieurs « familles » : animation, administration et technique (Peyre, 2005). La « famille » animation est elle-même subdivisée en quatre groupes comprenant le personnel pédagogique occasionnel, les animateurs/trices généralistes, les animateurs/trices spécialisé-e-s et les intervenant-e-s divers, ainsi que les emplois d'encadrement. On comprend mieux la diversité des profils quand on sait que les animateurs/trices répondent à différents types de contrat et sont salariés par des organes différents selon leur statut. Finalement, les animateurs/trices permanent-e-s, qui sont souvent les seuls porteurs du diplôme des métiers de l'animation, ne sont pas forcément majoritaires. Ils sont les représentants « d'une culture professionnelle où la notion de projet est centrale » (Peyre, 2005 : 92). Leur poste est souvent tributaire du développement du projet, puisque la subvention y est rattachée. Cette relation de dépendance fragilise la position des animateurs/trices, les conduisant à proposer des projets consensuels pour en garantir le financement (Peyre, 2005).

Remarquons encore avec les auteur-e-s que la professionnalisation et la complexification des associations d'animation ont rendu plus ardue la tâche des bénévoles (Peyre, 2005). Ceux-ci ont été contraints de développer des compétences pratiquement professionnelles et de dégager un temps considérable pour des associations qui ressemblent plus à des entreprises. On assiste à une sorte de confusion entre des bénévoles qui se professionnalisent et des professionnel-le-s de qui on exige un profil militant. Ainsi, « les salariés doivent adhérer à la cause de l'association *'dans un certain esprit de bénévolat'* » (Peyre, 2005 : 101). Les mauvaises conditions de travail (bas salaires et contrats à durée déterminée) sont censées être justifiées par le dévouement à la cause.

2.2 La maison de quartier et les associations d'habitant-e-s

2.2.1 Description de la maison de quartier et des lieux d'animation

Le quartier étudié se situe en Ville de Genève dans une ancienne zone industrielle ; c'est un quartier populaire, où vivent beaucoup d'étrangers dont les origines varient selon les vagues d'immigration¹⁵. Aujourd'hui, la population ouvrière et immigrée côtoie de nouveaux habitants, des étudiant-e-s pour la plupart, mais aussi une partie de la classe moyenne, qui trouve à se loger dans des immeubles anciens aux appartements rénovés. Petit à petit, le quartier change de visage avec l'arrivée de bars, restaurants et boîtes de nuit, il devient attractif pour un public jeune et noctambule. La densité de la population est élevée et la majorité vit dans des grandes barres d'immeubles, constituant la plus grande part du bâti, dont les dates de construction varient du début du vingtième à la fin

¹⁵ Selon l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), la population étrangère est d'environ 50% dans le quartier étudié.

du siècle, sans cohésion de style. Traversé par un grand axe routier, le quartier trouve son cœur autour du parc, qui est également le lieu d'animation principal pour la maison de quartier durant les beaux jours. Le bâtiment qui abrite cette dernière se situe au bord de cet axe routier, au rez-de-chaussée d'un immeuble locatif, où elle dispose d'une grande surface vitrée comprenant une salle de réunion, un bar/café et un bureau. A l'arrière, se situe une autre salle servant pour les fêtes et les réunions, ainsi qu'une grande cuisine équipée. Une annexe complète le dispositif, où on trouve une autre salle servant pour des cours, ainsi que des bureaux prêtés à des associations.

La maison de quartier

On entre dans la maison de quartier par une porte vitrée que longe un trottoir, bordé de buissons protégeant quelque peu l'endroit des désagréments de la route. On arrive directement dans la première salle qui sert de café et où sont disposées des tables et des chaises autour d'un beau bar en L. Des petites décorations en papier et des guirlandes pendent aux murs et au plafond. Sur les vitres, des collages en papier ont été disposés et un mur est recouvert de photographies prises lors des événements marquants du quartier (fêtes, sorties, etc.). La salle du café est souvent utilisée par les personnes de passage, les habitué-e-s qui s'y retrouvent pour jouer aux cartes ou pour les réunions en petit comité. On peut y boire un café, un thé ou une boisson fraîche en mettant un peu d'argent dans la caisse ou gratuitement lorsqu'un membre du comité ou de l'équipe vous le propose. Le lieu est également une salle de restaurant lors des repas organisés par la maison de quartier en hiver. Les habitant-e-s investissent alors le lieu à midi pour y faire à manger et déguster les plats préparés. En prenant sur la gauche, on arrive dans la deuxième salle, entièrement vitrée du côté route, et qui sert de salle de réunion, salle de jeu ou de lecture avec sa petite bibliothèque. Quelques canapés sont disposés autour d'une table basse et d'autres tables sont installées pour les réunions ou les cours. On trouve aussi un baby-foot et des plantes vertes. Au fond de la salle, se situe le bureau des secrétaires, dont l'accès est restreint aux employé-e-s et membres de comité. Plus loin, les bureaux des animateurs/trices sont hors de vue. En reprenant par la salle du café et en continuant après le bar, on tombe sur la grande cuisine équipée. Celle-ci permet la préparation des repas de midis, comme ceux du centre aéré ou des moments plus exceptionnels. Un cuisinier professionnel travaille pour la maison de quartier à ces différentes occasions. A gauche de la cuisine, se trouve la dernière salle servant pour les fêtes et les réunions de plus grande ampleur. Son style est un peu vieillot, les murs sont bruts et une boule à facette suspendue au plafond complète le tableau¹⁶.

Le poumon de verdure du quartier est véritablement le parc, qui a été rénové au début des années 2000 sous l'impulsion de la maison de quartier et d'un groupe d'habitant-e-s. Celui-ci dispose d'une place de jeux pour les enfants, dont un espace protégé pour les plus petits. Une allée d'arbres borde le parc côté route, où le trottoir a été prolongé par un chemin en gravier. Au centre du parc, un espace assez large est laissé herborisé et permet un usage polyvalent pour jouer,

¹⁶ Carnet de terrain, été 2009

s'installer, pique-niquer, etc. Des bancs sont disposés le long des chemins goudronnés qui sillonnent le parc, sur lesquels se retrouve une population bigarrée, variant selon les heures de la journée. La proximité d'un centre social pour personnes en situation de rupture implique la présence d'une population marginalisée, parfois alcoolisée ou sous l'emprise de drogues. Des personnes âgées se retrouvent également sur les bancs, seules ou en groupe et parfois avec leurs chiens. La présence canine porte à polémique depuis la réhabilitation du parc et l'introduction de la lutte contre les crottes de chien. Un « parc à chien » a été créé à cet effet dans un enclos fermé en bordure du parc. En dehors des personnes marginalisées, la journée, on voit surtout des femmes et des enfants dans le parc. Celles-ci s'installent souvent en groupes sur les bancs autour des jeux ou sur les chaises longues dans l'herbe en été. Il n'est pas rare que des groupes communautaires se forment, dans lesquels les femmes d'une même origine nationale se retrouvent.

Les animateurs/trices de la maison de quartier sont présent-e-s dans le parc tous les après-midi d'été, les mercredis et parfois les week-ends pour proposer des activités aux enfants et aux jeunes. La maison de quartier dispose d'une maisonnette, appelée « guinguette », qui est utilisée comme buvette en été et comme espace de rangement. Une autre cabane sous les arbres permet à « l'atelier-vélo » de disposer d'un endroit de réparation. Les mardis soir en été, des barbecues sont organisés par la maison de quartier et sont très suivis par la population. A ces occasions, un groupe de musique donne une ambiance festive à la soirée, qui se prolonge parfois tard dans la nuit. De plus, une fois par année, une grande fête de quartier est organisée par la maison de quartier. En 2009, la fête s'est couplée à l'initiative de la Ville de Genève « La rue est à vous », qui propose un vide grenier organisé par les habitant-e-s. D'autres petits squares sont présents dans le quartier, situés entre les immeubles. L'un d'entre eux est également investi par la maison de quartier, qui y amène sa « charrette » d'animation les mercredis en été. Ce petit parc a aussi été rénové il y a quelques années, sous l'impulsion d'un groupe d'habitant-e-s des immeubles environnants. Avec l'aide la maison de quartier et de la Ville de Genève, des petits jardins potagers ont été mis à la disposition des habitant-e-s, qui se les partagent à tour de rôle.

Fête du quartier, mai 2009

C'est un dimanche, le temps est beau et chaud. Les rues autour du parc sont fermées à la circulation et des habitant-e-s ont disposé des stands pour le vide-grenier. Une foule bigarrée est présente en cet après-midi et le cortège carnavalesque se prépare. Au centre du parc, une tente abrite une scène, où ont lieu des concerts et des représentations de danse, ainsi qu'une buvette et de grandes tables. En dehors de la tente, sur l'herbe, se trouvent les stands des associations du quartier (parents d'élèves, association d'habitant-e-s, maison de quartier, etc.). Au stand des parents d'élèves, j'achète une tranche de gâteau et un sirop aux mamans présentes avec leurs enfants. On reconnaît l'équipe d'organisation au badge aux couleurs de l'association de la maison de quartier. Beaucoup

de stands vendent de la nourriture des quatre coins du monde (Amérique latine, Afrique, etc.). Tout à coup surgissent des personnes habillées dans des costumes de carnivals latino-américains, d'autres dans des tenues traditionnelles andines et un dernier groupe représente le folklore portugais. Tous et toutes se mettent en place pour le grand défilé carnavalesque qui a lieu dans les rues du quartier. Des voitures « décorées » les accompagnent, sur lesquelles sont accrochées des sonos diffusant des musiques latines traditionnelles ou modernes. Certains déguisements sont particulièrement extravagants : masques, chapeaux, plumes et paillettes sont de rigueur. Une majorité de femmes défilent, des danseuses pour la plupart, deux « reines » paradent également. La seule troupe accompagnée de musiciens est celle du Portugal, dans laquelle les hommes jouent des instruments et des couples dansent autour des musiciens. Le défilé est géré par l'équipe d'animation de la maison de quartier, reconnaissable à la veste jaune où est inscrit « staff ». L'ambiance générale est très populaire et festive ; la fête donne une image multiculturelle du quartier. Pourtant, on remarque que la division des rôles tend à donner les tâches de coordination aux personnes suisses ou « blanches », tandis que les personnes étrangères ou « noires » sont plutôt présentes sur les stands de nourriture ou dans les groupes de musiques et folkloriques¹⁷.

2.2.2 Les activités proposées par la maison de quartier

La maison de quartier propose toute une série d'activités durant l'année scolaire et en été. Sont distinguées, les activités en lien avec les habitant-e-s, les cours et ateliers, les activités « tout public » et la prise en charge des enfants et des adolescent-e-s. Ainsi, la maison de quartier propose des permanences d'accueil pour les habitant-e-s et met à disposition ses salles pour des réunions, des fêtes, etc. Elle offre un éventail de cours et d'ateliers, dont l'animation est en principe dévolue à un-e enseignant-e externe. Dans le programme¹⁸, on trouve des cours de danse (hip-hop, tango, indienne, etc.), de gym, de théâtre, de langue et d'activités manuelles et créatrices (patchwork, couture, sculpture, etc.). D'autres activités visent un large public, comme les repas réalisés par des habitant-e-s, les sorties en famille, les grillades au parc ou encore la fête de quartier.

En visant le jeune public, la maison de quartier dispose d'une « charrette mobile » qui se déplace dans les parcs du quartier. Cette charrette propose des animations et des jeux aux enfants, en présence de leurs parents. Un atelier de réparation de vélos permet aux jeunes et moins jeunes de venir réparer soi-même son vélo dans le parc, en présence d'un animateur spécialisé. Sur inscription, les enfants peuvent participer aux centres aérés et aux camps de vacances. Un terrain d'aventures, partagé avec une autre maison de quartier, propose des jeux et des activités pour les enfants de 9 à 13 ans. Un accueil pour les adolescent-e-s a lieu durant l'année scolaire, ainsi que des activités sportives en lien avec les cycles d'orientation.

¹⁷ Carnet de terrain, mai 2009.

¹⁸ Programme d'activités 2007-2008 et 2008-2009 de la maison de quartier.

2.2.3 Le contexte associatif dans le quartier

Pour mon travail de terrain, j'ai choisi de m'intéresser aux associations composées d'habitant-e-s du quartier et poursuivant un but d'amélioration de la qualité de vie et des contacts entre les personnes. La sélection des associations ne s'est pas faite a priori, en consultant une liste par exemple, mais plutôt par bouche-à-oreille, en me fiant aux contacts des animateurs/trices de la maison de quartier. S'il y avait effectivement un biais de départ consistant à partir de la structure de la maison de quartier, au final ma sélection représente bien le tissu associatif du quartier. En effet, pour des raisons d'organisation pratique, la plupart des associations composées d'habitant-e-s fréquentent la maison de quartier et utilisent ses ressources en termes de salles, de matériel et de personnes. C'est le cas pour les trois associations et le groupe d'habitant-e-s étudiés : l'association de la maison de quartier, l'association des parents d'élèves de l'école primaire, l'association des habitant-e-s, et le groupe d'habitant-e-s du parc de la grenouille. Cette sélection m'a également permis de rencontrer des personnes qui sont toutes en interrelations. Une majorité d'entre elles font parties de plusieurs des associations étudiées.

L'association de la maison de quartier

Cette association forte d'une soixantaine de membres gère la maison de quartier et travaille en collaboration avec l'équipe d'animation. Le comité de l'association est entièrement composé de membres bénévoles qui se réunissent environ une fois par mois. Institutionnellement, elle est rattachée à la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASe), comme membre de la Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR). Par cette appartenance, elle touche des subventions de l'Etat et de la Ville de Genève notamment pour faire fonctionner la maison de quartier et atteindre ses objectifs en termes socioéducatifs et socioculturels. Le premier axe vise principalement la prise en charge des enfants et des adolescent-e-s, tandis que le second vise un public plus large et travaille en collaboration avec les associations et les groupes d'habitant-e-s du quartier. Dans son « projet institutionnel », élaboré dans le cadre de la Charte Cantonale de l'Animation Socioculturelle, l'association se définit pour mission le fait « d'être à l'écoute des habitant-e-s du quartier », « d'identifier leurs besoins » et « d'y répondre, partiellement, à travers la réalisation de projets d'animation »¹⁹.

L'association des parents d'élèves

¹⁹ Projet institutionnel de la maison de quartier, document interne, page 4.

Cette association de taille relativement modeste est composée de parents d'élèves de l'école primaire du quartier. Elle est présidée par Véronique et comporte une dizaine de membres actifs. Son action principale consiste à créer un lobby de parents auprès de l'école et de la direction de l'instruction publique. L'association est présente sur le terrain lors des fêtes où elle propose des ventes de pâtisseries et tout au long de l'année en organisant des devoirs surveillés pour les enfants, qui ont lieu à la maison de quartier. L'association est composée au deux tiers de femmes et un tiers d'hommes.

L'association des habitant-e-s

La jeune association des habitant-e-s a été créée en 2008, sous l'impulsion d'un groupe d'habitant-e-s fréquentant la maison de quartier. Paulo en est le président depuis sa création, lancée, entre autres, grâce à une pétition contre une boîte de nuit du quartier. L'association entend défendre la qualité de vie des habitant-e-s en luttant contre les nuisances sonores, dont le tapage nocturne, en se positionnant dans l'aménagement du quartier et en renforçant la sécurité, notamment concernant la circulation routière. L'association est encore relativement dépendante des ressources de la maison de quartier, concernant le soutien logistique et personnel. Le comité est composé d'une majorité de femmes, dont la secrétaire et la trésorière. Les séances sont suivies par un public relativement âgé et féminin.

Le groupe d'habitant-e-s du parc de la grenouille

Ce groupe non constitué en association est composé d'habitant-e-s des immeubles situés au-dessus du parc dit « de la grenouille ». Une majorité de couples ayant des enfants de moins de 13 ans en font partie. Ce groupe s'est formé autour du projet de réhabilitation du parc au milieu des années 2000, dans le but de le rendre plus agréable et de réparer les jeux destinés aux enfants. Christine a été active dès le début dans ce projet et c'est elle qui coordonne aujourd'hui la plupart des activités du groupe. Le groupe gère, en collaboration avec la maison de quartier, les petites parcelles de jardins potagers créées à l'occasion de la réhabilitation du parc, qui sont cultivées par les habitant-e-s.

Toutes les associations et le groupe d'habitant-e-s étudiés sont en contact plus ou moins fréquents avec la maison de quartier et l'équipe d'animation. Elles utilisent ses ressources notamment pour les salles de réunions, mais aussi pour une aide matérielle. Par exemple, la maison de quartier peut prêter du matériel comme des bancs ou des tables pour une fête ou encore elle peut mettre à disposition sa photocopieuse pour des tracts. Les personnes engagées dans ces

associations utilisent leurs contacts avec les membres du comité de l'association de la maison de quartier ou certain-e-s animateurs/trices pour développer leurs projets et actions. Par exemple, le groupe du parc de la grenouille est en contact rapproché avec Eric, animateur à la maison de quartier, qui les aide à prendre contact avec les autorités de la Ville, notamment concernant les autorisations et les demandes d'aménagement. Ainsi, les ressources institutionnelles de la maison de quartier sont utilisées pour faciliter les démarches de groupes ou d'associations disposant d'une moindre reconnaissance. Mais ces contacts peuvent aussi créer des interférences, lorsque des intérêts divergents surgissent entre les parties. En reprenant le même exemple, l'investissement d'Eric pour aider les habitant-e-s du parc de la grenouille n'a pas toujours reçu l'approbation de l'équipe d'animation, qui considérerait que ce n'était pas le rôle d'un animateur de prendre en charge une initiative émanant d'un groupe d'habitant-e-s. Les limites de l'engagement des animateurs/trices auprès des habitant-e-s sont parfois floues et doivent, par conséquent, se renégocier à chaque fois.

La maison de quartier joue donc un rôle de « catalyseur » et de mise en lien auprès des habitant-e-s engagés dans les associations du quartier. Elle fédère un certain nombre d'énergies autour d'un même objectif d'amélioration des conditions de vie dans le quartier. Seule association à disposer d'une subvention conséquente et de locaux assez grands, la maison de quartier concentre les moyens et les ressources, notamment en personnes formées et professionnelles. Elle est le cœur de la vie associative du quartier, générant une gravitation autour d'elle.

2.2.4 Les portraits des personnes rencontrées

Nathalie : Nathalie a 39 ans et est Suisse. Elle habite le quartier depuis de nombreuses années, même avant d'avoir ses enfants. Elle est mariée à Jean-Pierre et le couple a trois enfants de 6, 11 et 13 ans. Nathalie n'a pas d'emploi salarié et consacre une partie de son temps à l'engagement associatif et bénévole. Elle est membre active de l'association des parents d'élèves de l'école primaire du quartier, où elle prend personnellement en charge les devoirs surveillés organisés à la maison de quartier. Elle est également bénévole dans une association qui gère un troc de vêtements pour enfants dans une commune voisine. Enfin, elle est membre de l'association de la maison de quartier et de l'association des habitant-e-s. Dans le quartier, il n'est pas rare de la croiser dans un des parcs avec l'un ou l'autre de ses enfants. Bien intégrée dans le quartier, elle connaît pratiquement tous les parents de jeunes enfants.

Jean-Pierre : Jean-Pierre est entré au comité de l'association de la maison de quartier il y a 12 ans et il en est le président depuis 6 ans. Il a 41 ans, est de nationalité Suisse et travaille à 88% comme journaliste. Il est marié à Nathalie, avec qui il a trois enfants. Il est également engagé dans le comité de la FCLR et dans la commission d'évaluation à la FASe. Dans le quartier, il est aussi inscrit à

l'association des habitant-e-s. Toujours bénévolement, il organise à Genève un événement sportif d'envergure internationale et il est membre d'une autre association à but socioculturel.

Christine : Habitante du quartier depuis 2001, Christine s'est engagée dans la réhabilitation du parc dit « de la grenouille » avec son mari et d'autres couples des immeubles environnant le parc. Elle a une trentaine d'années, est d'origine française et galloise et est professeure d'anglais au Collège, où elle occupe un poste à 63%. Elle est mariée à Fabrizio, avec qui elle a deux enfants de 4 et 8 ans. Dans le groupe du parc de la grenouille, elle est en quelque sorte la « coordinatrice », qui organise les événements et à qui les gens font appel en cas de problème.

Fabrizio : D'origine italienne, Fabrizio travaille dans l'informatique et est marié à Christine avec qui il a deux enfants. Il est également actif dans le groupe du parc de la grenouille, ainsi que dans l'association des parents d'élèves.

Véronique : Véronique a une trentaine d'années, elle est Suisse et travaille à 70% dans le secteur social. Elle a deux enfants de 8 et 11 ans et vit en couple. Habitante du quartier depuis 12 ans, elle est présidente de l'association des parents d'élèves depuis 4 ans. Elle est également membre de l'association de la maison de quartier et de l'association des habitant-e-s. Elle fréquente aussi les personnes du groupe du parc de la grenouille, où elle et son ami disposent d'un petit jardin.

Paulo : D'origine portugaise, Paulo a 41 ans, il est célibataire et n'a pas d'enfants. Il a travaillé plusieurs années comme aide-soignant avec des personnes âgées, mais a dû cesser cette activité pour cause d'invalidité. Habitant le quartier depuis plusieurs années, il a commencé à s'investir dans la vie du quartier en s'intéressant au réaménagement du parc et au forum citoyen initié par la maison de quartier. A l'origine d'une pétition contre le bruit occasionné par une boîte de nuit, il est maintenant le président de l'association des habitant-e-s, fondée en 2008. Il est également membre du comité de l'association de la maison de quartier, qu'il a rejoint il y a trois ans.

Valérie : Casquette sur la tête et pantalon large, Valérie a le look de la danse hip-hop, qu'elle enseigne à la maison de quartier depuis 2008. Ancienne danseuse professionnelle, elle travaille depuis bientôt dix ans avec les maisons de quartier et centres de loisirs. Valérie a 36 ans, est d'origine française et a un enfant de 9 ans, qu'elle élève seule. Elle habite le quartier et a l'habitude de fréquenter le parc avec son fils et son chien.

Claire : Animant les cours de patchwork à la maison de quartier depuis bientôt 15 ans, Claire est un personnage incontournable du lieu. Elle tisse des liens très forts avec les femmes qui suivent son cours, souvent les mêmes depuis 10 ou 20 ans. A 64 ans, cette Suisse, mariée et mère de trois enfants maintenant adultes, pense peut-être cesser son activité qui la passionne depuis sa jeunesse. Enseignante dans l'âme, elle n'est pas pour autant intégrée dans l'activité associative du quartier, qu'elle n'habite d'ailleurs pas.

Eric : Animateur historique de la maison de quartier, Eric y travaille depuis la fin des années 80. Il fait partie d'une génération d'animateur dont le parcours est un peu atypique. Entré sans formation professionnelle dans l'animation, il s'est formé en cours d'emploi à l'IES. Doté d'une expérience dans la musique et dans la gestion de café, il a une sensibilité particulière pour la vie associative. Il est engagé à 100% comme animateur, ce qui est assez rare dans le milieu, et est militant syndical à la FASe. Habitant du quartier depuis 6 ans, il a 49 ans et est père de trois enfants, dont deux petites filles et une jeune adulte.

Lucie : Lucie est animatrice à la maison de quartier depuis 7 ans, où elle est engagée à 60%. Après sa formation à l'IES à la fin des années 80, elle a travaillé dans un Jardin Robinson pendant 10 ans avec des enfants de 6 à 12 ans. Durant l'été 2009, elle animait les centres aérés, en alternance avec d'autres animateurs, dont son collègue Christian. Lucie a 49 ans, trois enfants de 19, 20 et 26 ans et vit en couple, en France voisine.

Vanessa : Vanessa est animatrice à la maison de quartier. Pendant l'été 2009, elle s'occupait de l'animation « charrette », en alternance avec son collègue Michel. Vanessa travaillait en duo avec Philippe, moniteur pendant les vacances. Elle habite en dehors du quartier et a deux filles, qui sont jeunes adultes.

Michel : Michel est animateur à la maison de quartier, où il travaille particulièrement avec les adolescent-e-s. Cet été, il partageait l'activité « charrette » avec Vanessa. Il a deux jeunes enfants et n'habite pas le quartier.

Christian : Christian est animateur à la maison de quartier. Pendant l'été 2009, il a alterné l'animation du centre aéré avec sa collègue Lucie.

Philippe : Philippe est moniteur à la maison de quartier durant les vacances d'été. Il était présent sur l'activité « charrette » aux côtés de Vanessa et Michel. Il a un enfant et n'habite pas le quartier.

3 Les rapports de genre à l'œuvre dans la vie de quartier

3.1 Division sexuelle du travail au sein des associations du quartier

Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la division sexuelle du travail présente dans les associations de quartier étudiées. Premièrement, partant du constat d'une forte présence des femmes dans les activités associatives du quartier, nous verrons comment celle-ci est doublée d'une certaine invisibilisation du travail des femmes. Le deuxième constat m'amène à dire que si les personnes les plus actives au niveau de la base des associations du quartier sont des femmes, dans les comités la proportion d'hommes est plus forte. Ceux-ci occupent souvent des positions de représentation, notamment par rapport aux pouvoirs publics. Par exemple, les hommes occupent fréquemment les postes de présidents comme c'est le cas à l'association de la maison de quartier et à l'association des habitant-e-s.

Dans les mouvements associatifs, la mesure de la division sexuelle du travail n'a pas fait l'objet de beaucoup d'études. En Suisse, les données de l'Office fédéral de la statistique (OFS) montrent la répartition entre femmes et hommes dans les associations à but non-lucratif. Selon ces sources, les hommes sont surtout présents dans des associations sportives (11.4% des hommes, contre 5% des femmes), culturelles et de défense d'intérêt, alors que les femmes sont majoritaires seulement dans les organisations socio-caritatives (4.4% de la population féminine, contre 2.7% de la population masculine) et religieuses (OFS, 2007). Ces statistiques montrent également que les femmes s'occupent plus souvent des tâches de base (12.7%) que des tâches dirigeantes (9.5%), alors que les pourcentages s'inversent pour les hommes, 14.7% s'occupant de tâches de base et 18.4% de tâches dirigeantes. Les hommes sont ainsi deux fois plus nombreux que les femmes à occuper des postes à responsabilité dans les associations dont ils sont membres (Branger et al., 2003 : 110-111).

En France, c'est la loi de 1901 sur les associations qui a permis aux femmes d'investir l'espace public à travers l'action sociale (Fillieule, 2008). La surreprésentation des femmes dans les mouvements de charité et le bénévolat caritatif suit la logique de l'importance de leur rôle dans les pratiques de care dans la famille et avec les proches. Ainsi, on retrouve plus de femmes dans les mouvements mettant en avant le registre de la sensibilité et de l'émotionnel (mouvements de défense de animaux), dans ceux privilégiant le registre maternant (mouvements pour la paix), ou encore ceux pour qui « l'ancrage dans le quotidien et la vie domestique est central » (mouvements de défense du cadre de vie et de voisinage) (Fillieule, 2008 : 19).

L'introduction de la variable de genre dans les travaux sur les mouvements sociaux vient de la sociologie du travail et notamment, en France, des études sur les grèves de femmes et les grèves mixtes conduites par Margaret Maruani à la fin

des années 1970 (Fillieule, 2009). Les recherches de Danièle Kergoat, notamment sur les luttes des infirmières, permettent de développer la notion de « mouvement social sexué » autorisant à « dépasser la notion de rôles de sexe et à mettre à jour les relations de domination à l'œuvre au sein des mouvements » (Fillieule, 2009 : 25).

Dans le contexte des organisations militantes, les rapports de genre sont notamment étudiés sous l'angle de l'émergence des mouvements sociaux, du recrutement des militant-e-s et de la mobilisation. Selon Olivier Fillieule, les organisations de mouvement social sont « des processus dans lesquels l'action du genre est masquée sous une idéologie de la neutralité » (Fillieule, 2008 : 11). La critique de genre a permis d'élargir la notion d'organisation de mouvement social, car la définition classique du champ politique tend à surestimer le rôle de l'Etat et des élites et à oublier les « domaines de la vie sociale comme la communauté, la famille, les réseaux de parenté, etc, lesquels sont généralement assignés et donc principalement investis par les femmes. Ces espaces, tout à la fois 'concrets' et sociaux, sont souvent moins structurés et moins visibles mais tout aussi important pour l'émergence et le développement des luttes » (2008 : 12). La littérature a montré l'importance des réseaux informels pour la constitution des luttes. Les réseaux communautaires et de parenté sont plus investis par les femmes de par la division sexuelle du travail dans la famille et leur assignation à la sphère privée (Fillieule, 2009).

3.1.1 Une forte participation des femmes

L'assemblée générale de l'association des habitant-e-s

Le mercredi 10 juin 2009, un peu avant 20h, je me dirige vers la maison de quartier pour assister à une réunion de l'association des habitant-e-s. J'ai été invitée à cette séance par la trésorière de l'association, rencontrée la semaine précédente lors d'une présentation à la maison de quartier. Je ne sais pas vraiment à quoi m'attendre, car je n'ai pas reçu de convocation écrite, ni d'ordre du jour. Lorsque j'arrive, quelques personnes ont déjà pris place dans la salle vitrée à l'avant de la maison de quartier. Des tables sont disposées pour le comité et des chaises sont placées en arc de cercle pour accueillir les personnes présentes. En passant devant les tables où s'affaire déjà la secrétaire de l'association, je la salue et prend un ordre du jour. Je comprends alors que je ne vais pas assister à une simple réunion, mais bien à l'Assemblée Générale annuelle. Je m'installe sur une des chaises et observe les personnes arriver. La grande majorité des personnes présentes ce soir là sont des femmes de plus de 50 ans et, pour la plupart, sûrement à la retraite. En tout, il y a une trentaine de personnes, dont seulement deux hommes. Le comité, quant à lui, est composé de deux hommes et deux femmes, dont le président Paulo. Je suis assez vite troublée par l'ambiance qui règne dans cette assemblée. En effet, certaines personnes présentes sont particulièrement virulentes concernant les problèmes de nuisances nocturnes occasionnées par les boîtes de nuit et les bars du quartier. Mon jeune âge et le fait que je n'adhère pas forcément aux arguments déployés avec force par une partie de la salle, prête à agir par tous les moyens nécessaires pour faire cesser le tapage nocturne des jeunes noctambules, me mettent mal à l'aise. Malgré

cette sensation de malaise, je relève ce point intéressant et étonnant qu'autant de femmes plutôt âgées prennent la peine de se déplacer et de se réunir pour lutter contre les nuisances sonores. Ce constat attise ma curiosité et me conforte dans l'hypothèse d'une surreprésentation des femmes dans la base des associations de quartier, ainsi qu'une surreprésentation des hommes dans le haut de la hiérarchie²⁰.

Selon le rapport d'activité 2008 de l'association de la maison de quartier, la part de femmes membres de manière individuelle ou dans le comité de l'association est relativement forte. En 2008, les membres individuels comptaient 35 femmes et 27 hommes environ, tandis que le comité était composé de 4 femmes et 5 hommes, dont le président. Les mêmes proportions étaient en cours dans l'équipe d'animation, qui comportait 4 femmes et 5 hommes²¹. Quant à l'équipe de moniteurs/trices, elle était composée de 6 jeunes femmes et 4 jeunes hommes. On constate donc une légère majorité de femmes dans la base de l'association et une faible majorité d'hommes dans le comité associatif, ainsi que dans l'équipe d'animation.

Comme le montre l'exemple dans l'encadré ci-dessus, on retrouve une proportion relativement équivalente d'hommes et de femmes dans les autres associations du quartier étudiées (l'association des parents d'élèves, l'association des habitant-e-s et le groupe d'habitant-e-s du parc de la grenouille). Celle-ci n'est pourtant pas facilement chiffrable, car ces associations ne fournissent pas de statistiques, ni de rapports d'activité, étant donné le nombre restreint de membres qui les composent. Je me base donc sur mes observations et les entretiens que certain-e-s membres m'ont accordés.

Les perceptions de la présence et de l'activité des femmes dans les associations de quartier et plus généralement de l'engagement dans la vie de quartier, sont relativement ambivalentes selon les personnes interrogées et même au sein du discours d'une même personne. Ainsi, Claire, professeure de patchwork à la maison de quartier, est persuadée de l'investissement majoritaire des femmes. Pourtant, elle nuance son discours en interchangeant le mot « femmes », par les « gens » :

« Je sais pas si vous avez remarqué, mais à X, il y a beaucoup de femmes qui s'investissent. Des gens du quartier. J'ai pas tellement trouvé ailleurs des gens qui s'investissaient autant » (Claire, EMQ).

Un peu après, alors interrogée sur l'investissement des femmes dans le quartier, elle précise à nouveau l'engagement majoritaire des femmes par rapport aux hommes :

²⁰ Extrait du carnet de terrain, juin 2009

²¹ Au moment de mon travail de terrain, en été 2009, l'équipe d'animation comprenait trois femmes et quatre hommes. Le comité, en me basant sur mes observations, était composé de trois femmes et cinq hommes.

« Oui, mais Mélanie, de tout temps ce sont les femmes qui s'investissent ! Est-ce parce que l'homme, l'image de l'homme c'est encore de travailler à l'extérieur ? Y a encore pas d'égalité » (Claire, EMQ).

Par son discours, elle exprime l'évidence de la présence des femmes dans la vie de quartier. Elle introduit également la dimension de la division sexuelle du travail, qui implique l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et celle des femmes à la sphère reproductive. En effet, comme l'explique Lorena Parini, la vision naturaliste de la division sexuelle du travail est encore très prégnante, notamment dans les relations familiales. Ainsi, « les représentations du travail des femmes et des hommes demeurent actuellement sous l'influence de cette naturalisation des rôles qui veut que les hommes travaillent, leur activité étant productrice d'identité sociale et nécessaire au revenu familial, et que les femmes travaillent, si nécessaire, mais leur assignation première reste dans la famille » (Parini, 2006 : 57).

De par cette assignation, les femmes vivent une continuité entre la sphère du travail salarié et celle du travail domestique. Alors que les hommes, assignés au travail « productif », ne voient pas de continuité entre la sphère du travail et la sphère domestique, qui est celle du « privé » et de l'affectif. Selon Danièle Kergoat, le travail masculin se construit sur une opposition privé/public, d'où est exclu toute notion affective. En revanche, pour les femmes, le travail domestique « n'exclut pas l'amour, la sexualité, la tendresse » (Kergoat, 1998 : 325).

Parmi les personnes constatant une implication majoritaire des femmes dans la vie de quartier, on retrouve Eric, animateur à la maison de quartier. Celui-ci remarque que les femmes sont « géographiquement » plus présentes dans le quartier :

« Si on fait la statistique de la présence sur le quartier des femmes ou des hommes qui habitent le quartier. Les femmes sont certainement beaucoup plus présentes que les hommes, ne serait-ce que géographiquement dans le quartier » (Eric, AMQ).

Par son travail à la maison de quartier, Eric est habitué à voir plus de femmes sur les lieux d'animation, comme par exemple dans le parc, où la maison de quartier est très présente. Celles-ci sont également plus facilement en contact personnel avec les animateurs/trices de la maison de quartier que les hommes. Parce qu'elles s'occupent plus des enfants pendant la journée, les femmes investissent plus l'espace du quartier et principalement celui où se trouve également les animateurs/trices. Ces deux populations se côtoient donc sur le même terrain et entrent en interaction régulièrement. Les mères constituent même des partenaires privilégiées pour l'équipe d'animation, qui peut s'en servir comme relais auprès des familles.

De manière générale, on peut faire la remarque que les personnes les plus enclines à constater une présence majoritaire des femmes dans les activités liées à la vie de quartier, sont soit des hommes, soit des professionnel-le-s de l'animation. Les femmes elles-mêmes engagées dans la vie associative du

quartier sont moins enclines à reconnaître l'importance de leur propre investissement. De cette façon, elles ont tendance à contourner la question de la participation des femmes à la vie associative ou alors à montrer leur incompréhension face à une telle question. Elles minimisent leur investissement et mettent en avant le fait que des hommes aussi participent (maris, conjoints, amis, etc.). Pour en donner un exemple, voilà la réponse de Véronique, présidente de l'association des parents d'élèves :

« Donc toi tu remarques qu'il y a plutôt des femmes ? »

Oui.

« Mais des femmes qui ont quoi comme statut autrement ? »

Ah je sais pas...

« C'est pas lié à... ? »

Effectivement, ça peut être une explication. Donc justement, je voulais savoir ce que tu en pensais sur cette question là. Si c'est quelque chose que tu avais remarqué ou pas du tout ou si c'est... ?

« Non, c'est pas quelque chose que j'aurais remarqué. Parce que c'est vrai que chez nous. Là où moi, les liens que j'ai si tu veux moi, y a autant des hommes que des femmes. Donc c'est plus des gens qui vont faire à manger aussi beaucoup ? »

Y a ça, mais par exemple dans l'association des parents d'élèves, est-ce que vous êtes plus de femmes, plus d'hommes ? C'est égal ?

« C'est égal. C'est pour ça, c'est marrant. Pis quand tu regardes, l'association pour l'animation de X (association de la maison de quartier), y a pas mal d'hommes aussi. C'est aussi souvent comme ça. Les hommes ils sont souvent dans les comités. Pis les femmes elles font... » (Véronique, PAP).

La division du travail constatée par Véronique met en avant le principe de hiérarchie qui veut que les hommes soient plus souvent représentés dans les comités que les femmes. Le fait que le travail des femmes soit moins visible que celui des hommes est renforcé par la tendance de certaines femmes à insérer leur engagement dans une action familiale ou de couple :

« On le fait en tant que famille. C'était, je vais pas jusqu'à dire un projet de vie, mais quand ça a commencé, qu'on a fait ça, c'était un projet de famille, ce parc. Et ça nous intéressait en tant que famille, pas juste en tant qu'individuels. Donc on a fait ça ensemble » (Christine, CGG).

Pourtant, cette même personne est également consciente de son rôle primordial dans le parc. Si l'idée part d'un « nous » collectif, c'est bien à elle seule que les autres usager-e-s du parc se réfèrent en cas de problème. Et c'est également elle qui lance les initiatives liées à la vie du parc.

« C'est un peu, je pense que les piliers, c'était justement eux, qui sont partis maintenant et nous. Parce que, c'est pas forcément qu'on est mieux, mais on est

allé à toutes les réunions. Y a des gens qui pouvaient venir une fois et qui pouvaient pas venir une autre fois, des gens qui veulent s'impliquer, d'autres qui travaillent à plein temps, qui ont pas que ça à faire. Et puis, y avait pas des rôles très définis, mais c'est marrant, parce que maintenant, sans le vouloir, c'est à moi qu'on dit quand il y a un problème. L'autre jour, il y avait un problème avec le tuyau, ah Christine, il manque un bout au tuyau, qu'est-ce qu'on fait ? Bon, bein je vais aller acheter un embout. Et c'est pas moi le chef des jardins, mais comme par hasard, c'est moi qui vais acheter l'embout, c'est moi qui vais nettoyer le coffre. Ça me dérange pas, mais...c'est un peu, ça s'est fait comme ça. Pis quand il y a un truc à organiser, c'est souvent moi qui ai l'idée » (Christine, CGG).

Christine est engagée de manière pratique dans les actions du parc. C'est elle qui gère les problèmes quotidiens et prend en charge les réparations et autres soucis. Pourtant, ce rôle n'est pas toujours reconnu et estimé à sa juste valeur. Ainsi, une autre interlocutrice explicite, selon elle, le rôle des « femmes de l'ombre » et l'occultation de leur travail lors des engagements de couple. Ainsi, les femmes seraient le moteur de l'action associative, mais oeuvrant dans l'ombre de leur conjoint :

« Les femmes elles vont venir chaque fois, les hommes ils viennent pas tous. Alors les femmes elles s'impliquent toujours quoi. Donc elles sont un peu dans l'ombre, mais elles sont tout aussi importantes quand même. Voilà. Je peux pas te donner d'explication, mais c'est juste quelque chose. Des fois tu te demandes pourquoi c'est pas elles qui viennent. Parce que moi en étant, si je pars, je pensais qui pourrait... Et dans ma tête, j'ai déjà dit... Par exemple je sais que la femme d'un qui est à l'association, que je connais bien, qui m'a dit, si tu pars, Paul il va pas rester. Parce que des fois il en a un peu...voilà. Je lui ai dit, bein toi viens. Pis pour moi c'était évident, qu'elle s'était autant impliquée, qu'elle en connaissait autant que lui si tu veux. Donc c'était logique que ce soit la relève. Donc voilà, comme quoi elles se sentent vraiment concernées quoi » (Véronique, PAP).

On constate donc une certaine invisibilité des femmes dans leurs actions au sein des associations et groupements de quartier. Celles-ci agissent, prennent des initiatives, mais ne sont que peu reconnues pour leur activité. Elles-mêmes tendent à minimiser leur investissement en l'englobant dans une activité de groupe, dont elles ne seraient pas les seuls moteurs. Pourtant, d'autres personnes reconnaissent une forte présence des femmes dans la vie de quartier, ce sont principalement des hommes et des professionnel-le-s de l'animation socioculturelle.

Selon Olivier Filleule, l'enjeu de la division sexuelle du travail c'est « 'l'appropriation collective' du travail des militantes par les militants » (Filleule, 2008 : 29). Les pratiques des militantes, dont l'entretien de la sociabilité et de la cohésion du groupe, sont en grande partie rendues invisibles par leur mode de fonctionnement informel. A l'inverse des pratiques privilégiées par les hommes, plus formelles et se développant davantage dans l'espace public et médiatique (Filleule, 2008). De plus, l'invisibilisation du travail militant des femmes est

renforcé par une assimilation des compétences féminines à des qualités naturelles, « la naturalisation des compétences prêtées aux femmes produisant leur déqualification » (Guilbert in Filleule, 2008 : 29).

Plusieurs types de justifications coexistent pour qualifier l'investissement majoritaire des femmes. L'une d'elle consiste à dire que c'est le temps à disposition qui détermine l'engagement dans la vie de quartier :

A ton avis pourquoi autant de femmes s'engagent dans les associations de quartier et au niveau de la vie du quartier ?

« Moi j'avais remarqué ça aussi, mais je pense c'est aussi, je peux pas te dire exactement, mais je pense qu'elles ont beaucoup plus de temps peut-être que le travail des maris » (Paulo, PAH).

La majorité des femmes enquêtées travaillant à temps partiel et certaines étant sans emploi, celles-ci auraient donc plus de temps à consacrer à la vie associative. Dans le cas de l'association des habitant-e-s, dont Paulo est le président, ce constat se double d'une forte présence de femmes âgées au sein de l'association. Mais le facteur temps, seul, ne suffit pas à expliquer la forte présence des femmes. Pourquoi, dès lors, les hommes âgés et sans emploi, ne sont pas plus présents dans les associations ?

Dans une analogie avec le travail ménager, une justification des plus communément admise pour expliquer le fait que les hommes ne font pas leur part est que ceux-ci « n'ont pas le temps » (Delphy, 2003). Mais cette explication semble oublier que la moitié des « travailleurs » sont des femmes, qui ne disposent pas d'une personne faisant leur part de travail ménager. Ce qui veut dire que les femmes trouvent le temps de faire le travail ménager, là où les hommes ne le trouvent pas, même quand les heures de travail salarié sont les mêmes (Delphy, 2003).

Eric, l'animateur, donne une réponse basée sur l'observation du rôle social des femmes. Selon lui, les femmes étant plus présentes dans le quartier et s'occupant majoritairement des tâches domestiques, elles s'engagent plus facilement sur des questions liées à la vie de quartier et aux enfants :

« Mais malgré tout, je dirais des rôles et des sensibilités qui font que les femmes elles se soucient plus du chemin de l'école de leurs enfants, qu'elles se soucient plus des relations de quartier, parce que elles vont d'avantage faire les courses, par exemple ou qu'elles sont d'avantage au parc avec les enfants que les hommes et qu'elles vivent plus leur quartier. Donc forcément, de ce fait, elles savent plus de choses » (Eric, AMQ).

Enfin, pour le président de l'association de la maison de quartier, si ce type d'associations comporte une forte présence de femmes, c'est parce qu'elles abordent des thèmes dits « féminins » :

« Mais en même temps, tout le discours, comme ce que je viens de te dire, discours sur la cohésion sociale, sur le bien vivre ensemble, etc... Bein aussi c'est

pas masculin, c'est pas très viril, bein oui, c'est une réalité. Je veux dire, ça correspond pas aux archétypes masculins de... voilà quoi » (Jean-Pierre, PMQ).

Selon lui, les associations de quartier véhiculent des valeurs perçues comme féminines par la société. Lui-même engagé dans des associations sportives, il est conscient que certains milieux attirent un plus grand nombre de femmes, alors que d'autres sont plutôt fréquentés par des hommes. Dès lors que les associations de quartier se soucient de cohésion sociale, de « bien vivre », etc..., elles sont associées à des valeurs féminines. Pourtant ces associations, à commencer par celle dont il est le président, ne sont pas entièrement composées de femmes. La perception de leur féminisation tient donc également au fait qu'elles traitent de sujets auxquels les femmes seraient plus sensibles.

Selon Olivier Fillieule, la manière dont les opposant-e-s et le public vont juger un mouvement dépendra des « assignations de genre » qu'ils attribueront aux militant-e-s et qui peuvent faciliter ou empêcher le développement d'une cause. Ainsi, les clichés liés à la féminité et à la maternité peuvent aider certains groupes à se mobiliser, alors qu'ils en décrédibilisent d'autres, selon les contextes et les causes (Fillieule, 2008). Les mouvements peuvent tenter de jouer de ces assignations genrées par des « manipulations stratégiques des identités publiques » (2008 : 17) en les effaçant ou en les renforçant selon les cas et les besoins de l'action. Ainsi, la mise en scène de « l'identité féminine » a souvent été utilisée par les femmes pour faire avancer leur cause. Par exemple, « Judith Taylor analyse la manière dont les féministes irlandaises ont su jouer de leur identité de femmes et de mère pour obtenir que leurs actions revendicatives en faveur du droit à l'avortement fassent l'objet d'une couverture médiatique favorable » (2008 : 17).

Au travers des réponses des acteurs et actrices associatives, on constate l'ambivalence des perceptions de la féminisation des associations de quartier. Si les premières intéressées, les femmes elles-mêmes, semblent minimiser leur propre engagement et ont tendance à le réintégrer dans une perspective familiale ou de couple, d'autres personnes témoignent d'un investissement majoritaire des femmes. Pour ces dernières, professionnel-le-s de l'animation ou hommes engagés dans ce type d'association, la participation des femmes et la féminisation de ce type d'activité est bien plus évidente et relève de plusieurs critères, comme le temps, les rôles sociaux ou encore le sensibilité à certaines thématiques « sociales ». La division sexuelle du travail dans les milieux associatifs tend à invisibiliser le travail des femmes par une appropriation collective de celui-ci par les hommes.

3.1.2 La hiérarchisation des activités associatives

Nous allons maintenant nous intéresser au principe de hiérarchisation de la division sexuelle du travail. En effet, si les femmes sont majoritairement présentes dans la base des associations de quartier, il n'en va pas de même dans les

comités, où les hommes sont proportionnellement plus nombreux, notamment dans les rôles impliquant une représentation publique comme celui de président.

Pour Olivier Fillieule, si le travail militant reproduit les divisions sociales genrées, les groupes militants produisent aussi des hiérarchies internes en fonction de règles propres orientant la sélection des personnes et la manière d'endosser les rôles (Fillieule, 2008). « Contre ces explications trop simples, voire simplistes, qui mobilisent comme facteurs l'inégalité des positions dans la structure sociale, et donc des différences de socialisation, de compétence subjective et objective, on peut montrer qu'à l'évidence le travail militant reproduit les divisions sociales genrées, mais que les groupes militants produisent aussi des classements spécifiques en fonction d'un ensemble de règles plus ou moins formelles qui orientent la sélection des personnes et la variété des prises de rôles en leur sein » (2008 : 30).

Nathalie constate la féminisation des associations dans lesquelles elle évolue, concernant toutes le domaine de l'enfance. Elle remarque pourtant la présence de plusieurs hommes dans le comité de l'association des parents d'élèves :

«Maintenant, à l'association des parents d'élèves, on a un, deux, trois, trois papas. Je trouve énorme. Jusqu'à présent, ça été... J'ai été à la halte garderie, après au jardin d'enfants, vraiment c'est... Et puis à Y, c'est que des femmes, au troc vêtement. Mais dans tous ces comités, il y a chaque fois eu qu'un seul homme. A l'association des parents d'élèves avant il y avait qu'un seul homme aussi. Chaque fois le président d'ailleurs, c'est marrant » (Nathalie, AP).

Ce premier constat d'une présence des hommes dans les postes de présidents, alors même que leur présence est minime dans ce type d'associations, plutôt axées sur les enfants, est révélatrice d'un déséquilibre de la répartition des postes à responsabilité au sein des associations. Ce constat d'un déséquilibre de la représentation des femmes et des hommes dans la hiérarchie des associations est partagé par Eric, animateur, qui soulève la problématique du plus grand crédit apporté à la parole des hommes tant par ceux-ci que par les femmes :

« Donc oui, c'est porté par les femmes et puis comme tu disais, c'est curieux, mais c'est quand même un président à l'association de la maison de quartier, c'est un président à l'association des habitants et que c'est curieux, mais que dans le parc de la grenouille, que ce soit Fabrizio ou Christine qui parle, j'ai quand même l'impression que quand c'est Fabrizio qui parle, y a une autre approche et pis pourtant. Et y a une autre écoute. De la part des hommes en particulier, mais des femmes aussi » (Eric, AMQ).

L'autorité des hommes paraît donc naturelle et ne leur est pas contestée, contrairement aux femmes, qui doivent prouver qu'elles sont capables d'exercer une autorité. Dans une étude s'intéressant aux trajectoires militantes de jeunes dans certains groupes politiques, Lucie Bargel (2005) s'interroge sur les mécanismes genrés qui interviennent au cœur de la socialisation politique. Concernant la division du travail, elle constate notamment que les prises de parole en réunion sont majoritairement masculines et que les hommes ont tendance à

jouer le rôle d'« attention-getting » (attirer l'attention), alors que les femmes sont plutôt dans le rôle de l'« attention-giving » (donner de l'attention) (Bargel, 2005).

Le même informateur constate encore que les hommes auraient tendance à se mettre en avant pour les postes de président, alors que les femmes leur laisseraient plus facilement la place :

« Mais de nouveau, quand on met la présidence sur la table dans une association, les hommes ont plus tendance à dire, ouais moi je veux bien. Même à compétences égales ou même moindres. Et les femmes ont plus tendance à garder un peu de réserve, en disant est-ce que vraiment c'est la position que j'ai envie de tenir ? » (Eric, AMQ).

Lucie Bargel constate une différenciation genrée dans l'accession aux postes à responsabilité. Généralement, ce sont dans des moments de changements structurels et/ou conjoncturels que des femmes accèdent à des postes à responsabilité. De plus, lorsqu'elles sont en poste, les femmes ont tendance à vivre leur engagement sur le mode du don, du dévouement et du devoir et émettent des « signaux corporels » et une « réception » différente que les hommes (Bargel, 2005).

D'autres études montrent que la division sexuelle du travail est effective quelque soit la nature plus ou moins progressiste des idées des groupes militants. Dans un article sur l'intégration de la variable de genre par certains mouvements révolutionnaires latino-américains, Jules Falquet (2005) constate que, malgré une prise en compte de principe des inégalités de genre, tous les mouvements étudiés n'ont pas ou très peu appliqués de politiques effectives de réduction de ces inégalités en leur sein. Sur la division sexuelle du travail militant tout particulièrement, les mouvements n'ont pas su remettre en question la division classique des tâches entre femmes et hommes. Au contraire, les mouvements révolutionnaires s'appuient sur cette division et ses deux principes de séparation et de hiérarchisation en limitant les tâches des femmes et en les maintenant dans un rôle traditionnel. Celles-ci sont restées cantonnées dans des positions subordonnées et ont généralement eu un moindre accès aux armes. De plus, la présence de harcèlement et de violence sexuelle dans les mouvements était répandue. Au final, les femmes ont obtenu une moindre reconnaissance et rétribution de leur travail par des mécanismes de naturalisation, de dévalorisation et d'invisibilisation (Falquet, 2005).

La plupart des personnes interrogées dans le quartier disent en premier lieu qu'il n'y a pas d'organisation hiérarchique stricte au sein de leur association. Souvent, on peut effectivement constater que la structure n'est pas extrêmement rigide au sein des petites associations et elle l'est encore moins dans les groupes non organisés en association. Si une certaine complémentarité des rôles peut faire penser à une organisation horizontale des tâches, il n'est pas moins vrai qu'il persiste une structure interne, où chaque rôle n'est pas interchangeable. D'une part, toute association possède des statuts qui définissent des rôles à certains membres du comité, d'autre part, certaines activités sont menées par des

personnes en particulier. Ainsi, Nathalie, m'expliquant que les rôles ne sont pas clairement définis au sein de l'association des parents d'élèves, me précise pourtant que les fonctions de trésorier et de secrétaire sont distribuées à un homme et à une femme et qu'elle se charge elle-même des devoirs surveillés :

« C'est vrai qu'on n'a pas vraiment de rôles définis les uns et les autres, si ce n'est le trésorier, la secrétaire, c'est une qui fait et encore, parce que quand on a des courriers à faire, on les fait en général tous ensemble. Et puis, y a peut-être juste les devoirs surveillés où je suis la seule vraiment, où c'est moi qui gère le truc. Sinon y a pas de...de tâches très définies par personne » (Nathalie, AP).

Les petites associations ont tendance à fonctionner sur le mode de la solidarité, où chaque membre se préoccupe des tâches à effectuer. Cette solidarité peut renforcer l'impression d'une interchangeabilité des rôles. La littérature sur les mouvements sociaux montre que certaines formes organisationnelles non hiérarchiques et plutôt horizontales semblent être privilégiées par les femmes (Fillieule, 2008). Selon Joan Acker, cette forme d'organisation se conformerait à une « logique féminine » socialement acquise « qui les pousserait à cultiver des structures alternatives permettant l'horizontalité des relations de pouvoir, l'expression de l'émotion, de l'empathie et de l'attention aux autres » (Fillieule, 2008 : 22). Pourtant, il ne faudrait pas idéaliser ce mode de fonctionnement collectif et non hiérarchique, car il n'est pas dépourvu de relations de pouvoir. En effet, les relations hiérarchiques sont d'autant plus fortes qu'elles sont niées et cachées dans un contexte de forte solidarité entre les membres (Fillieule, 2008).

Dans la plupart des associations, une personne assume le rôle et les tâches de présidence. Même pour une petite association, l'endossement du titre de président-e implique l'acceptation de jouer un rôle public, notamment face à la presse ou aux pouvoirs politiques et administratifs. Dans l'extrait suivant, on remarque le rôle spécifique du président face aux pouvoirs publics. Il existe une ambivalence dans le discours de cette personne, car si les dossiers de l'association sont censés être gérés par tous les membres, c'est bien le président qui prend le rôle de communiquer avec les autorités compétentes :

« Bein en fait, les dossiers, on les gère tous, tous ensemble. En l'occurrence pour les arbres j'étais en vacances. Là, c'était Françoise qui a remarqué. Je crois qu'elle a même envoyé un petit article sur la Tribune de Genève jeudi dernier, mais j'ai pas lu. Donc elle a relancé ça. Et puis moi en tant que président, j'ai repris ça et pis j'ai relancé un peu plus haut. Tu vois ? Je viens de renvoyer le mail un peu plus haut » (Paulo, PAH).

Les implications publiques liées à la présidence d'une association semblent gêner un certain nombre de femmes engagées dans les associations du quartier. Ainsi, Nathalie rejette cet aspect lié à l'engagement associatif :

« Alors, moi personnellement, j'ai jamais été à ce genre de réunion, moi j'oserais pas. Moi je suis quelqu'un de très réservé, timide et qui, ce côté public, politique, j'y connais rien. J'y comprends rien » (Nathalie, AP).

Cette déclaration n'est pas vraiment étonnante, car « dans le champ des activités politiques, beaucoup de femmes manifestent un moindre intérêt auto-déclaré pour la politique et intériorisent leur incompétence statutaire, au même titre que d'autres dominés » (Fillieule, 2008 : 31). Les études s'intéressant au rôle du leadership dans les organisations montrent que les personnes qui occupent les positions de leader sont souvent celles qui sont le mieux dotées en ressources sociales valorisées, reproduisant ainsi dans les mouvements et les associations les divisions en cours dans la société. Le leadership est donc plus souvent assuré par des hommes blancs, d'un certain âge et de catégorie sociale aisée (Fillieule, 2008).

D'un côté, l'accession des femmes aux positions de leaders dans les milieux associatifs et militants pose toujours de nombreuses difficultés. Par exemple, Cécile Guillaume montre, dans une étude sur un syndicat français, que « l'exercice des responsabilités y repose sur des modes informels de soutien, de cooptation et de fonctionnement qui privilégient les hommes et desservent les militantes, si bien qu'elles ne parviennent pas à crever le plafond de verre en dépit de la mise en place de mécanismes devant favoriser la féminisation. N'y réussissent, finalement, que celles qui s'alignent sur le modèle militant masculin » (Fillieule, 2008 : 25).

D'un autre côté, les études féministes ont mis en cause la vision androcentrique et réductrice du leadership en montrant l'invisibilisation des femmes dans les positions de leader, parce qu'elles occupaient ces positions de manière différente que les hommes. Ainsi, Belinda Robnett et Kathleen Jones « montrent que dans le mouvement des Droits civiques, les femmes ont occupé des positions de leadership secondaires dont le rôle fut crucial dans l'émergence et le développement de la cause » (Fillieule, 2008 : 26). Les « leaders pont », comme les nomme Robnett, « prennent tout particulièrement en charge le 'travail émotionnel' et assurent les liens affectifs et de solidarité entre les membres des communautés de base » (Fillieule, 2008 : 26).

Enfin, l'investissement des postes à responsabilité suit des dynamiques de déplacement genrées. Si des femmes sont à l'origine du succès d'une action, elles sont remplacées par des hommes quand le mouvement prend de l'ampleur. De plus, lorsque des femmes investissent des postes à responsabilité, ceux-ci suivent une logique de dévaluation, de la même façon que dans le processus de dévalorisation des professions qui se féminisent (Fillieule, 2008).

Dans l'extrait suivant, la présidente de l'association des parents d'élèves expose le fait qu'elle ne se sent pas à l'aise avec la prise de parole publique et ne désire plus assumer sa fonction plus longtemps. Le fait de devoir être un relais par rapport aux médias, comme dans l'affaire du « Rodéo »²² qu'elle évoque, est un

²² Le Rodéo est un bar situé dans le quartier, que les propriétaires désirent transformer en boîte de nuit et dont l'accès de sécurité se situerait dans la cour de l'école primaire. En apprenant cette nouvelle, l'association des parents d'élèves a déposé un recours au nom d'un des membres de l'association. Celui-ci ayant perdu son recours, l'association a dû rembourser les frais du tribunal.

exercice qu'elle redoute, contrairement au président de l'association de la maison de quartier, auquel elle se compare :

« Moi en tout cas, je vais pas démissionner de l'association, mais je veux plus porter la responsabilité de... Parce que malgré tout, dès qu'il y a un truc, quand il y avait le « Rodéo », c'est toujours nous qui sommes interpellés. C'est la presse qui t'appelle, moi je suis un peu, pff... Ce genre de truc, je déteste. Je suis pas comme Jean-Pierre. Une autre personnalité » (Véronique, PAP).

Dans le cas de Jean-Pierre, la situation est différente. Sa profession de journaliste le prépare à l'aspect de fonction publique de sa position de président. D'autant plus que l'association de la maison de quartier est plus institutionnalisée et plus exposée au regard public que l'association des parents d'élèves. Le manque d'habitude de parler en public peut se révéler un frein à l'engagement associatif et, comme dans le cas de Véronique, générer un malaise à occuper la position de présidente d'association :

« Pour moi ça me coûte aussi parce que je suis plutôt assez timide. 'Fin, je suis pas timide dans ma relation comme ça avec les gens, ça j'ai aucun... Par contre je déteste prendre la parole, tu vois, en public. Ça c'est des trucs pour moi c'est horrible. Ça me coûte beaucoup, donc ça c'est aussi quelque chose qui est aussi un frein quoi » (Véronique, PAP).

Dans les groupes non organisés en association, comme celui du parc de la grenouille, la répartition des tâches existe aussi. Peut-être de manière plus insidieuse, parce qu'aucun statut ne définit clairement les rôles. Ainsi, Christine a peu à peu pris le rôle de « coordinatrice » du groupe d'habitant-e-s de ce parc. Elle explique dans l'extrait suivant comment elle et son mari se répartissent les rôles dans leurs engagements respectifs. A elle le rôle pratique, pour lui la représentation publique :

« Oui, il est... C'est la même chose pour l'école en fait. Moi je suis un peu le quotidien, remplacer les tuyaux, organiser les arrosages, etc... Mais lui il est beaucoup venu aux réunions. Alors il cherche moins les enfants à l'école, mais il fait partie du conseil d'établissement. Donc l'association des parents d'élèves c'est plutôt lui, pis moi je fais, parler aux maîtresses et chercher les enfants à l'école. On a chacun notre... En réunion, il est beaucoup mieux que moi, parce que moi je m'énerve. Tandis que lui, il arrive à dire les choses, exactement ce qu'il veut dire, mais sans vexer qui que ce soit » (Christine).

Parmi les trois associations étudiées, deux sont présidées par des hommes et une par une femme. Il me semblait intéressant d'observer de quelle manière s'était faite l'accession aux postes de président-e-s pour les un-e-s et les autres et comment les personnes investissaient leur rôle une fois en poste. Pour Véronique, on pourrait parler d'une accession au poste de présidente de l'association des parents d'élèves « par défaut ». Dans l'extrait suivant, elle livre son parcours et la manière dont elle a été propulsée présidente, sans vraiment en avoir envie :

« Et puis, j'ai commencé comme ça une année et puis après bein ils cherchaient quelqu'un... Fin des gens partaient, y a le président qui devait s'en

aller parce qu'il déménageait. Pis je me suis sentie poussée à prendre cette place, parce qu'il y avait... Tous les gens avaient déjà un poste, si tu veux, que ce soit trésorier, secrétaire et puis au fond, bein il restait plus ou moins plus que ça. Voilà, je me suis retrouvée... Moi c'est pas du tout quelque chose que je souhaitais. Moi j'étais bien au comité, pis c'est vrai qu'on m'a dit... Voilà c'était un peu la bouée de sauvetage, il fallait quelqu'un, un prête-nom presque. J'ai dis ok, je le fais, mais en sachant que j'ai besoin du soutien des autres, que moi je vais pas pouvoir m'investir plus. Et que j'estime que quand des gens veulent prendre ce rôle là, c'est peut-être parce qu'ils veulent s'investir plus que les autres. Enfin je sais pas, d'avoir ce rôle de représentation... Moi je tenais pas spécialement à ça. Et puis voilà, maintenant ça fait, je sais plus combien d'années, mais pas tellement que ça. Peut-être trois, quatre ans, à peu près » (Véronique, PAP).

Dans sa manière de concevoir le rôle de présidente, elle estime devoir plus s'investir que les autres membres. Pourtant, elle déplore ne pas pouvoir s'investir comme elle aimerait et donner plus de temps à l'association. On remarque que Véronique sous-estime la valeur de son travail. Dès le début, elle a demandé l'aide des autres membres pour la soutenir. On peut donc concevoir qu'elle arrive, au bout de quatre années de mandat, à un épuisement et un sentiment de ne pas avoir pu tenir son rôle de la manière dont elle aurait voulu.

Dans le cas de Paulo, son accession au poste de président de l'association des habitant-e-s du quartier s'est également fait de manière un peu involontaire. Si au début il ne désirait pas devenir président, il a ensuite accepté ce rôle pour permettre à l'association de perdurer. Son acceptation du poste de président est vécue comme un acte de courage suivant un déclic personnel :

« Et pis à partir de là, l'association, il y a quelqu'un qui me demande si je voulais être président. Moi je dis, non, non, je reste au comité. J'ai dit non, je reste au comité à la limite. Parce que ils savaient que j'avais aussi fait la pétition du « Cuba Libre »²³. Je m'étais investi, pis... J'ai dit, non, non, je veux pas être président, je veux rester au comité. Et pour finir après avec le temps, on a vu que personne voulait non plus prendre ça, la présidence. Et je me suis dit, c'est dommage de laisser tomber une association comme ça. Il faut bien des statuts, avec un président et des membres de comité et tout. Alors je me suis dit, allez hop, j'ai un déclic, j'ai eu un déclic, je vais me lancer. Alors c'était le 10 juin 2008, on a eu la première assemblée et je me suis présenté comme président » (Paulo, PAH).

L'association des habitant-e-s est très récente et dépend encore passablement des ressources matérielles et organisationnelles de la maison de quartier. Pour Paulo, c'est une première expérience en tant que président. Le fait d'être membre du comité de l'association de la maison de quartier, également, lui permet

²³ Le Cuba Libre est une boîte de nuit du quartier contre laquelle une pétition d'habitant-e-s a été lancée, afin de faire cesser les nuisances nocturnes occasionnées par ses client-e-s aux riverain-e-s. Cette pétition, initiée par Paulo, est un des éléments fondateurs de l'association d'habitant-e-s du quartier.

d'apprendre quelles sont les attentes liées à son poste et de gagner en expérience. Après une année au poste de président, il s'est représenté en 2009 et a été réélu pour une année supplémentaire.

Enfin, l'entrée de Jean-Pierre au comité de l'association de la maison de quartier s'est faite après avoir été repéré par un animateur. Il avoue sans problème avoir été flatté que l'on pense à lui. Il faut dire que son statut de journaliste en faisait quelqu'un de prédisposé à ce rôle public. L'accession au poste de président s'est faite au fil des années :

Et toi, qu'est-ce qui t'a motivé à te lancer dans le comité et puis à prendre des responsabilités là-dedans ?

« Au départ ? C'était que j'étais très flatté qu'on me demande. (...) Et puis un jour, Felipe, sachant que j'étais journaliste, m'a dit, écoute tu voudrais pas faire partie du jury du discours, du concours de discours. Je suis venu, etc... Pis après, évidemment, il m'a mis le grappin dessus, écoute il faut que tu viennes au comité, etc,... Et pis voilà, comme j'avais du temps libre et que ça me disait et que je savais pas trop ce que c'était, une maison de quartier, ouais. (...) Donc voilà, de fil en aiguille, je me suis de plus en plus impliqué. Et il y a 6 ans je suis devenu président, quand Louis a dit qu'il voulait passer la main » (Jean-Pierre, PMQ).

Si l'association de la maison de quartier est sans hésitation celle des trois qui demande un rôle public plus important pour son président, c'est aussi celle dont le président est le plus engagé. Présent dans de nombreux comités et commissions, actif au sein de la FASE et de la FCLR, Jean-Pierre cumule les mandats. Par rapport aux trois autres associations, c'est celui qui a la plus grande longévité au poste de président. Loin de se fatiguer de ce rôle, il reste motivé et entend bien mener encore de nombreuses actions à ce poste.

Cette observation de la division sexuelle du travail parmi les associations du quartier nous mène à poser le double constat, d'une part, d'un courant de féminisation de la base des associations de quartier et d'autre part d'une hiérarchisation des activités au sein de ces associations. En effet, les femmes représentent la majorité des membres de ces associations, elles sont présentes dans les assemblées, dans les actions quotidiennes et dans les comités. Les hommes, moins présents en nombre, sont proportionnellement mieux représentés dans les comités et aux postes à responsabilité. On remarque une ambivalence de la perception de la féminisation des associations de quartier. Souvent, les femmes minimisent l'impact de leur investissement en l'intégrant par exemple dans une action concertée des couples. Les hommes, pourtant moins présents dans la base, occultent l'action des femmes par leur surreprésentation dans les organes supérieurs. S'ils sont plus facilement enclins à reconnaître la forte participation des femmes, leur forte présence dans les comités contribue certainement à empêcher les femmes d'accéder aux fonctions de représentation.

Le faible niveau d'organisation des associations du quartier (hormis à l'association de la maison de quartier), ne gomme pourtant pas toute hiérarchie en leur sein. Contrairement aux principes d'égalité et de solidarité énoncés par les

membres de comité, il existe bel et bien une répartition des tâches et des rôles différenciés dans les associations. Ainsi, toutes et tous ne sont pas également disposé-e-s à jouer le rôle public que sous-entend le poste de président-e d'association. Si d'un côté les femmes ont du mal à accéder aux postes de représentation sauf à se calquer sur un modèle masculin hégémonique, d'un autre côté, les résistances sont fortes à l'acceptation d'une forme différenciée de leadership, dont la norme serait moins androcentrée.

3.2 Un engagement en tant que mère

Un bref retour sur l'histoire de la maternité nous montre que celle-ci a subi différents traitements sociaux et politiques selon les époques et les contextes. Le 18^{ème} siècle est porteur de deux changements majeurs par rapport à la perception de la maternité, dont les effets sont toujours d'actualité. D'une part, un nouveau type de femme est promu au rang de modèle, c'est la « bonne mère » et d'autre part, une nouvelle valeur l'accompagne, c'est « l'amour maternel » (Collin et Laborie, 2000). L'historicisation de l'amour maternel permet de l'extraire de son statut d'instinct, qui l'inscrirait dans la « nature féminine ». D'ailleurs, comme le rappelle justement Yvonne Knibiehler, « la fonction maternelle chez les humains n'a rien de naturel ; elle est toujours et partout une construction sociale, définie et organisée par des normes, selon les besoins d'une population donnée à une époque donnée de son histoire » (Knibiehler, 2001 : 13).

Au début du 20^{ème} siècle, en France, la maternité est une « obligation identitaire pour les femmes » (Thébaud, 2001 : 31). Pourtant, les mères ne disposent d'aucun droit sur leurs enfants et dans le mariage. Les politiques familialistes et natalistes considèrent que la maternité est un devoir des femmes mariées. Les féministes maternalistes leurs opposent une vision de la maternité comme un atout, et s'en servent pour revendiquer les droits politiques et sociaux pour les femmes. Peu à peu, la création d'allocations familiales et de lois autour de la maternité font de celle-ci une « fonction sociale contrôlée et protégée médicalement et socialement » (Thébaud, 2001 : 34). Le modèle bourgeois de la famille trouve son apogée après la deuxième guerre mondiale, où la norme familiale est celle du père gagne-pain et de la mère au foyer. Depuis le 19^{ème} siècle qui a vu son imposition, le modèle s'est peu à peu démocratisé et a reçu l'approbation de la science. Avec l'arrivée de la guerre froide, les positions se figent et tous les camps se retrouvent pour glorifier la « mission maternelle des femmes » (Thébaud, 2001 : 36).

Les années 70 voient la naissance d'un mouvement féministe rejetant toute forme de compromis et s'inscrivant dans une démarche radicale (Thébaud, 2001). A la suite de Simone de Beauvoir, les féministes rejettent la maternité et veulent dissocier le maternel du féminin. La maternité est considérée comme « un handicap biologique, comme un obstacle naturel à l'avènement de sujets femmes, libres, actifs et productifs » (Thébaud, 2001 : 39). Dès 1970, Christine Delphy analyse « le mode de production familial dans lequel la « classe des femmes » fournit gratuitement travail domestique et élevage des enfants » (Thébaud, 2001 : 39). La maternité est alors vue comme « l'élément fondamental du système d'exploitation et de domination patriarcales » (Thébaud, 2001 : 39). Parallèlement, une position féministe différentialiste se développe, tentant de valoriser le féminin dans tous les actes de la vie des femmes. La maternité y est glorifiée, tout en revendiquant une plus grande considération des femmes enceintes et des mères (Thébaud, 2001). Mais la revendication principale de tous les mouvements féministes des années 70 est « d'obtenir le droit et les moyens de refuser la

maternité, le droit et les moyens de choisir le moment d'enfanter » (Thébaud, 2001 : 41).

Selon Agnès Fine, l'accession à la maternité semble être encore un passage essentiel dans la construction identitaire des femmes et « pour une majorité des femmes françaises, la maternité est vécue comme une affirmation de l'identité féminine » (Fine, 2001 : 71). L'auteure analyse la construction sociale du désir d'enfants chez les femmes qui passent par des procédures de procréation médicalement assistée. Lorsque les couples ne peuvent pas avoir d'enfants « naturellement », les femmes sont les premières concernées par les procédures médicales. Ce sont elles qui subissent les inséminations, mais aussi elles qui choisissent de leur arrêt. Le désir d'enfant se fait plus fort chez elles, parce qu'elles sont les principales actrices de ces méthodes. De plus, lorsqu'une procédure d'adoption est déclenchée, elle est souvent portée par les femmes qui ont subi des essais infructueux d'insémination artificielle (Fine, 2001). Ces constats mènent l'auteure à déclarer que « tout se passe comme si, aujourd'hui encore, la maternité était vécue comme une étape nécessaire dans la construction de l'identité féminine, alors que la paternité n'aurait pas la même fonction identitaire dans la construction de la masculinité » (Fine, 2001 : 69).

Traditionnellement, l'organisation sociale a fonctionné sur une stricte répartition des tâches entre femmes et hommes, dont la complémentarité est fondamentalement inégalitaire « entre les tâches « féminines » liées à la perpétuation de la vie (la famille, la sphère domestique), et les tâches « masculines » liées à la transformation du monde (l'art, la science, la politique, la guerre) » (Théry, 2001 : 254). Dans une conception « organiciste » du couple, l'homme est le chef de famille, car il est à la fois doué d'un caractère politique et domestique, alors que la femme est uniquement reléguée à la sphère domestique (Théry, 2001).

Le modèle de la « complémentarité inégalitaire des tâches » implose dans les années 70, suite au mouvement féministe et à sa critique de la réduction de la féminité à la maternité (Théry, 2001). Pourtant, la fin de ce modèle inégalitaire n'a pas mis fin au partage sexué des tâches et la progression des femmes dans la sphère du travail et du politique n'a pas impliqué de réorganisation des rapports entre les espaces privés et publics. Les hommes n'ont que très peu investis la sphère privée et les femmes se sont retrouvées seules à devoir trouver des moyens pour gérer la famille et un travail rémunéré. Cette situation crée de nouvelles inégalités pour les femmes et surtout entre les femmes de différentes catégories sociales. Car les plus touchées par l'épuisement des « doubles journées de travail » sont celles qui doivent assumer l'entièreté des tâches ménagères, trouver des moyens de garde pour les enfants et subir un emploi souvent précarisé (Théry, 2001).

Nous posons l'hypothèse que l'engagement majoritaire des femmes dans les associations de quartier portant sur des sujets liés à l'enfance (association des parents d'élèves) ou participant à l'amélioration de la qualité de vie (association d'habitant-e-s) est en adéquation avec leur rôle traditionnel dans la sphère privée

et peut, à ce titre, être lu comme un élargissement de ce dernier dans l'espace public. Nous verrons comment la préoccupation des femmes pour le bien-être des enfants est bien souvent perçue, et vécue par les protagonistes elles-mêmes, comme un effet de la nature. Cette naturalisation a pour effet de sous-évaluer la portée de leur engagement associatif. En même temps, cet investissement leur permet d'acquérir des compétences associatives et permet également aux femmes sans emploi de créer et bénéficier d'un réseau social, notamment entre mères.

Un certain nombre d'études montrent que les actions de type communautaire sont plus souvent le fait de femmes, particulièrement dans les quartiers populaires. Par exemple, dans le cas des communautés mexicaines de Los Angeles étudiées par Mary Pardo, les femmes actives dans la communauté sont souvent sans activité rémunérée stable. D'un côté, leur activisme communautaire peut être perçu comme traditionaliste et visant un certain contrôle social, notamment sur les relations de voisinage. D'un autre côté, cet engagement permet à ces femmes sans emploi rémunéré de réaliser une activité dans la sphère publique, qui leur apporte une certaine reconnaissance sociale (Pardo, 1998).

Nancy Naples reprend la notion de « motherhood », qu'on pourrait traduire par « maternité » ou « maternalisme », définit par Koven et Michel comme « les idéologies et les discours qui exaltent la capacité des femmes à être mère et appliquent à la société entière les valeurs attachées à ce rôle : le soin apporté à autrui, l'éducation des enfants et la moralité » (in Naples, 1998 : 4). Ce sens de la « maternité » est fortement influencé par les divisions de classe et de race qui ont cours dans la société et particulièrement dans le contexte des populations immigrées aux Etats-Unis (Naples, 1998). Selon cette auteure, l'activisme communautaire des mères (« activist mothering ») afro-américaines et latino-américaines issues des quartiers populaires aux Etats-Unis est basé sur un « capital maternel », compris dans un sens large, mêlant les dimensions politiques, familiales et professionnelles. Ainsi, « les travailleuses communautaires définissent le « good mothering » comme comprenant toutes les actions, incluant l'activisme social, qui s'adressent aux besoins des enfants et de la communauté » (Naples, 1992 : 448). Les activistes communautaires se servent de leur identité de mère et de « gardiennes » de la communauté pour développer leur engagement (Naples, 1992).

Les discours des femmes engagées dans les associations du quartier étudié montrent un certain déséquilibre au sein des couples dans la répartition des tâches d'organisation liées au quotidien et à l'éducation des enfants. La « charge mentale » liée à la gestion du quotidien dans la sphère privée et à un engagement associatif dans la sphère publique est souvent pour elles une source de fatigue, voire de découragement. Enfin, leur préoccupation pour les enfants est aussi liée à une certaine image de la « bonne mère », qui n'est pas sans relation avec le milieu d'origine sociale et ethnique ou nationale. Le souci de correspondre à cette image apparaît dans les discours comme dans les pratiques des personnes

engagées dans le secteur associatif et des professionnel-le-s de l'animation socioculturelle. On peut donc se demander quel rôle joue la maison de quartier dans l'imposition de cette image de la bonne mère, notamment au travers des activités qui sont proposées aux enfants dans les parcs.

3.2.1 La naturalisation du lien mère-enfant

Un premier constat concernant l'engagement des femmes en faveur des enfants est que celui-ci est souvent interprété comme découlant d'un ordre naturel par les personnes interrogées. Selon Gérard Neyrand, la naturalisation du rapport des femmes aux enfants perdure, alors qu'évoluent les rapports à la parentalité, parce que la maternité reste associée aux fonctions biologiques de la grossesse, de l'accouchement ou de l'allaitement (Neyrand, 2004). Pour cet auteur, le modèle de la complémentarité hiérarchique entre hommes et femmes continue à influencer les constructions identitaires et « articule à une domination masculine générale, sociale, économique et politique, un pouvoir maternel sur les enfants » (Neyrand, 2004 : 25). Les femmes, notamment les moins bien dotées socialement, sont incitées « à investir et défendre ce qui leur paraît comme un *primat* maternel sur les enfants, légitimé par la biologie et pensé comme naturel » (Neyrand, 2004 : 25). Pourtant, il n'est pas anodin de rappeler que l'investissement maternel dans l'éducation dépend largement de la valorisation sociale du lien mère-enfant et celle-ci a fortement varié dans le temps et selon les contextes (Badinter in Neyrand, 2004).

Dans l'extrait suivant, la féminisation des associations liées à l'enfance est traitée de manière évidente par le lien existant entre femmes et enfants :

« Je sais pas, je regarde toutes les assoc, mais j'ai toujours été dans des associations qui concernent les enfants, donc évidemment y a toujours eu beaucoup de femmes. Plus de femmes que d'hommes » (Nathalie, AP).

A l'inverse, les hommes semblent exclus de cette association femmes-enfants. Leur relative absence de ce type d'engagement est justifiée par leur manque d'intérêt pour ce domaine d'activité :

« Je pense qu'ils ont tellement d'autres choses, si je regarde le mien. Ils ont tellement d'autres préoccupations » (Nathalie, AP).

Les hommes auraient donc d'autres préoccupations qui les empêcheraient de s'intéresser en priorité à la cause des enfants. Pourtant, on a vu dans le chapitre précédent que certains hommes s'engagent également dans ce type d'association, à la différence que c'est souvent dans les comités qu'on les retrouve.

L'informatrice suivante relève également la normalité du lien femmes-enfants, mais elle ajoute une précision en parlant des mères et non plus des femmes en

général. De plus, elle relève un aspect supplémentaire qui est la charge imposée aux femmes de gérer le quotidien des enfants, par exemple concernant l'école :

« Mais je pense que ce qui touche aux enfants, par la force des choses, ça touche plus les mamans c'est normal. (...) Et je sais pas, c'est quand même un truc qu'on a plus en charge et du coup... Moi je vois chez moi, je dis pas qu'il se préoccupe pas des enfants, mais j'entends... Pas comme moi, mais peut-être c'est propre à chez nous. Mais c'est sûr que c'est moi qui ai en charge tout ce qui se passe à l'école. Je veux dire, donc du coup c'est... Ça me semble logique que ce soit moi qui aie (...) Mais c'est vrai que les enfants, c'est les mamans quoi. C'est un peu simpliste, mais c'est quand même » (Véronique, PAP).

Cette informatrice constate une différenciation des investissements masculins et féminins par rapport à l'éducation des enfants. On reconnaît la division sexuelle du travail qui veut que les mères prennent plus en charge les enfants, alors que les hommes sont en grande partie déchargés de ce travail. Cette division du travail est pourtant perçue comme une particularité du couple par Véronique, qui accepte cet état de fait comme normal.

Enfin, ce troisième témoignage, émanant d'une animatrice de la maison de quartier, confirme cette pensée liant la maternité à une volonté d'engagement en faveur des enfants. Ainsi, les femmes se trouveraient face à un dilemme : élever ou sacrifier l'éducation de leurs enfants, comme si d'elles seules dépendaient cette tâche éducative :

« Et la femme, moi je pense, c'est tout bêtement lié à la maternité, au fait d'élever des enfants et d'avoir envie d'être là et de pas sacrifier ça. Sacrifier la vie des enfants, l'éducation » (Lucie, AMQ).

Si la naturalité du lien mère-enfant semble être acceptée par plusieurs actrices du monde associatif et que leur engagement dépend bien souvent de cette préoccupation pour le bien-être des enfants, le rôle des mères dans l'engagement pour le quartier n'est pas forcément reconnu en tant que tel. Dans l'extrait suivant, on retrouve cet aspect dans l'ambivalence du choix des termes employés par Christine. D'une part, elle admet que ce sont des mamans qui s'engagent pour leurs enfants, mais d'autre part, elle généralise l'implication dans le quartier en parlant des gens :

« Mais peut-être que c'est simplement que c'est, il se trouve que dans ce quartier, y a des gens qui s'impliquent, y a des mamans qui ont envie que leurs enfants vivent dans un truc bien et quand on est arrivé, c'était peut-être moins bien et qu'on a essayé d'y faire quelque chose » (Christine, CGG).

On peut percevoir dans ce type de discours une volonté de correspondre à la norme égalitaire, avec laquelle les pratiques quotidiennes entreraient en contradiction. Ainsi, Gérard Neyrand, affirme que l'on assiste d'un côté à la montée de la « monoparentalisation maternelle » et à l'inégale répartition des pratiques de parentalité, tandis que de l'autre côté, on valorise le couple et la coparentalité, ainsi que « l'adhésion à l'idée d'égalité parentale » (Neyrand, 2004 : 29).

Les femmes ne sont pas seules à naturaliser la relation mère-enfants et les hommes interrogés partagent également ce discours, que l'on retrouve par exemple dans les paroles du président de l'association de la maison de quartier, cherchant à justifier la présence majoritaire des femmes dans ce type d'associations :

« Moi je me suis déjà demandé si ça avait trait uniquement au fait que les maisons de quartier ont quand même une activité qui est en grande partie orientée vers les enfants. Donc peut-être que voilà. Une espèce de réflexe un peu matriarcal, un peu maternel, comme ça, peut-être » (Jean-Pierre, PMQ).

Ce discours est également ambivalent, car il fait l'impasse sur la présence d'hommes et de femmes au sein de l'association. Si le réflexe matriarcal ou maternel peut servir d'explication pour l'implication des femmes, il ne peut suffire à expliquer l'engagement des hommes, sauf à les associer à ce mouvement.

Les engagements associatifs liés aux enfants sont plus généralement associés au « rôle de mère »²⁴. Celui-ci est alors fortement contraignant, car il implique pour les femmes une quasi-obligation de se conformer aux attentes sociales concernant l'éducation et le soin portés aux enfants :

« Donc voilà, je dirais c'est pas forcément pour suivre les enfants, mais c'est peut-être plutôt parce que ça va avec ton rôle de mère, femme, en fonction du temps que te laissent tes enfants, suivant l'âge qu'ils ont » (Lucie, AMQ).

La plupart des femmes interrogées avaient eu d'autres engagements liés à la cause des enfants en plus de leur implication dans le quartier. Ces expériences précédentes ayant certainement contribué à leur engagement actuel. Dans le premier extrait, Véronique expose son expérience au sein d'une association en faveur des jeunes mères :

« Avant oui, j'étais à l'association « bien être », c'est une association qui s'occupe, c'est toujours en lien avec les enfants. C'est une association qui est née, si tu veux, pour demander que des sages-femmes puissent, des sages-femmes de l'arcade puissent accoucher des femmes à l'hôpital et qu'ensuite les femmes ressortent tout de suite en ambulatoire. C'était pour avoir, si tu veux, le suivi d'une sage-femme les deux dernières semaines, etc... » (Véronique, PAP).

Le parcours associatif des femmes dans des domaines liés à l'enfance n'est parfois pas dénué d'un regard critique sur leur propre expérience. Ainsi, Lucie, animatrice, reconnaît avoir eu un parcours relativement traditionnel au regard des engagements de femmes lorsqu'elle commente son implication dans la garderie de son village :

« Alors moi, caricature complète. Comme toutes ces femmes, exactement. J'ai été pas mal impliquée tout d'abord dans la garderie du village, parce qu'il y avait

²⁴ On remarque que le discours sur les mères ne fait pas de distinction entre les femmes avec ou sans enfants. Toutes les femmes sont considérées comme potentiellement mères et doivent donc se conformer aux attentes de la société envers elles.

pas de garderie et c'était un comité associatif de femmes, on était que des femmes » (Lucie, AMQ).

Un peu après, elle retrace l'ensemble de son parcours dans le milieu associatif en le reliant à l'évolution de ses enfants. On remarque bien dans l'extrait suivant la logique des engagements de Lucie, qui suivent le parcours scolaire de ses enfants :

« Moi mon parcours, je pense qu'il a été beaucoup lié... J'ai aussi fait partie des parents d'élèves. Une fois ou deux. Mais c'est vrai, moi je dis toujours ça en tant que femme, tu suis quand même l'évolution de tes enfants. Tu es quand même baignée dans... Donc ça je pense c'est aussi un des trucs, c'est que quand les enfants sont petits, tu as ça comme temps et nous nos réunions, je crois même qu'on les faisait..., non on les faisait le soir. Après ils sont plus à la garderie, tu restes une année ou deux, parce que c'est sympa, y a les copines et tu veux pas les lâcher. Après tu leur dis, mais je vais quand même partir. Après tu te mets dans un truc de parents d'élèves un peu plus grands. Tu fais du sport. Après eux ils partent, tu as plus envie de t'engager. Donc peut-être que je ferais la bibliothèque municipale dans quelques années. A la retraite. Mais là je suis plutôt... C'est vrai que voilà, c'est tout à fait caricatural. Comme quoi, pas dans le mauvais sens du terme, mais comme quoi, c'est pas le bon mot non plus, mais on suit... » (Lucie, AMQ).

Ces extraits d'entretiens nous permettent de comprendre la logique découlant de l'engagement des femmes interviewées en faveur des enfants. Cette logique tend à percevoir le lien entre femmes et enfants comme découlant naturellement de l'expérience de la maternité. La maternité et les fonctions qui lui sont associées semblent être un bastion bien gardé de la différenciation entre femmes et hommes. La naturalisation du lien mère-enfant a pour effet une certaine invisibilisation de l'engagement des femmes dans ce secteur associatif, qui est perçu comme relevant de « qualités féminines » et ne nécessitant donc pas de compétences acquises.

3.2.2 La création d'un réseau social de mères

La relative invisibilisation du travail des femmes doit toutefois être nuancée par l'acquisition de compétences à la fois pratiques et relationnelles grâce à leur investissement dans le domaine associatif. Une des principales raisons donnée par les femmes interviewées à leur engagement associatif dans le quartier est la volonté de créer des liens avec des personnes partageant les mêmes intérêts. Souvent, ce sont les enfants qui constituent le déclencheur des engagements associatifs en permettant des rencontres avec d'autres parents. Pour les femmes sans emploi ou travaillant à temps partiel, cette insertion dans des groupes constitue parfois un moyen de sortir de l'isolement du foyer et permet de créer et bénéficier d'un réseau social entre mères.

C'est ainsi que Véronique m'explique comment elle a décidé de se lancer dans l'association de parents d'élèves. Au début, c'était pour elle une volonté plus ou moins consciente de créer des liens sociaux avec des gens du quartier :

« C'est vrai que l'implication associative que j'ai c'est au niveau de l'association de parents, où vraiment je suis impliquée quoi. C'est quelque chose que je pensais plus ou moins au début quand les enfants ont commencé l'école et pis je crois que ça a été aussi un besoin par rapport au fait que j'avais à un moment envie de me retrouver avec des gens avec lesquels j'avais un peu des choses à partager, ce que j'avais pas vraiment dans le quartier. (...) Et puis, ça s'est peut-être pas fait de manière si consciente que ça, mais je me rends compte maintenant que c'est là que j'ai aussi réussi à trouver des affinités au travers de cet engagement, qui aurait pu se faire aussi au niveau de l'association aussi pour l'animation, je sais pas quoi... » (Véronique, PAP).

Habitante du quartier depuis 12 ans, Véronique occupe un emploi à 70% dans le secteur social. Depuis la naissance de ses enfants, aujourd'hui âgés de 8 et 11 ans, elle s'est peu à peu impliquée dans la vie de quartier. C'est l'entrée des enfants à l'école qui a été le véritable déclencheur de son engagement dans le quartier :

« Alors c'est vrai, jusqu'à ce que j'aie les enfants c'était différent, parce que tu t'impliques moins, fin on s'impliquait pas tellement dans le quartier quoi. Du coup, on y faisait quasi rien. T'as ta vie ailleurs. Pis après quand ils sont petits, à la crèche, pareil quoi. J'allais un peu au parc de X. Mais que je trouvais à l'époque assez glauque quoi. J'aimais pas vraiment. Le parc de la grenouille était encore très, pas encore réhabilité. Moi j'allais plutôt autour de la crèche qui était à Y. Pis au fond, je rencontrais pas beaucoup de gens quoi. Petits, j'ai pas rencontré beaucoup de gens de X. Plutôt des gens de Y avec qui j'ai gardé des contacts aussi. Donc c'est vraiment quand ils ont commencé l'école que là, il a fallu se mettre dans une vie de quartier quoi » (Véronique, PAP).

Son entrée dans le monde associatif du quartier correspond à une envie de créer des liens avec des personnes ayant les mêmes objectifs et intérêts qu'elle. Cette activité associative lui permettant également de garder un regard sur les activités de ses enfants :

« Bein, je pense que c'était une opportunité d'être à la fois dans quelque chose du quartier quoi, si tu veux. Et d'un autre côté, en lien avec les enfants. Ce qui était quand même un peu ma priorité aussi à ce moment là. Pis je me disais, j'avais envie de... ouais de m'engager dans quelque chose d'associatif qui me corresponde. Pis au fond, dans le quartier il y avait un peu que ça. Je pense c'était aussi, comme je te dis, ce besoin peut-être de rencontrer des gens, autre que peut-être les deux, trois mamans avec qui j'avais pas grand-chose à échanger, des fois à la sortie de l'école. Pis j'ai dû prendre ça comme une opportunité aussi. Maintenant je me dis ça. C'était pas un truc vraiment que j'ai fait sciemment, mais... Mais assez vite, je me suis dit, là y a des gens avec qui j'ai un peu envie d'échanger plus que, voilà » (Véronique, PAP).

On remarque dans cet extrait d'entretien l'importance de la dimension sociale de rencontres et d'échanges avec des personnes ayant les mêmes centres d'intérêts. Les enfants servent de déclencheur pour l'engagement associatif dans le quartier. Le lieu de socialisation est d'abord l'école, où les mères se retrouvent à la sortie des classes. Pour Véronique, cette envie d'échanges n'était pas satisfaite par les rencontres avec les autres mères à la sortie de l'école, avec lesquelles elle n'a pas créé de véritables liens, d'où son engagement dans l'association des parents d'élèves.

Nous remarquons que les espaces répondent à des logiques de genre, dans le sens où certains lieux sont presque exclusivement fréquentés par des femmes, alors que d'autres le sont majoritairement par des hommes. Ainsi, « l'assignation des femmes à certaines tâches et, dès lors, aux espaces qui les accompagnent – maison, supermarché, sortie des écoles – répond à l'idéal d'une société où chaque sexe a sa place bien définie, ces « places » se caractérisant le plus souvent par une répartition sexuelle des espaces privé et public » (Chaponnière, 2006 : 13). Femmes et hommes se côtoient au sein des foyers, mais évoluent le reste du temps dans des univers sociaux relativement non mixtes (Chaponnière, 2006). Dans notre cas, nous remarquons que certains lieux spécifiques sont presque exclusivement fréquentés par des femmes, c'est-à-dire, la sortie de l'école, mais aussi les parcs, où les mères se retrouvent avec leurs enfants.

La volonté de ne pas préteriter leur vie familiale semble être une raison de l'investissement des femmes dans des associations de quartier. En effet, celles-ci voient certainement dans ce type d'engagement une manière d'être en lien avec la vie locale et d'améliorer leur quotidien et celui de leurs enfants. C'est ainsi que Lucie, animatrice perçoit cet engagement :

« Et les petites assoc, les assoc de quartier, permettent quand même d'avoir un pied, de sortir de chez soi, d'être impliquée dans la vie locale, d'être tenue au courant, de rencontrer des gens, enfin tout ce que ça veut dire, sans que ça préterite sa vie familiale » (Lucie, AMQ).

On pourrait donc dire que les associations de quartier constituent de bons moyens pour les femmes au foyer ou travaillant à temps partiel de créer un réseau social sur leur lieu de vie. On constate en effet dans les extraits d'entretien suivants qu'un des avantages de l'engagement associatif est la création d'un réseau de mères. Ce réseau est d'autant plus important qu'à Genève, comme partout en Suisse, la prise en charge des enfants dans les institutions de la petite enfance et parascolaires est largement insuffisante pour satisfaire toutes les demandes. La prise en charge des enfants en dehors des heures scolaires revient en priorité aux mères et plus généralement aux femmes (grands-mères, mamans de jour, baby-sitter, etc...), qui assument la plus grande partie des gardes.

Les statistiques suisses en matière de prise en charge des jeunes enfants sont relativement peu fournies. Néanmoins, les données de l'OFS nous révèlent que la ville de Genève disposait en 2004 d'environ 360 places pour 1000 enfants de moins de 4 ans dans des crèches privées ou publiques. Ce chiffre est similaire à

Lausanne, tandis qu'il descend à 270 places pour 1000 enfants à Berne (OFS, 2004). En 2008, 55% des couples avec enfants de moins de 6 ans faisaient appel à des proches (par exemple les grands-parents) pour garder leurs enfants, 15% à des mamans de jour et 32% à des crèches ou des garderies (OFS, 2008).

Nathalie, qui s'occupe à temps plein de ses trois enfants et assume plusieurs tâches associatives, n'a pas d'emploi rémunéré. De formation éducatrice de la petite enfance, elle est engagée dans l'association des parents d'élèves, où elle prend en charge les devoirs surveillés, et elle assume un travail bénévole auprès d'une organisation de troc de vêtements pour enfants. Elle justifie son engagement dans le secteur associatif par l'envie d'avoir d'autres activités et de voir d'autres personnes à l'extérieur de la famille. En tant que mère au foyer, elle met un point d'honneur à être présente pour les repas en famille et s'arrange donc pour que ses activités associatives correspondent aux horaires scolaires :

« Bein déjà l'envie de faire autre chose que juste d'être à la maison. Avec les enfants qui grandissent, ils ont moins besoin, enfin, je fais tout ça sur leurs horaires scolaires en fait. Pour moi c'est très important d'être à la maison au repas de midi, parce que j'ai la chance, je le dis toujours, j'ai la chance de pas travailler, de pas devoir ramener de l'argent à la maison, ce qui fait que j'en profite, dans le sens où je trouve important d'être là quand ils rentrent de l'école, de leur faire des repas, enfin pour moi c'est important. Et puis en même temps, besoin de voir d'autres gens, de parler d'autres choses » (Nathalie, AP).

Pour Lucie également, l'engagement associatif a correspondu avec une période de sa vie où elle n'avait pas d'emploi rémunéré. Elle met en lumière la manière dont a fonctionné le réseau de mères qui est venu la chercher pour lui demander de participer à la garderie associative. Pour elle également, la création de liens sociaux a été primordiale :

« Moi la garderie, c'est pas moi, on m'a démarché. On m'a dit, mais tu veux pas venir et tout. Voilà et c'est vrai qu'en plus je travaillais pas à ce moment là. Moi ça m'a fait quand même rencontrer des gens. Y a aussi tout le contact social, le fait d'être ensemble sur une activité » (Lucie, AMQ).

Véronique, qui travaille à temps partiel, voit dans l'engagement associatif de quartier un moyen pour les femmes sans emploi d'avoir un rôle social autre que celui de mère. Elle oppose l'intérêt des femmes pour les causes sociales avec les intérêts divergeant des hommes :

« Mais je pense que c'est comme dans le social, y a quand même une majorité de femmes aussi. Donc pourquoi ? Mais bon... je dirais, certaines femmes ça leur permet aussi de sortir de leur rôle de mère, tu vois, de femme au foyer et je sais pas quoi. Quelque chose qui leur permet aussi d'être en lien avec d'autres personnes du quartier. Mais moi je pense aussi c'est une propension chez la femme à être, j'ai l'impression, à être dans une relation d'aide, quelque chose de plus social que les hommes. (...) Parce que je me dis, ça te donne aussi un rôle social de faire certaines choses quand tu travailles pas » (Véronique, PAP).

Par le discours de cette informatrice, on constate une continuité du rôle de « care » des femmes, mères dans la sphère privée, engagées dans le social dans la sphère publique, soit de manière associative ou professionnelle. Lorsque les femmes « sortent de leur rôle de mère », c'est pour accomplir des tâches similaires dans le domaine public et, d'une certaine manière, étendre leur « sens de la maternité » à l'extérieur du foyer.

Certaines femmes travaillant à temps partiel évoquent des difficultés dans leur intégration au réseau de mères. Parce que travaillant la journée, elles ne peuvent être tout le temps présentes aux sorties scolaires et à la maison de quartier, par exemple, et ne peuvent donc pas bénéficier des mêmes liens que ceux que les mères au foyer tissent entre elles :

« La seule chose que je dirais qui est un petit peu difficile pour quelqu'un comme moi, c'est que comme je travaille, je suis pas devant l'école tous les jours et donc y a des liens qui se créent entre les mamans qui travaillent pas, auxquels moi j'ai pas droit. Et peut-être que c'est un peu ça aussi à la maison de quartier. Moi je suis là de temps en temps, mais je suis pas là toujours » (Christine, CGG).

En même temps, cette maman essaie de compenser sa présence inconstante par la création volontaire de liens avec les maîtresses et les autres mamans. Elle constate que le réseau se crée en étant mère, par l'intermédiaire des enfants qui se rencontrent à l'école et au parc :

« Et les gens commencent à se connaître quand les enfants vont à l'école, j'essaie toujours de connaître les maîtresses et si je croise les mamans, je vais dire bonjour et je dis de qui je suis la maman. En fait, c'est en étant mère qu'on se fait un réseau quelque part. Parce que les enfants se connaissent au parc. Mon fils joue avec votre fils. Et c'est comme ça que ça marche » (Christine, CGG).

Enfin, elle relève l'importance d'un lieu comme le parc pour la socialisation des parents et notamment des mères, qui s'y retrouvent après la sortie de l'école avec les enfants. La présence des mamans sur ce lieu est un facilitateur de rencontres et de création du réseau :

« Mais d'un autre côté, quelqu'un qui connaît personne qui a un petit enfant vient se poser sur le banc à 4 heures en été, en l'espace d'une demi-heure, il connaît 4 mamans » (Christine, CGG).

L'usage du masculin neutre dans cet extrait présente une vision égalitaire, qui n'est pas constatée dans la réalité. D'ailleurs l'informatrice elle-même précise que ce sont les mères qui sont présentes au parc et dont la rencontre permet une intégration dans le quartier. La présence massive des mères dans certains lieux, comme le parc ou la sortie de l'école, permettent aux nouvelles venues de s'intégrer au réseau de mères et, pourquoi pas, de rejoindre un groupe ou une association. La division sexuelle du travail qui assigne les femmes aux tâches éducatives et à la prise en charge des enfants, ainsi que le manque de structures d'accueil de la petite enfance incitent les mères à s'entraider et à constituer des réseaux de solidarités.

3.2.3 Une organisation quotidienne

Au-delà de la création de lien social, on remarque que, dans la répartition des activités au sein des couples, la plupart des tâches liées à l'organisation du quotidien, notamment concernant l'éducation et les soins portés aux enfants, sont principalement dévolues aux femmes. Si les femmes vont plus facilement chercher les enfants à la sortie de l'école, qu'elles sont plus présentes au parc et qu'elles s'occupent de la gestion pratique du quotidien, les hommes, pour leur part, ont tendance à s'investir dans le quartier en faisant partie des comités, des commissions ou d'autres instances de représentation, où leur présence n'est pas nécessaire tous les jours. La gestion quotidienne, au contraire, nécessite une présence continue et un effort d'organisation constant. Ainsi, on constate que certaines femmes se plaignent de la fatigue que génèrent ces tâches organisationnelles tant concrètes que mentales.

La notion de « charge mentale », telle que définie par Monique Haicault, rend compte de la superposition des charges de travail des femmes dans la sphère domestique et professionnelle (Haicault, 1984). La « double journée » des femmes n'est donc pas une « simple juxtaposition de deux activités en des lieux et temps bien distincts », mais « c'est dans la simultanéité que réside la spécificité de la charge mentale » (Haicault, 1984 : 275). Cette notion nous permet de mieux comprendre le stress occasionné par une prise en charge constante de l'organisation quotidienne par les femmes. En effet, le souci permanent de la gestion du temps s'inscrit dans une perméabilité des sphères professionnelles et domestiques. Monique Haicault en donne un exemple des plus parlant avec le cas du travail à domicile, où les femmes comme les employeurs ne parviennent pas à désimbriquer les temps et les rôles domestiques et professionnels. Ainsi, cet extrait décrit cette situation : « Les femmes peuvent faire la soupe tout en travaillant, garder les enfants ou s'occuper d'un vieux parent ; elles peuvent s'organiser comme elles veulent », renchérit son épouse, « faire la maison le matin et travailler l'après-midi » (Haicault, 1984 : 270).

L'assignation des femmes au travail domestique n'est pas remise en cause par une activité professionnelle, qui leur impose l'obligation de s'arranger avec les emplois du temps, impliquant une organisation rigide. Selon Dominique Fougeyrollas-Schwebel, « s'installe ainsi une nécessité obsessionnelle de la programmation du temps, obsession paroxystique jusqu'à la faille lorsque les femmes cherchent à répondre à la norme d'excellence qu'on attendrait d'elles » (Fougeyrollas-Schwebel, 2000 : 239).

L'extrait suivant met en avant l'ambivalence du discours de l'informatrice exprimant sa difficulté à gérer le quotidien, dont elle se sent responsable. D'un côté, son emploi lui permet de s'arranger avec les horaires de travail pour pouvoir s'occuper des enfants si nécessaire. D'un autre côté, le fait de ne pas pouvoir s'organiser à l'avance et de dépendre des horaires fluctuants de son compagnon

est une source de stress. On comprend surtout que c'est elle qui est chargée d'organiser le quotidien concernant les enfants et la sphère domestique et que cette organisation est toujours susceptible d'être remise en cause par les changements de dernière minute occasionnés par l'activité professionnelle de son compagnon :

« Et puis le seul truc, c'est que moi du coup, je dois un peu tout changer mon organisation au dernier moment. Enfin je sais jamais d'un jour à l'autre. On est toujours au jour le jour à pas savoir qui, quoi, comment. Alors j'ai la chance de travailler ici où j'ai une certaine souplesse avec des heures sup' à reprendre et si tu veux, quand j'ai pas de rendez-vous des fois je peux prendre. (...) Mais en même temps, pour moi c'est aussi assez épuisant. De pas savoir si à quatre heures, il va pouvoir être là tel jour. Mais ça a d'autres avantages, du coup le soir, en général il travaille pas. Il est aussi beaucoup disponible. Donc ça c'est vrai que c'est juste un peu..., ça aussi qui fait que je fatigue un peu. (...) Les femmes s'occupent plus de tout en général, de la maintenance..., qui doivent penser à... Ouais c'est ça, les femmes, on doit penser à tout, juste à tout. A l'inscription au prochain machin, à l'assurance chose qu'il faut rembourser, voilà, c'est tout pour nous. Donc c'est vrai qu'après t'as un peu beaucoup » (Véronique, PAP).

Dans son discours, Véronique mêle des termes évoquant la chance et les avantages d'une situation où elle peut compter sur son conjoint le soir et sur des horaires de travail qui lui permettent une certaine souplesse, avec des termes évoquant la fatigue et l'épuisement engendrés par cette même situation qui l'oblige à jongler avec les horaires en permanence et qui lui occasionne une charge mentale difficilement gérable.

Les deux extraits suivants montrent, par un effet de miroir, la même réalité vécue différemment par les deux partenaires d'un même couple. Tout d'abord, la version de Nathalie est révélatrice de l'organisation qu'elle doit avoir pour pouvoir gérer les aléas du quotidien. Son témoignage présente la priorité donnée aux activités de son mari par rapport aux siennes :

« Et des fois il me dit, tu devrais reprendre un travail, travailler un peu. Pis je lui dis, mais tu te rends pas compte, l'organisation que moi je dois avoir. C'est tout en fonction de lui. S'il est pas là, je dois à chaque fois gérer, je peux pas avoir une activité fixe » (Nathalie, AP).

Dans la version de son mari, Jean-Pierre, on remarque que si lui aussi a conscience de la priorité donnée à ses engagements, il considère par contre que l'organisation familiale relève d'une tâche assumée à deux :

« Des fois j'ai l'impression, que mes engagements passent en premier et que ses engagements passent en deuxième. Enfin, ouais. Mais c'est aussi parce que elle, elle est, elle est engagée moins... Comment dire ? Elle est pas engagée de manière aussi conséquente que moi. Elle est pas présidente, elle est pas... Ça tient peut-être aussi à ça. Et puis des fois j'ai l'impression qu'il y a des coups de bol pas possible, qui font que le soir où elle a quelque chose, moi j'ai rien et je

bosse pas. Il y a aussi énormément, on doit aussi beaucoup s'organiser » (Jean-Pierre, PMQ).

Tous les deux sont investis dans le monde associatif, notamment pour lui en tant que président de l'association de la maison de quartier et pour elle comme membre du comité de l'association des parents d'élèves. La différence engendrée par la charge de travail liée à leurs investissements respectifs justifierait cette dissymétrie d'organisation. Ainsi, par le fait que l'on considère que dans le couple la femme est moins engagée dans une activité associative, alors l'organisation du couple voudra que ses activités soient effectivement secondaires. Ce qui, de fait, incite celle-ci à ne pas prendre en charge des activités supplémentaires, au risque de préteriter l'organisation familiale.

Ces exemples mettent à jour les déséquilibres au sein des couples quant à l'organisation quotidienne et à la charge mentale qu'elle génère pour les femmes. Celles-ci répondant à la norme qui les assigne prioritairement à la sphère privée, elles prennent en charge la gestion quotidienne, au risque de s'épuiser ou de préteriter un des pôles d'activités domestique, professionnel ou associatif.

3.2.4 L'image de la « bonne mère »

Selon Yvonne Knibiehler, la définition de la « bonne mère » s'impose au siècle des Lumières, qui voit l'imposition de ce nouveau modèle et où l'amour maternel « a émergé peu à peu comme valeur de civilisation et comme code de bonne conduite » (2001 : 15). La fonction affective des mères supplante alors la « fonction nourricière » et donne un sens nouveau à la « fonction éducative ». L'idéal de la « mère au foyer », réalisant son rôle dans le cadre de la sphère privée, devient le modèle dominant (Knibiehler, 2001). Au cours du 20^{ème} siècle, le développement de l'Etat social induit « une déprivatisation progressive de la fonction maternelle » (2001 : 15) en superposant son autorité à celles des maris et pères de famille. La maternité suit au cours du siècle une double progression, d'un côté elle redevient une « affaire privée » en se posant aux femmes comme un choix personnel, que celles-ci mènent de front avec une activité professionnelle. D'un autre côté, elle devient d'autant plus une « affaire publique » que se développe la prise en charge médicale et éducative de la maternité et des enfants (Knibiehler, 2001).

Nous allons voir maintenant comment l'image de la « bonne mère » est présente dans les représentations et les pratiques des femmes engagées dans les associations du quartier, mais aussi dans celles des professionnel-le-s de l'animation socioculturelle. Pour commencer, citons en exemple les activités pour enfants organisées par la maison de quartier qui ont lieu dans les parcs les jours de congé scolaire. Ces animations ont pour particularité d'être gratuites et ne demandent pas d'inscription des enfants. Pendant ces activités, les enfants sont sensés être placés sous la responsabilité de leurs parents, dont la présence est souhaitée sur le lieu d'animation. Par exemple, l'animation « charrette », qui a lieu

les mercredis pendant l'année scolaire et tous les jours de la semaine pendant les vacances d'été, dans les parcs du quartier, est représentative de ce type d'activité. Les exemples ci-dessous sont extraits de mon carnet de terrain, dont la prise de notes a eu lieu lors de mes observations participantes de l'été 2009. Durant plusieurs jours, j'ai été présente pendant l'animation « charrette », durant laquelle j'aidais l'animatrice et le moniteur présent en participant aux activités avec les enfants.

Activité charrette, 30 juin 2009

Ce jour là, l'activité principale est la création de bijoux en perles. Cette activité attire essentiellement des filles entre 6 et 12 ans. Certaines sont très appliquées et passent deux heures sans interruption sur l'activité. Certaines mamans sont présentes sur l'activité et aident leurs enfants au bricolage. Plus rarement, ce sont des papas. Vanessa, l'animatrice présente, en profite pour entrer en interaction avec les adultes et leur donner de la publicité sur les activités de la maison de quartier. Je remarque que cet après-midi là il y a beaucoup de femmes dans le parc avec leurs enfants, souvent en groupe. Par contre, il est plus difficile d'identifier des pères. Seuls quelques hommes en groupe sont présents, mais sans enfants²⁵.

Activité charrette, 1^{er} juillet 2009

Cet après-midi, l'activité proposée est la construction de fusées à base de bouteilles en plastique. La charrette passe par le grand parc du quartier pour aller chercher les enfants présents et part ensuite pour le parc de la grenouille où a lieu l'animation. Vanessa, l'animatrice, insiste beaucoup auprès des enfants pour savoir si leurs parents sont d'accord (leur maman plutôt) pour qu'ils se déplacent d'un parc à l'autre. En effet, pour les animations de la charrette, les enfants sont sensés être sous la responsabilité de leurs parents. Dans les faits, tous les enfants que l'on récupère dans le parc nous suivent seuls. Lors de l'animation, une maman se joint à nous avec sa petite fille. A la fin de l'après-midi, certaines mamans et grands-mamans viennent chercher leurs (petits) enfants²⁶.

Selon mes observations, ce sont surtout des mamans qui sont présentes sur le lieu de l'activité, parfois ce sont les grands-parents, plus rarement les papas. Même si ce sont officiellement les parents dont la présence est attendue et sur qui repose la responsabilité des enfants, ce sont, dans les faits, les mères qui assument la plupart des tâches concernant la garde et l'éducation des enfants. Les mères étant, de manière générale, plus présentes au parc et dans les interactions avec les professionnel-le-s de la maison de quartier, ce sont elles qui sont les partenaires privilégiées des animateurs/trices. Leur absence est donc plus facilement remarquée et potentiellement interrogée par les professionnel-le-s de l'animation. En demandant une présence parentale pendant la durée de l'activité,

²⁵ Carnet de terrain, été 2009.

²⁶ Carnet de terrain, été 2009.

qui a lieu la journée, en semaine, la maison de quartier renvoie la responsabilité des enfants aux personnes qui, ne travaillant pas à ce moment-là, peuvent être présentes dans le parc, majoritairement des femmes ou des personnes âgées.

Lors de mon travail de terrain il m'est arrivé à plusieurs reprises d'entendre des propos tant de professionnel-le-s de l'animation socioculturelle que de personnes engagées dans la vie associative faisant état de leur préoccupation face à des enfants laissés seuls la journée pour jouer dans les parcs. Cette préoccupation était parfois associée explicitement au comportement des mères, laissant leurs enfants seuls, alors qu'elles travaillaient. Ainsi ai-je entendu une animatrice dire qu'il était « préoccupant de voir tous ces enfants laissés seuls au parc à jouer toute la journée, alors que leur mère travaille »²⁷.

Selon Christine Delphy (2003), l'idée que les mères sont les seules responsables de l'éducation et des soins aux enfants n'est pas remise en cause malgré l'évolution des mentalités. Si des changements ont bien lieu et que des « nouveaux pères » s'occupent désormais de leurs enfants, les mères gardent le monopole des tâches non gratifiantes. Si l'accession au statut de mère offre toujours des avantages sociaux aux femmes, ils sont mis en doute par le soupçon qui pèse sur elles de ne pas être de suffisamment bonnes mères. Cette pression à être une « bonne mère » est constante et vient tant de l'entourage, des services sociaux que de l'Etat. Dès lors, il est difficile pour les femmes de s'extraire de cette situation en faisant pression sur leur conjoint pour qu'il assume sa part, car ce serait admettre un « désengagement » de leur responsabilité à être de « bonnes mères » (Delphy, 2003).

Le soupçon autour de la capacité de certaines femmes à être de bonnes mères, parce qu'elles manquent à leur devoir de présence avec leurs enfants, remet également en question le droit des femmes à exercer un travail. L'assignation des femmes au travail domestique n'est pas remise en cause par un travail rémunéré et l'organisation que génère cette double charge leur est entièrement dévolue (Delphy, 1998). Si les femmes sont libres de travailler et de gagner un salaire, elles sont par contre obligées d'assumer leurs « obligations familiales », c'est-à-dire fournir gratuitement le travail domestique et l'élevage des enfants » (1998 : 45). A quoi Christine Delphy ajoute que « non seulement le travail à l'extérieur ne la dispense pas du travail domestique mais il ne doit pas nuire à ce dernier. La femme n'est donc libre que de fournir un double travail contre une certaine indépendance économique » (1998 : 45). Alors que le travail des hommes n'est jamais remis en question (sauf s'ils n'en ont pas), le travail des femmes est toujours susceptible de mettre en péril l'éducation des enfants²⁸.

²⁷ Notes du carnet de terrain, été 2009.

²⁸ On pourrait ajouter à ce constat, les chiffres du travail à temps partiel chez les femmes, qui vont dans le sens d'une tendance à ne pas prêter la sphère domestique par un travail salarié. Selon l'OFS, 57.2% des femmes travaillaient à temps partiel en 2009, contre seulement 12.9% des hommes. (Source : OFS, ESPA, 2009).

En filigrane, on comprend qu'une « bonne mère », pour les acteurs et actrices du quartier, est une mère qui s'occupe du bien-être de ses enfants, qui est présente au parc, qui amène et vient chercher son enfant à l'école, à la maison de quartier, etc... Dès lors, les femmes qui travaillent toute la journée et n'ont pas les moyens de trouver un système de garde fiable pour leurs enfants sont stigmatisées comme ne correspondant pas à cette image. D'une préoccupation bien légitime pour une équipe de professionnel-le-s de l'animation, « comment faire pour que ces enfants ne soient pas livrés à eux-mêmes ? », on passe à une manière indirecte de remettre en question le travail des femmes et particulièrement celui des femmes immigrées, de classe populaire.

Au travers de la maison de quartier, c'est la responsabilité de l'Etat qui est interrogée dans la transmission de certaines normes et valeurs. En légitimant l'image de la « bonne mère » et en favorisant une répartition traditionnelle des rôles entre femmes et hommes, la maison de quartier et donc l'Etat qui la subventionne portent une responsabilité dans la reproduction du système patriarcal. En questionnant la responsabilité de l'Etat dans le « partage inégal du travail ménager », Christine Delphy (2003) remet en cause les « acquis sociaux » du 20^{ème} siècle, tel que la Sécurité sociale, « l'extension de la couverture maladie aux personnes dépendantes du chef de famille » ou « le système fiscal qui 'favorise' la vie familiale » (2003 : 60). Elle développe l'idée que ces dispositifs, bien qu'ayant été mis en place pour protéger les femmes ne travaillant pas et leur offrir une couverture minimale, soutiennent en réalité le système patriarcal. En effet, non seulement l'Etat tolère que des femmes n'aient pas de droits propres à la couverture maladie ou à la retraite ou encore qu'elles soient discriminées sur le marché du travail, mais en plus il l'encourage. En réalité, « l'Etat fait plus que l'encourager : il subventionne ce système » (2003 : 62). Les problèmes de conciliation entre le travail et la vie familiale sont généralement laissés aux femmes et ne concernent pas les hommes. Cependant, pour l'auteure, « les équipements sociaux ne doivent pas être demandés 'pour les femmes', vus comme remplaçant *leur* travail » (2003 : 65). En effet, le droit au travail des hommes n'est pas menacé par ces efforts de conciliation demandés aux femmes, tout comme leur droit de ne pas faire leur part du travail domestique n'est pas non plus questionné (Delphy, 2003).

La préoccupation concernant les enfants livrés à eux-mêmes est partagée par certain-e-s habitant-e-s du quartier. Ainsi, cette habitante engagée dans le groupe du parc de la grenouille livre son agacement face au comportement de certains parents laissant seuls leurs enfants dans le parc :

« Et pis y a beaucoup d'enfants, mais ça je pense que t'as dû voir aussi pour X, y a aussi beaucoup beaucoup d'enfants qui sont laissés de 9h du matin à 9h du soir tous seuls dans le parc. Pis ça, ça m'énerve, parce que c'est pas parce qu'il y a un endroit que il faut juste poser les enfants et aller faire autre chose. Plutôt des trucs comme ça, où justement les gens s'impliquent pas dans la vie du quartier, mais ils pourraient au moins s'impliquer dans la vie de leurs enfants. Ça, ça me rend chèvre. Quand je vois ça, je vois des gamines qui sont dans le parc toute la

journee, pis que, y en a une qui s'égratigne, ses parents sont même pas là, c'est moi qui doit lui mettre un pansement. Ça m'énerve un peu, mais bon, c'est comme ça. Au moins j'ai des pansements » (Christine, CGG).

Par ses paroles, Christine exprime son agacement lorsqu'elle doit jouer le rôle de l'adulte responsable à la place des parents des enfants livrés à eux-mêmes. Cette situation ne lui convient pas, car elle révèle une différence d'appréciation entre les parents, où certains assument la garde des enfants à la place des autres :

Parce que du coup, c'est toi ou les autres parents qui sont là, qui prennent la responsabilité pour ceux qui n'y sont pas ?

« Bein, officiellement pas, mais officieusement, moi si y a un enfant qui se casse la figure et qui s'est fait mal, je vais pas lui dire, je suis pas ta mère, débrouille toi. Y a des fois où c'est un petit peu difficile à cause du « je-m'en-foutisme » de certains parents » (Christine, CGG).

Cet aspect du désintérêt apparent de certains parents pour la surveillance de leurs enfants serait intéressant à être analysé de manière plus détaillée. Pourquoi certains parents plutôt que d'autres sont présents dans le parc avec leurs enfants ? Quelles sont les conditions pour que leur présence soit possible ? A la lumière des possibilités des parents d'être présents ou non la journée, pendant les congés scolaires, le constat d'une surreprésentation des femmes sans emploi ou travaillant à temps partiel est sans appel. Celles-ci ont les possibilités matérielles d'être présentes dans le parc avec leurs enfants. A contrario, celles et ceux qui doivent travailler la journée et qui n'ont pas les moyens d'offrir une garde ou des activités payantes à leurs enfants, ou encore qui ne disposent pas de réseaux familiaux pour faire garder leurs enfants sur place, sont préterités dans cette situation.

Pour certains parents, le fait de savoir la maison de quartier et ses animateurs/trices non loin du parc leur permet de laisser leurs enfants seuls en étant moins préoccupés. Le fait de laisser les enfants seuls dans le parc ne signifie donc pas forcément un désengagement des parents par rapport à leurs responsabilités, mais une manière de laisser aux enfants plus de liberté, tout en profitant de la présence rassurante de la maison de quartier. Ainsi cette maman témoigne à la fois de la présence d'enfants seuls dans le parc et de l'encadrement donné par la maison de quartier, même en l'absence des animateurs/trices :

« Le fait que des gens comme une maison de quartier, s'investissent dans ce genre d'endroit, ça donne une autre vie. Ça permet que ça devienne pas le ghetto quoi. Parce que si y avait pas... Y a quand même pas mal d'enfants, moi je vois depuis deux ans, qui ont l'âge de mon fils, donc ça veut dire ils avaient, quoi, 6-7 ans, qui restaient, voir peut-être plus jeunes, qui restaient tout seuls au parc. Je voyais pas les parents et franchement moi j'amenais pas le mien jusqu'à que j'ai vu que c'était sécurisé, y a pas de problèmes et qu'ils étaient très présents aussi la maison de quartier quand même régulièrement, surtout l'été bien sûr. Avec cette guinguette et tout ça. Petit à petit j'ai découvert et ça permet justement d'être

à l'aise surtout quand tu es parent. Et de laisser plus de liberté à tes enfants, parce que s'ils étaient pas là, je pense pas que je laisserais mon fils » (Valérie, EMQ).

On comprend donc que la présence d'enfants seuls dans les parcs peut être interprétée de différentes façons et que la présence de la maison de quartier et de ses animateurs/trices peut être un moyen pour les parents de laisser leurs enfants seuls tout en sachant qu'ils disposent d'une certaine surveillance. Cette interprétation pose néanmoins un problème à la maison de quartier, qui ne peut assumer la responsabilité d'enfants non inscrits à des activités et dont le nombre fluctue en fonction des animations. Or, en exigeant une présence parentale sur les lieux d'activités, la maison de quartier se repose sur l'idée qu'au moins un parent peut être disponible un jour de semaine. Ceci n'est pas possible lorsque les deux parents travaillent. Constatant qu'une majorité de mères sont en contact avec la maison de quartier, celles qui ne peuvent être présentes parce qu'elles travaillent sont exclues du processus de mise en lien et subissent une pression à remplir néanmoins leur rôle de « bonne mère ». Les principales personnes à être touchées par ce « stigmatisme de mauvaise mère » sont celles qui ne peuvent compenser leur manque de présence par d'autres moyens de garde et de prise en charge des enfants. Ainsi, si elles ne peuvent compter sur des réseaux familiaux ou des prises en charge institutionnelles (payantes) ou encore si les moyens manquent pour inscrire les enfants à des activités (sportives, culturelles, artistiques,...), elles sont les premières à souffrir de cette situation.

Dans ce chapitre, nous avons remis en question une vision naturaliste de la maternité, en nous appuyant sur la construction sociale des fonctions maternelles et en particulier sur le lien mère-enfant. Sa naturalisation sert de légitimation à la surreprésentation des femmes dans les structures associatives de quartier liées à l'enfance, dont l'engagement est, par la même occasion, dévalué et invisibilisé. Non pas le signe d'un mouvement de la nature, l'intérêt des femmes pour les engagements liés aux enfants est plutôt la preuve de la persistance d'une dissymétrie entre femmes et hommes concernant la charge éducative et les soins portés aux enfants.

Malgré une certaine invisibilisation, la création de liens et de réseaux sociaux autour des activités associatives constitue une ressource, principalement pour les femmes sans emploi ou exerçant un travail à temps partiel. Ces réseaux créent une solidarité entre les mères et comblent les manques des structures institutionnelles d'encadrement des jeunes enfants en permettant le développement de nouvelles formes associatives (par exemple les devoirs surveillés organisés par l'association des parents d'élèves). Enfin, la charge mentale générée par l'organisation du quotidien reposant principalement sur les femmes est, pour celles-ci, une source de fatigue. La répartition inégale du travail organisationnel provoque un comportement ambivalent chez certaines femmes lorsque la volonté d'assumer ce rôle rencontre la difficulté à le gérer de front avec des activités associatives et une activité professionnelle. Finalement, retenons le risque de stigmatisation des femmes ne correspondant pas à l'idéal de

la « bonne mère » et le renforcement des clichés sur une partie de la population moins bien dotée en ressources économiques et sociales. Au travers de son action dans les maisons de quartier, l'Etat porte une part de responsabilité dans la reproduction du système patriarcal et le maintien de la division sexuelle du travail.

3.3 Discours et pratiques de la mixité

Le terme de mixité n'apparaît que vers les années 1950 dans les discours publics et en référence exclusive à la mixité scolaire. Il s'applique d'abord uniquement à la coexistence entre les deux sexes (Chaponnière, 2006). Il faut attendre les années 80 pour qu'apparaissent en France des recherches dans ce domaine « qui ne se contentent pas de constater la réussite scolaire des filles mais mettent en évidence, en étudiant la réalité quotidienne de l'école mixte, tous les aspects des inégalités entre les sexes à l'école » (Mosconi, 2004 : 165).

Les débats actuels sur la mixité opposent deux types d'arguments ; le premier propose une mixité « neutralisante », voulant combattre les stéréotypes sur les prétendues natures féminines et masculines, alors que le deuxième propose une mixité « rassemblante », mettant en avant les effets positifs de l'interaction entre deux populations différentes (Chaponnière, 2006). Depuis les années 1990, de nouveaux débats voient le jour sur la mixité sociale et communautaire, qui semblent désormais préoccuper davantage l'agenda politique que la mixité entre les sexes. Mais toutes les sortes de mixité tendent à se claquer sur le modèle de dualité (nous et les autres) de la mixité entre les sexes. L'évolution du débat sur la mixité, provoquée par l'intégration de ces nouveaux éléments, amène donc à considérer celle-ci comme l'assemblage d'éléments différents et l'idée que ces éléments peuvent s'enrichir mutuellement (Chaponnière, 2006).

La mixité est un phénomène multiple et son achèvement correspond à différents degrés, qui peuvent être interprétés selon un schéma à plusieurs niveaux (Chaponnière, 2006). Au niveau le plus bas, se situe l'état de non-mixité, où les femmes et les hommes évoluent dans des milieux complètement séparés. Un niveau au-dessus, les activités et les espaces sont ouverts aux deux sexes, sans exigence d'égalité. Au-delà de cette ouverture formelle, on trouve le niveau de la parité entre femmes et hommes. Finalement, tout en haut, on cherchera d'abord à réaliser l'égalité formelle, puis on fera en sorte que l'égalité se concrétise dans les faits en aménageant les conditions de sa réalisation. Enfin, pour les auteures, si l'égalité « constitue à la fois la condition préalable et l'objectif principal », elle n'est pas « le seul critère d'une mixité réussie » (Chaponnière, 2006 : 17).

L'égalité est indissociable du principe de mixité pour deux raisons : d'une part, elle est « le préalable indispensable à la réalisation de la mixité dans n'importe quelle institution », d'autre part, elle est « unanimement considérée comme l'aboutissement ultime, l'objectif final de la mixité qui ne vaudrait elle-même que comme un de ses moyens » (Chaponnière, 2006 : 127). Pourtant, la seule introduction de la mixité dans toutes les sphères de la société ne suffit pas à réaliser l'égalité entre femmes et hommes. Pour Nicole Mosconi, « la mixité est le principe même de la vie sociale dans une démocratie et la condition nécessaire d'une véritable égalité des sexes », mais elle n'est pas en soi « un principe

suffisant, si elle ne s'accompagne pas d'une véritable politique d'égalité » (Mosconi, 2004 : 172).

En prenant l'exemple du système scolaire, on assiste à un paradoxe : « les filles ont une meilleure réussite scolaire que les garçons (...) et cependant elles ont les orientations les moins « rentable » professionnellement » (Mosconi, 2004 : 169-170). En effet, la mixité des effectifs à l'école obligatoire est rapidement remise en cause dès que s'opère le choix des filières d'études, fortement ségréguées selon le sexe. Cette « division socio-sexuée des savoirs » est à mettre en lien avec la division socio-sexuée du travail. Toutes deux divisent les catégories de sexe par une ligne horizontale (femmes et hommes se distribuent traditionnellement selon les secteurs d'activités) et verticale (plus d'hommes dans les échelons supérieurs) (Mosconi, 2004 ; Chaponnière, 2006).

Une ambiguïté de la notion d'égalité est qu'elle répond à deux types distincts d'inégalités ; d'un côté, les discriminations et d'un autre, les rapports de domination (Chaponnière, 2006). Selon Martine et Corinne Chaponnière, pour corriger la discrimination sexuelle et sociale, « l'égalité doit s'autoriser la différenciation » Ainsi, « des différences de traitement s'imposent pour corriger les discriminations persistantes au sein d'univers mixtes » (Chaponnière, 2006 : 130). Quant aux rapports de domination, ils n'ont certainement pas disparus grâce à la mixité. A l'école par exemple, les garçons continuent à se comporter comme un groupe dominant, alors même que leurs performances scolaires sont moins bonnes que celles des filles.

Un élément incontournable pour comprendre la différenciation entre la mixité et l'égalité entre les sexes est la notion d'espace. En effet, la mixité des espaces ne garantit pas l'égalité, bien au contraire. Ainsi, dans une étude sur la mixité à l'école, Claude Zaidman (1996) montre comment, par la nature de leurs jeux, les garçons monopolisent l'espace central de la cour de récréation, alors que les filles sont reléguées aux parties latérales. La mixité spatiale peut donc être génératrice de discriminations entre les sexes.

Les questions de mixité et d'égalité entre femmes et hommes et entre filles et garçons sont présentes dans les pratiques et les représentations des professionnel-le-s de l'animation socioculturelle comme des bénévoles associatifs enquêtés. Nous verrons comment ils et elles intègrent les discours sur la mixité et l'égalité et quelles justifications ils et elles en donnent dans leur pratique de l'animation socioculturelle. Si « l'idéologie de la complémentarité » (Raibaud, 2007) entre les sexes joue un rôle important, elle entre en concurrence avec une certaine idée de l'interchangeabilité des animateurs/trices. Pour le comité associatif de la maison de quartier comme pour l'équipe d'animation, la question de l'équilibre entre les sexes est au centre des justifications de la mixité. Quant à la mixité parmi les participant-e-s des activités, elle engage des actions différenciées selon si elle concerne des enfants, des jeunes ou des adultes.

Il est intéressant de noter que la notion de mixité n'est pas analysée par les professionnel-le-s et les bénévoles de l'animation socioculturelle de la même

manière que cette notion est développée dans la littérature scientifique à ce sujet. Si on a vu que la mixité ne peut pas être dissociée de la notion d'égalité dans une perspective de changement des rapports sociaux de sexes, la mixité telle qu'elle est réinterprétée par les acteurs/trices du quartier sert surtout à valider une représentation de la complémentarité entre femmes et hommes.

3.3.1 Pratiques de la mixité dans les équipes d'animation

Lors de mes observations participantes avec les équipes d'animation, dont sont extraits les encadrés suivants, j'ai pu constater que la plupart du temps, les binômes d'animateur/trice et de moniteur/trice sont mixtes. Par exemple, l'activité « charrette » est animée par Vanessa comme animatrice responsable et Philippe comme moniteur durant le mois de juillet 2009. L'extrait suivant est issu de ma première participation à cette activité :

Mardi 30 juin 2009, animation charrette

Un peu avant 15h, je retrouve Vanessa (animatrice) et Philippe (moniteur) au bar de la maison de quartier et nous partons chercher la charrette, qui est entreposée dans l'annexe. Philippe tire la charrette pendant que Vanessa et moi l'aidons en la poussant. A peine arrivés au parc, déjà des enfants nous suivent et nous installons la charrette près de l'atelier de réparation de vélos. Vanessa commence à lire les règles de la charrette avec les enfants qui se sont rassemblés autour d'elles (5 ou 6 filles et 2 garçons entre 6 et 10 ans). Au bout d'un moment, les garçons se lassent et s'en vont, seules les filles restent à écouter les consignes. Pendant ce temps, Philippe bricole les affiches rappelant les consignes pour les faire tenir sur la charrette. Un peu plus loin, la guinguette ouvre également et les deux jeunes hommes qui la gèrent installent les chaises longues, attirant ainsi vers eux les garçons. Alors que les filles sortent les perles de la charrette pour faire des colliers, Philippe propose aux garçons de réparer les pièces manquantes d'un jeu²⁹.

Lors de ces activités, je remarque que Vanessa a un comportement très maternel avec les enfants et que ceux-ci lui marquent beaucoup d'affection. Selon elle, ce rôle de « maman de compensation » lui est dévolu, parce que de nombreux enfants se retrouvent seuls, sans leur mère. Philippe, quant à lui, joue plutôt le rôle du « grand frère » et propose plus souvent des activités aux garçons (jeux, bricolages, etc...). Cette complémentarité des rôles à l'interne du binôme d'animation n'est pas absolue, car certaines activités sont interchangeable (les jeux de cartes par exemple). Par contre, certains rôles sont bien définis comme celui qui veut qu'un moniteur soit indispensable pour tirer la charrette, qui est lourde et encombrante.

²⁹ Carnet de terrain, été 2009.

Une autre activité importante de la maison de quartier est la grillade hebdomadaire dans le parc, qui a lieu tous les mardis soirs de mi-juin à fin août par beau temps. Cette animation, qui s'adresse à tou-te-s les habitant-e-s du quartier, est une des activités phare de la maison de quartier et remporte un franc succès tout l'été auprès d'un public familial. Les grillades sont organisées en principe par les animateurs/trices³⁰, qui se répartissent les soirées en binômes. Les animateurs/trices prennent contact avec le groupe de musique qui crée une animation dans la soirée, mettent en place les grils à disposition des habitant-e-s et veillent à ce que le matériel soit bien rangé à la fin de la soirée. Leur rôle est aussi et surtout celui de faciliter le déroulement de la soirée, de veiller à ce que tout se passe bien et faire en sorte que les personnes présentes se sentent bien. De plus, un ou une membre du comité de l'association de la maison de quartier est également présent-e comme garant-e de la soirée auprès des autorités. Bien qu'il n'y ait pas de règle absolue, les couples d'animation sont en principe mixtes. La répartition des rôles fait que les hommes gèrent les tâches autour des grils, (si d'aventure aucun animateur ou membre de comité ne se trouve présent, c'est un des jeunes de la guinguette qui s'occupe de l'allumage), alors que les femmes gèrent plutôt la mise en place des tables et la préparation de la nourriture pour le repas des membres de l'équipe présents et des musicien-ne-s.

30 juin 2009, grillade au parc, 19h30

Aujourd'hui, c'est Michel qui s'est chargé d'organiser la grillade dans l'après-midi. Le soir, Lucie le rejoint après sa journée au centre aéré. Christian est présent également et il est venu en famille, tout comme Michel, qui est avec ses enfants. Ce soir, il fait chaud et c'est la première semaine des vacances. Le parc est rempli d'enfants et de familles, qui se répartissent sur les tables disposées de manière aléatoire dans l'herbe. La population est multiethnique, mais les groupes familiaux, assez homogènes, restent plutôt entre eux. Le lieu de rencontre se situe autour des grils, où tout le monde doit s'entendre pour se faire de la place. Certaines personnes poléminent sur la question des grils avec ou sans porc, alors que d'autres critiquent les odeurs des viandes grillées. La préparation et la mise en place des grils est une tâche dévolue aux hommes, pendant que les femmes portent et installent les tables³¹.

Les pratiques de mixité dans les équipes d'animation et la division sexuelle des tâches sont donc courantes tant dans les activités destinées aux enfants que dans celles prévues pour un public adulte et familial. La littérature sur le sujet corrobore cette observation et distingue plusieurs justifications de la mixité dans l'animation socioculturelle. Dans une première vision, que Bessin appelle une « essentialisation de la mixité » (Bessin in Herman, 2006 : 95), c'est la

³⁰ Cet été, les grillades du mois d'août ont été gérées par des associations qui s'étaient inscrites au préalable. Dans ce cas, les animateurs/trices ne sont pas présent-e-s, mais seulement un-e membre du comité est là pour garantir la soirée.

³¹ Carnet de terrain, été 2009.

complémentarité entre les sexes qui justifie la mixité des équipes d'animation. Celle-ci sert une répartition traditionnelle du travail entre femmes et hommes, où les premières sont chargées de l'affectif et les deuxièmes de l'autorité (Herman, 2006 ; Raibaud, 2007). Mais cette logique n'est pas la seule à l'œuvre dans les équipes d'animation, elle est notamment en concurrence avec la logique inverse, qui prône l'interchangeabilité des animateurs/trices. Ces dernier-e-s sont en prise avec deux injonctions contradictoires : d'une part, personnaliser les activités et les relations avec les enfants et d'autre part, tendre vers une certaine interchangeabilité de l'équipe (Herman, 2006)

Elisa Herman constate que les professionnel-le-s de l'animation ont tendance à utiliser des ressources sociales acquises dans leur quotidien et s'inspirent des « modèles parentaux » lors des interactions avec les enfants. Pour Magalie Bacou (2006) cette pratique de la mixité renvoie à une vision binaire de la complémentarité naturelle entre les sexes. Les différences sexuées sont alors considérées comme naturelles et le couple d'animation se réfère à la dichotomie sexuée dans l'ensemble de la société, où le couple parental hétérosexuel représente la norme éducative. Selon l'auteure, « la mixité des équipes de travail est présentée comme l'image miroir du couple parental. Elle devient d'autant plus importante que, notamment du fait des familles monoparentales, certains enfants « manqueraient de repères masculins » dans leur entourage familial immédiat » (Bacou, 2006 : 82).

Dans cette logique, la division sexuelle du travail entre animateurs et animatrices vient renforcer la mixité. Les femmes gèrent plutôt les activités manuelles d'intérieur, tandis que les hommes monopolisent les activités sportives d'extérieur (Bacou, 2006 ; Herman, 2006). Ainsi, « le genre contribue d'avantage à différencier qu'à personnaliser l'animation des animatrices et des animateurs en ce qui concerne les compétences relationnelles » (Herman, 2006 : 93). L'injonction qui veut que les animateurs/trices « mettent de soi » dans les activités tend à privilégier une répartition traditionnelle du travail entre femmes et hommes et à une conception essentialiste de la mixité (Herman, 2006). La deuxième logique privilégiant un discours sur « l'interchangeabilité potentielle des sexes » offre une vision plus égalitaire de la mixité, car hommes et femmes peuvent jouer un rôle éducatif similaire. L'interchangeabilité s'inscrit dans une démarche égalitaire non essentialiste, où on tente d'effacer les effets de la socialisation différenciée selon le genre (Bacou, 2006 ; Herman, 2006).

Selon Magalie Bacou (2006), il existe une troisième justification de la mixité qui prône une certaine « instrumentalisation de la hiérarchie des sexes ». Dans cette optique, la mixité, et donc la présence d'hommes, peut amener à une meilleure reconnaissance et valorisation des métiers de l'animation, qui, fortement féminisés, sont considérés comme peu qualifiés. En effet, la relative dévalorisation de ces métiers correspond à l'entrée massive des femmes dans ce secteur dans les années 80, le métier d'animation passant d'un régime d'autorité avant les années 70 à un régime maternant depuis lors (Bacou, 2006).

Il me semble que la pratique de la mixité des binômes d'animation, observée sur le terrain, peut être interprétée symboliquement comme représentant la norme du couple parental hétérosexuel par rapport aux enfants dans les activités proposées. On observe néanmoins que la répartition des tâches et des activités n'est pas forcément stricte entre les deux membres du « couple » d'animation, et que ceux-ci sont en partie interchangeables. Mais la symbolique de la complémentarité entre les sexes reste forte, d'autant plus dans un quartier où vivent de nombreuses familles monoparentales à bas revenu. La présence des couples d'animation mixtes et l'image renvoyée aux enfants permettent une interprétation d'une volonté de « rééquilibrage » du présumé manque de pères et donc du rétablissement d'une certaine forme d'autorité masculine.

3.3.2 Discours sur la mixité au sein de la maison de quartier

Nous avons vu dans un premier temps comment se mettaient en place les pratiques de la mixité dans les équipes d'animation. Dans le long extrait d'entretien qui suit, nous allons voir comment la maison de quartier, au travers des paroles de son président, définit les questions de mixité au sein de son équipe d'animation et du comité associatif. Tout d'abord, la mixité des comités associatifs des maisons de quartier est perçue positivement par notre interlocuteur. Cette mixité est d'autant plus appréciée qu'elle n'est pas évidente dans le monde associatif. A contrario, les associations sportives sont beaucoup moins féminisées :

« J'ai été impliqué dans le sport aussi, dans pas mal d'autres choses et je vois que ce soit ici à la maison de quartier ou quand on fait les assemblées générales de la FCLR, c'est grosso modo 50-50. Y a la moitié d'hommes, la moitié de femmes. Ce que je trouve vraiment super, c'est vraiment, c'est effectivement assez rare d'avoir ça. Mais en même temps, tout le discours, comme ce que je viens de te dire, discours sur la cohésion sociale, sur le bien vivre ensemble, etc... Bein aussi c'est pas masculin, c'est pas très viril, bein oui, c'est une réalité. Je veux dire, ça correspond pas aux archétypes masculins de... voilà quoi. Et quelque part c'est peut-être un peu regrettable. En même temps, j'ai l'impression qu'on est à 50-50, quelque part je pense que c'est assez bon signe. Qu'il y ait cet espace là, qui peut être investi par les femmes, peut-être aussi parce qu'il est pas mobilisé par les..., il est pas entièrement occupé par les hommes. C'est très bien. Je trouve ça, pour moi c'est parfait. C'est vrai que si tu prends effectivement les clubs de sport, c'est tout de suite des mecs qui sont motivés pour y aller, s'engager, etc... Un peu moins les femmes, parce que le sport c'est la compétition, etc... Je pense que, moi je le comprends comme ça quoi. Et moi j'y suis, du coup, j'y suis d'autant mieux. Cet espace de l'animation socioculturelle et du personnel aussi. J'ai l'impression qu'il y a un assez bon équilibre parmi les animateurs, les animatrices, les moniteurs, les monitrices. J'ai l'impression que régulièrement on est aussi dans du 50-50, grosso modo » (Jean-Pierre, PMQ).

On comprend dans les propos de Jean-Pierre qu'il apprécie le fait de se retrouver dans un environnement composé d'hommes et de femmes et que cette situation conduit, selon lui, à un certain équilibre, également présent dans les équipes d'animation. La mixité des équipes de professionnel-le-s est d'ailleurs issue d'une volonté concertée :

« Alors chez nous y a cette volonté qui se manifeste à peu près à chaque fois qu'il s'agit de remplacer quelqu'un. S'il s'agit de remplacer un garçon, bein on essaie d'engager aussi un garçon, etc... Parce qu'on a aujourd'hui dans l'équipe d'animation un certain équilibre. Et c'est vrai que chaque fois qu'il s'est agit de remplacer quelqu'un, la question du sexe s'est posée en disant voilà, on veut faire le remplacement en conservant l'équilibre qui existe aujourd'hui » (Jean-Pierre, PMQ).

Quant à la mixité du comité de l'association de la maison de quartier, elle n'est pas volontaire, mais elle donne à Jean-Pierre une sensation d'équilibre :

« Par contre au niveau du comité, ça s'est fait plus ou moins naturellement. Je me demande maintenant que tu poses la question, est-ce que, au cours de ces douze années, est-ce que j'ai toujours vécu cette situation d'équilibre.... Il me semble que oui, sur les douze ans que je suis au comité là, il me semble que ça a toujours été une situation relativement équilibrée. Y a toujours eu plus ou moins le même nombre d'hommes et de femmes au comité aussi » (Jean-Pierre, PMQ).

La question de l'équilibre semble être au centre de la justification de la mixité tant de l'équipe d'animation que du comité de l'association. Quant à savoir d'où vient cet équilibre, cela n'est pas directement abordé, mais il apparaît comme naturel et souhaitable dans le contexte de l'animation socioculturelle :

Et qu'est-ce que ça apporte justement ou qu'est-ce que ça change par rapport à une association ou une équipe qui serait...moins mixte, disons ?

« Bein c'est difficile à dire parce que j'ai l'impression que cette mixité là, cet équilibre est substantiel de l'animation socioculturelle, donc la question ce serait, qu'est-ce que ça ferait si y avait le même équilibre dans les associations sportives ou ailleurs. Et je sais pas, je sais pas. Bon c'est clair que c'est un milieu dans lequel il y a une atmosphère qui est orientée vers la recherche de consensus, vers la recherche de l'harmonie, de l'entente, etc... Et à mon avis ça tient peut-être au fait qu'il y a cet équilibre hommes-femmes, ça tient aussi peut-être au fait que, encore une fois, quand tu fais de l'animation socioculturelle, immanquablement tu tends vers cet objectif là de, d'une certaine harmonie dans le fonctionnement, parce que le but ultime de l'animation socioculturelle c'est d'apporter de l'harmonie sociale, donc voilà, c'est consubstantiel du truc. Moi je l'ai jamais vécu ou compris comme quelque chose de fondamental, etc... quelque chose de naturel quoi, qui se faisait un peu... Mais ça me semble effectivement pas étonnant et assez normal que dans les équipes d'animation et dans les comités il y ait un équilibre des sexes. Pour moi ça a rien d'étonnant. Maintenant qu'est-ce que ça donnerait si... Il faudrait que je pose la question. Il existe peut-être des maisons de quartier où le comité est composé majoritairement de femmes ou très majoritairement

d'hommes. En tout cas, il me semble vraiment qu'il existe un équilibre relatif un peu partout, dans chaque comité, dans chaque... C'est une nécessité aussi pour que l'animation socioculturelle fonctionne bien. Dans une équipe d'animation tu dois avoir des hommes et des femmes, parce que t'as à faire à tout un tas de gens » (Jean-Pierre, PMQ).

La mixité dans l'équipe d'animation et dans le comité de l'association de la maison de quartier est donc décrite comme un phénomène normal et naturel. Dans ce contexte, la mixité entre femmes et hommes serait garante d'une certaine harmonie sociale, qui est elle-même décrite comme un des buts de l'animation socioculturelle. Elle serait plus fondamentalement une nécessité pour que l'animation fonctionne bien, car celle-ci s'adresse à de nombreuses personnes. Les valeurs de consensus, d'harmonie et d'entente sont traditionnellement associées à la féminité. Pourtant dans la maison de quartier, ces valeurs sont aussi bien endossées par des femmes que par des hommes, puisque leur nombre est relativement similaire au sein de l'association et de l'équipe d'animation. On peut se demander alors pour quelles raisons l'équilibre entre femmes et hommes permet la garantie de l'harmonie sociale.

3.3.3 La mixité vue par les animateurs/trices

Nous allons maintenant nous intéresser à la vision que les animateurs/trices ont de la mixité au sein des équipes de professionnel-le-s et comment ils justifient cette pratique. Leur discours corrobore la version du président de l'association de la maison de quartier et confirme que la mixité des équipes d'animation est voulue :

Et je me demandais si cette mixité, en tout cas dans les équipes d'animation, elle était volontaire, si c'est de l'ordre du voulu ?

« C'est clair ».

Et comment ça se passe, pourquoi ?

« Elle est de l'ordre du voulu, c'est-à-dire que ça arrive quand même souvent quand tu fais une ouverture de poste où c'est marqué, t'as pas le droit par exemple de dire on cherche une animatrice, mais tu peux mettre cherche animateur/trice, à compétences égales, la préférence ira à un homme ou une femme pour des questions d'équilibre d'équipe. Ça tu vois tout le temps, tout le temps. Donc c'est quelque chose où, dans nos métiers c'est indispensable. Qu'il y ait vraiment cette mixité et puis, on discutait de ça justement aujourd'hui dans les moniteurs aussi, ça continue. On essaie vraiment. Parce que je pense qu'on a des mélanges. On a quand même aussi des approches féminines, masculines, etc... Même si des hommes peuvent en avoir des féminines et des femmes des masculines, mais c'est fondamental, je pense » (Lucie, AMQ).

On comprend ici encore que la question de l'équilibre au sein des équipes est fondamentale pour les professionnel-le-s et est même institutionnalisée dans les annonces pour les postes d'animation. Pour cette animatrice, le besoin d'équilibre est justifié par le fait que des approches différentes peuvent être apportées par les hommes et les femmes sur le terrain. Elle ajoute l'idée de la complétude des équipes lorsqu'elles sont mixtes :

« Et je pense quand même que si tu es un homme et une femme, c'est plus complet. Tu vois si tu es en sortie, tu as dix gamins et... Ouais, je pense t'es plus complet » (Lucie, AMQ).

Un animateur, en caricaturant le trait, fait référence au couple parental pour symboliser l'image donnée aux enfants par les animateurs/trices. Cette image fondamentale participerait à l'équilibre social, dont la maison de quartier se fait le relais :

Comment vous justifiez ce besoin de mixité ? Pourquoi c'est important ?

« Alors pour faire un rapport simpliste, c'est pour les jeunes, il y a papa, maman. Mais c'est pas papa, maman, mais c'est quand même l'homme et la femme. Deux références. Qu'on soit garçon ou fille, on a besoin des deux. Et c'est retrouver cet équilibre. Je pense que c'est un équilibre. Ça participe à un équilibre. Vis-à-vis des jeunes. Vis-à-vis de mouvements associatifs ou des activités adultes (...). C'est aussi très important cet équilibre, parce que y a ces sensibilités là, elles existent au sein de la communauté et de l'organisation dans le quartier, etc... Donc finalement on est plus juste si on respecte ce rapport là, dans les lieux associatifs, les organisations citoyennes. On est plus juste, je pense tout simplement. Qui que ce soit, déjà qu'il y ait cet équilibre là. Finalement, la plus grande différence dans l'humanité entre les personnes c'est les genres. Ça j'en suis persuadé. C'est la plus grosse différence. C'est plus grand que les différences culturelles, c'est plus grand que les différences de couleurs de peau, c'est plus grand que les différences d'organisation sociales et politiques, etc... » (Eric, AMQ).

En réaffirmant l'image du couple traditionnel et hétérosexuel aux enfants au travers du binôme d'animation, la maison de quartier se fait le relais d'une norme sociale dominante. La mixité, ainsi envisagée, serait porteuse d'un équilibre qui ne ferait que traduire une demande des habitant-e-s du quartier et de ses différentes communautés. Cette justification de la mixité s'appuie sur une essentialisation des différences entre femmes et hommes, et sert principalement à respecter les sensibilités des usager-e-s de la maison de quartier.

Selon Yves Raibaud (2007), les animateurs et les animatrices sont différencié-e-s par deux catégories de compétences sexuées. Premièrement, les activités sont divisées en pratiques supposées plutôt masculines et d'autres plutôt féminines. On oppose ainsi le sport aux travaux manuels, la musique à la danse, etc. Deuxièmement, les animatrices sont associées à la pratique du « care », alors que les animateurs sont sensés représenter l'autorité, notamment envers les « garçons difficiles ». Cette division du travail est souvent renvoyée aux choix des

enfants, qui se dirigent plutôt vers une animatrice ou un animateur pour telle activité ou tel besoin. La composition mixte des équipes d'animation n'empêche pas une assignation de chacun-e à son rôle sexué (Raibaud, 2007). Pour cet auteur, « on peut parler d'idéologie de la complémentarité lorsqu'il est fait appel à la parité au prétexte de l'équilibre et de la sécurité des enfants, ce qui est propre aux standards de la société hétérosexuée normée » (Raibaud, 2007 : 69).

La question des compétences différenciées entre femmes et hommes participe à l'idée de complémentarité entre les sexes. Les animateurs et les animatrices disposant de compétences diverses, celles-ci sont acceptées et servent à créer une activité plus complète. Ainsi, Lucie décrit ce phénomène en prenant en exemple le duo qu'elle forme avec son collègue Christian dans les animations pour les enfants, par exemple au centre aéré. Les deux partenaires s'accordent sur une vision commune de l'animation, mais ont des façons différentes de la communiquer :

« On accepte assez bien, on accepte assez bien les compétences de chacun et puis on a tous pas mal de compétences. Dans des domaines qui se complètent, tu vois. Donc je sais pas, je sais que j'ai aussi une histoire de cohésion au secteur jeunes avec Christian, qui est, que j'adore. Lui aussi, il le sait. C'est vraiment beaucoup de chances d'être en cohésion là-dessus. Aussi, justement hommes-femmes. Et c'est drôle, parce que les moniteurs, je les ai vu mercredi soir, on était en sortie. Pis ils me disaient, vous êtes tellement différents. Pis je leur disais, mais comment vous faites ? Et ils me disaient, mais vous êtes tellement pareils. C'est complètement différent et c'est complètement pareil. On est pareil sur les lignes de base et les trucs comme ça et après on est différent. Et je disais, mais en quoi différents ? Ils arrivaient pas à me dire » (Lucie, AMQ).

La complémentarité des compétences entre animateurs et animatrices s'exprime également dans leur répartition dans les différents secteurs d'activité. D'un côté, il existe une certaine interchangeabilité des professionnel-le-s dans les secteurs d'activité. En effet tous et toutes participent au secteur « tout public » qui correspond aux activités destinées aux adultes et en lien avec la vie citoyenne du quartier. De plus, l'équipe pratique un tournus aux séances du comité de la maison de quartier, où deux animateurs/trices se relaient chaque mois. D'un autre côté, concernant les secteurs jeunes et enfants, l'interchangeabilité est moins forte parmi les animateurs/trices et la spécialisation plus développée. Chez les enfants de moins de 13 ans, les équipes sont mixtes, mais pour les adolescent-e-s entre 13 et 18 ans, les deux animateurs responsables sont des hommes³². Les compétences de chacun et chacune poussent les animateurs et les animatrices à se spécialiser dans un domaine particulier. Si tous et toutes sont des généralistes et peuvent officiellement tout faire, il est évident que des préférences se dégagent selon les personnes. Ainsi, certain-e-s ont des affinités avec le secteur tout public

³² Pour « rééquilibrer » les équipes, les animateurs du secteur adolescent-e-s privilégient l'engagement de monitrices dans ce secteur.

et affectionnent de s'engager auprès des habitant-e-s du quartier, alors que d'autres se sentent plus à l'aise avec les enfants.

Parmi les activités proposées aux enfants, certaines sont plus ou moins étiquetées « garçons » ou « filles ». Malgré la volonté de proposer des activités qui plaisent autant aux filles qu'aux garçons, certaines sont dans les faits peu mixtes. De plus, la manière dont les filles et les garçons sont plus ou moins attiré-e-s vers une activité serait dépendante du sexe de la personne qui lance l'animation. Ainsi, les monitrices seraient moins à l'aise avec des activités étiquetées « garçons », comme le foot par exemple. Par contre, leur présence sur ce type d'activité inciterait plus les filles à y participer :

« On a quand même des moniteurs masculins et des monitrices féminines. Alors ça arrive que des monitrices lancent un foot, mais c'est vrai qu'un moniteur le fera quand même beaucoup mieux. Je pense que, voilà par rapport au foot, si un moniteur lance un foot, les gamins ils vont venir, si après une monitrice vient jouer avec, les gamines vont peut-être venir » (Lucie, AMQ).

La mixité des équipes est aussi justifiée par la possibilité d'offrir le choix aux enfants de se diriger vers un homme ou une femme selon les sensibilités, les affinités et les besoins. Les équipes mixtes permettraient également de mieux comprendre les situations avec les enfants en confrontant les points de vue des femmes et des hommes :

« Bein, la plupart du temps, on offre aux enfants une présence de qualité et à ce moment là, c'est l'enfant qui choisit, le jeune qui choisit à qui il va s'adresser. Alors du coup, on fait appel aux sensibilités personnelles des uns et des autres, aux affinités et aux besoins. De temps en temps, un enfant aura plus besoin de se confier à une femme ou à un homme. De temps en temps il aura plus besoin d'un câlin d'une femme ou d'un homme, voilà. Donc en fait, c'est lui qui va choisir. Donc c'est lui offrir ce choix. Déjà dans un premier temps. Dans un deuxième temps, c'est intéressant quand on se retrouve en équipe à parler d'une journée, parler de certains enfants, etc... D'avoir des points de vue différents déjà et ensuite, le fait d'avoir des points de vue d'hommes et de femmes et ces sensibilités là enrichissent tout simplement la réflexion autour d'un problème d'un enfant ou d'une difficulté ou d'une analyse de situation. Ça permet de mieux comprendre ce qui se passe » (Eric, AMQ).

La mixité apporterait donc un enrichissement des réflexions par l'apport des sensibilités féminines et masculines. Cette situation mènerait finalement les équipes d'animation à plus de justesse dans leurs décisions :

« Moi je crois que le mélange des genres, en tout cas d'avoir dans les situations des hommes et des femmes qui sont parties prenantes de manière égale ça crée vraiment un plus quoi. On est plus juste ».

Et c'est une vision qui est partagée par une majorité de l'équipe ?

« C'est clair. Par une majorité de l'équipe et je pense d'ailleurs au-delà d'ailleurs de notre équipe. Je pense dans d'autres maisons de quartier, dans d'autres équipes d'animation » (Eric, AMQ).

La mixité des équipes d'animation est donc perçue de manière très positive par les professionnel-le-s interrogé-e-s. Qu'elle soit l'expression d'un équilibre nécessaire, d'une complémentarité entre les animateurs/trices ou encore d'un enrichissement des réflexions et des pratiques, la mixité se profile comme une valeur phare de l'animation socioculturelle. Mais une fois encore, elle semble se baser sur une perception naturaliste des différences entre femmes et hommes, qu'elle ne cherche pas à questionner. Relativement dissociée de la recherche de plus d'égalité entre femmes et hommes dans les pratiques et les discours des professionnel-le-s et des bénévoles de l'animation socioculturelle, la mixité prend un sens particulier dans ce contexte. Elle cherche moins à faire évoluer les comportements sociaux sexués vers plus d'égalité qu'à justifier une certaine idée de la complémentarité naturelle entre les sexes. Nous aimerions insister sur le rôle de l'Etat dans la mise en œuvre des politiques de l'égalité, ainsi que sur l'image de la mixité véhiculée par la maison de quartier à l'attention du jeune public favorisant une vision traditionnelle de la division sexuelle du travail.

3.3.4 La mixité dans les activités de la maison de quartier

Une activité non mixte : le cours de patchwork

Le cours de patchwork animé par Claire a lieu tous les jeudis matins à la maison de quartier, depuis près de 15 ans. En raison de l'horaire et de la thématique certainement, il n'est pas étonnant de constater que toutes les participantes sont des femmes. Après avoir pris contact avec Claire, j'assiste au cours pour la première fois le jeudi 11 juin 2009. Ce matin là, je découvre une ambiance tout à fait particulière dans ce cours, qui ressemble plus à un lieu d'échange et de partage entre femmes. Ce qui est particulièrement frappant c'est la longévité des participantes au cours ; certaines viennent depuis plus de vingt ans ! Lorsque j'arrive, huit femmes entre 40 et 50 ans sont accoudées au bar et prennent leur café (il est 8h30). Prévenues de ma présence au cours, elles m'accueillent tout de suite chaleureusement. Peu après, nous passons dans la salle vitrée à l'avant de la maison de quartier, où le cours se déroule. Quelques tables ont été assemblées pour que toutes les participantes soient réunies et que chacune ait la place de travailler. Chaque femme travaille à son ouvrage personnel et Claire passe de l'une à l'autre en prodiguant ses conseils. L'objectif n'étant pas la production, la plupart des créations sont très longues et prennent parfois des années à être terminées. A la fois discrète et pilier inébranlable, Claire est un personnage à part entière. Selon ses propres mots, elle préfère laisser les participantes discuter entre elles et permettre à une ambiance de se créer, plutôt que d'intervenir. Les participantes vouent à leur professeure une admiration à peine dissimulée. A ce propos, il est intéressant de noter que les participantes vouvoient Claire et qu'elle-même les vouvoie, alors que les participantes se tutoient entre elles. En assistant au cours, j'ai vite l'impression que l'activité de patchwork en elle-même est secondaire, par rapport au fait de se retrouver ensemble. Ce qui compte vraiment pour les participantes c'est le lien et les amitiés qui se sont nouées autour de cette activité.

L'activité créatrice est libératrice et permet à ces femmes de parler de leurs problèmes et préoccupations quotidiennes entre elles. C'est un moment où elles peuvent sortir de leur vie familiale et où elles peuvent penser à autre chose. Selon leurs termes, cette activité leur sert de « groupe de soutien, thérapie de groupe ou encore de psychothérapie ». La plupart d'entre elles soit sont des femmes au foyer, soit travaillent à temps partiel. Ce moment d'échange leur permet de sortir de l'isolement du foyer et de faire une activité pour elles. Elles y ont des conversations entre femmes de leurs problèmes familiaux. Elles en profitent également pour se plaindre de ce qui ne va pas, comme le fait qu'elles aient toute l'organisation familiale à leur charge. Le cours permet aussi aux participantes d'acquérir de l'expérience et de gagner de la confiance en elles et en leurs capacités. Le fait d'être capable d'accomplir une création est valorisant et offre une forme de reconnaissance. Notamment au travers des expositions des travaux qui sont parfois organisées. Un des objectifs du cours selon Claire est la valorisation des femmes sans activité professionnelle et leur permettre de retrouver confiance en elles.³³

Comme on le voit dans l'extrait du carnet de terrain ci-dessus, un certain nombre d'activités et de cours proposés par la maison de quartier pour les adultes ou pour les enfants sont, bien qu'ouvertes aux femmes et aux hommes, non mixtes dans les faits. Par exemple, les cours de couture, de patchwork ou de danse hip-hop sont exclusivement suivis par des femmes. Le principe de mixité ne suit pas les mêmes logiques selon si les cours et activités s'adressent à des enfants, de adolescent-e-s ou des adultes. Si les activités adultes suivent une logique propre à celle insufflée par la ou le professeur-e qui les anime, les activités proposées aux enfants et adolescent-e-s s'intègrent dans les buts socioéducatifs poursuivis par la maison de quartier. S'il est intégré dans les activités, le principe de mixité conduit généralement à une prise en compte de l'égalité entre filles et garçons et une volonté de réduire les stéréotypes de genre chez les jeunes.

Certains cours proposés à la maison de quartier sont animés par des professeur-e-s externes. C'est le cas du cours de hip-hop, proposé à un public adulte et adolescent, par une jeune femme ex-danseuse professionnelle. Celle-ci, dans l'extrait suivant, exprime la présence majoritaire des femmes dans son cours et la difficulté qu'éprouvent les hommes à suivre un cours donné par une femme, dans un milieu qu'elle définit comme passablement machiste :

« Les hommes ils ont du mal à venir au cours quand c'est une femme qui donne le cours. Alors t'as intérêt à être vraiment bien dans le milieu (de la danse hip-hop), pas déformer les trucs, les styles, parce qu'ils voient tout de suite. Et puis voilà et assurer quoi. Si tu l'impressionnes pas, un homme (...). C'est pas évident en tant que femme d'être dans le milieu hip-hop. Encore aujourd'hui. Je pense que c'est... Les femmes elles prennent le pouvoir par leur travail, par leur investissement. Elles doivent prouver, quoi. Tout le temps prouver » (Valérie, EMQ).

³³ Extrait du carnet de terrain. Prise de notes du 11 et 18 juin 2009.

Le cours de patchwork est également caractérisé par la présence exclusive de femmes. Mais cette non mixité est assumée par la professeure, Claire, qui donne ce cours depuis de nombreuses années. Bien que la porte ne soit pas fermée aux hommes, l'horaire du cours (le jeudi matin) implique une fréquentation exclusivement féminine. L'approche de Claire peut être qualifiée de militante, car un de ses objectifs est de revaloriser les femmes au foyer en leur permettant de parler librement et de prendre confiance en elles en pratiquant une activité créatrice :

« Parce que souvent, y a une chose, y a plusieurs femmes qui m'ont dit, eh bein, elles étaient restées à la maison pour élever leurs enfants et elles ont commencé les cours au moment où leurs enfants avaient 16,17 ans. Elles étaient restées à la maison par choix, mais tout à coup elles réalisaient qu'elles arrivaient à faire quelque chose. Elles me disaient, ah ouais, j'avais l'impression que je n'existais plus, que je ne valais plus rien. Et du fait de créer quelque chose, que ce soit pas utile vraiment, mais de le créer, tout à coup elles réalisaient qu'elles étaient encore capables. Je crois que ça c'était le but de mon cours au départ. Tout à coup de réaliser qu'on est encore capable de faire quelque chose, de valoriser la femme. Parce que beaucoup de femmes elles sont dévalorisées » (Claire, EMQ).

Les activités proposées aux enfants et aux jeunes par la maison de quartier, recherchent, au contraire, à valoriser la mixité entre filles et garçons. Pourtant, les animateurs/trices constatent que certains types d'activités attirent plus de garçons que de filles, notamment celles qui sont pratiquées en accueil libre, c'est-à-dire sans inscription préalable et aux horaires libres. Ainsi, Lucie pose ce constat :

« Si tu proposes une activité, la fille elle viendra. Plus de filles viendront. Si c'est de l'accueil libre, c'est plutôt des garçons » (Lucie, AMQ).

Constat que Eric pose également en interprétant le manque de filles au Terrain d'Aventures (lieu d'activités en accueil libre pour les 9-13 ans) par la peur des parents de laisser leurs filles prendre de l'autonomie :

Avec les plus jeunes, cette question (la mixité) est pas tellement abordée ?

« Alors au terrain d'aventures, dès que c'est de l'accueil libre, on se retrouve devant ces questions là ».

Parce qu'il y a plus de garçons ?

« Parce qu'il y a plus de garçons. Ouais, et au terrain d'aventures, on est dans ces questions là, parce que les parents sont plus protecteurs aussi vis-à-vis des filles. C'est plus compliqué de les laisser partir toutes seules au terrain d'aventures » (Eric, AMQ).

Valeur de principe, la mixité est plus difficile à atteindre dans la pratique. Certaines activités attirent plus les garçons, alors que d'autres plaisent plutôt aux filles. Toutes les activités sont ouvertes aux filles comme aux garçons, mais le libre choix est contraint par les propositions faites aux enfants (danse, foot, activités manuelles, etc.), qui les orientent vers des groupes non mixtes (Raibaud,

2007). Les comportements protecteurs des parents avec les filles semblent également jouer un rôle dans la fréquentation de certains lieux d'animation par celles-ci. Enfin, concernant les adolescent-e-s, il semble que les lieux d'accueil soient fréquentés majoritairement par des garçons³⁴.

La littérature corrobore le constat d'une plus grande fréquentation des garçons des espaces et des équipements urbains. Les lieux d'animation (maisons de quartiers, centres de loisirs,...) originellement conçus pour permettre aux jeunes des quartiers (défavorisés, mais pas seulement) de se rencontrer dans des endroits mixtes, ont été globalement accaparés par les garçons (Chaponnière, 2006 ; Raibaud, 2007). En Suisse, lors d'un colloque sur le sexisme des jeunes en 2004, les éducateurs suisses romands déclaraient : « les garçons, en investissant fortement certains lieux, équipements ou dispositifs, écartent toute possibilité de présence féminine » (Chaponnière, 2006 : 62). Les priorités des politiques publiques sont allées aux garçons, car « on estimait qu'ils posaient plus de problèmes » (2006 : 63) et les filles ont été oubliées. Même le développement des danses urbaines (hip-hop, breakdance) n'a pas permis une plus grande mixité, les filles se retrouvant dans les danses hip-hop, dansées debout et les garçons monopolisant les figures acrobatiques de la breakdance (2006).

Dès l'adolescence, les jeunes filles désertent les lieux d'accueil et de loisirs publics. Leur présence est cependant toujours forte dans les « activités sportives et culturelles spécialisées », où elles profitent d'un « effet de la non mixité de la plupart des sports de compétition qui les protège de la domination totale des hommes sur le secteur » (Raibaud, 2007 : 70). Les équipements publics, conçus pour tous les jeunes, sont utilisés exclusivement par les garçons, sans que les autorités publiques ne remettent en cause leur utilité sociale, notamment pour canaliser la violence. Ainsi, la question du genre est supprimée et l'invisibilisation des filles renforcée, en les reléguant aux espaces privés ou aux lieux de loisirs spécialisés (Raibaud, 2007).

Question attenante de la mixité, l'égalité entre filles et garçons est abordée par l'équipe d'animation de différentes manières selon les secteurs d'activités. Dans le secteur enfants, elle est interprétée de façon large par Isabelle, qui l'intègre dans une problématique plus globale d'égalité entre les personnes, quelque soit leur statut social. L'égalité entre les sexes n'est abordée de front que lorsqu'un problème particulier surgit :

« Je pense que quand tu dis, solidarité, intégration, non-exclusion, respect de soi-même, respect des autres, etc... Ça inclut forcément l'égalité entre les gens, l'égalité entre hommes-femmes, l'égalité entre un enfant qui a des soucis, un qui en a pas, un Kosov ou un Suisse, etc... Donc voilà, au même titre, donc y a pas besoin que ça soit forcément thématisé. Ça le sera peut-être si à un moment donné, on voit qu'il y a un gros souci » (Lucie, AMQ).

³⁴ Mon travail de terrain ayant eu lieu pendant l'été 2009, je n'ai malheureusement pas pu fréquenter les lieux d'accueil ados qui ouvrent durant l'année scolaire. Néanmoins, la guinguette du parc, lieu fréquenté en été par nombre d'adolescent-e-s, semble être majoritairement masculine.

Pour Eric, la question de l'égalité entre filles et garçons à l'adolescence est abordée régulièrement. Elle peut même faire même l'objet d'activités particulières avec les filles :

Et par rapport aux activités, est-ce qu'il y a une approche de la question de la mixité ou de l'égalité entre filles et garçons dans les activités proposées aux jeunes ? Est-ce que c'est une question qui est abordée avec les jeunes ?

« Oui. Elle est abordée régulièrement. On a même eu fait des groupes filles. Parce que c'est vrai qu'il y a ce côté où les accueils libres qu'on propose aux ados, ils sont beaucoup plus fréquentés par les garçons. Dès qu'on se trouve dans les accueils libres en fait, où il y a le libre choix de l'adhésion, etc..., pas sur inscription des parents, du coup on se retrouve avec plus de garçons » (Eric, AMQ).

Au-delà de la question de la mixité et de l'égalité, certain-e-s animateurs/trices semblent être sensibles aux stéréotypes de genre qui affectent les comportements des enfants et des jeunes. Afin d'ouvrir les modèles possibles, ils et elles essayent de remettre en question les normes de genre lors des activités. Ainsi, Lucie donne l'exemple d'un moniteur qui s'est amusé à troubler les enfants en se maquillant :

« Cet été, il y avait un moniteur qui s'est peint les doigts et qui avait du maquillage. Alors là, ils mettent un moment avant de... C'est génial, parce que ce moniteur qui a, qui est vraiment très homme, tu peux pas le confondre. Alors ils sont complètement déstabilisés. Mais en même temps ils se disent, c'est vraiment un gaillard et tout. C'est drôle et c'est une manière aussi de les choquer, enfin entre guillemets. Permettre à ce que ces repères posés comme ça de manière formaliste puissent exploser un petit peu (...). Nous on s'amuse des fois justement à essayer d'ouvrir les modèles » (Lucie, AMQ).

Eric regrette, quant à lui, le fait que les stéréotypes de genre véhiculés par les médias aient tant d'influence sur les jeunes. Pour contrebalancer ce modèle, l'accent est mis sur les activités proposées aux filles, pour que celles-ci puissent également y trouver leur compte :

« Il y a beaucoup, beaucoup d'influence médiatique de stéréotype féminin et masculin. Les enfants, les jeunes, ils en sont très imprégnés. Et du coup, il y a cette espèce de passivité des filles. Entre guillemets. Dans les groupes de garçons. Qui est pesante, je dirais aussi pour nous les animateurs, en se disant, de dieu, elles foutent quoi, comment elles se laissent traiter, comment elles se fringuent. Et est-ce que vraiment ça reflète la personnalité du garçon ou de la fille. Pour prendre les stéréotypes, où est la sensibilité du garçon et où se trouve la force de positionnement de la fille dans les relations garçons-filles ? Qui sont, je dirais à l'âge des ados, extrêmement importantes, parce qu'il faut, y a en même temps cette identité qui se forme et en même temps qu'elle trouve un espace de relations. Ces identités trouvent un espace de relations chouettes. Si possible, c'est ce qu'on cherche. Donc de temps en temps, le besoin de se dire, il faut qu'on fasse quelque chose avec les filles. Faut que les filles puissent trouver leur

compte aussi dans les activités qu'on a. Donc un effort dans ce sens là, oui » (Eric, AMQ).

Le constat d'une surreprésentation des garçons lors des activités jeunes semble poser un problème, ainsi que la force des stéréotypes de genre qui modèlent leurs comportements. Dans ce cas, certaines activités ont été entreprises pour mieux correspondre aux besoins spécifiques des filles. La norme dominante voulant que les besoins des garçons soient satisfaits en premier et qu'ensuite on vienne corriger le tir pour satisfaire aussi les filles.

La mixité parmi les enfants de moins de 13 ans participant aux activités de la maison de quartier semble être une question secondaire, dès lors qu'elle n'est pas vraiment prise en compte lors des animations. Le constat est fait que certaines activités attirent plus de garçons et d'autres plus de filles, mais si les un-e-s et les autres peuvent y trouver leur compte, cela ne pose pas de problème. La mixité ne sous-entend pas l'indifférenciation des activités pour les garçons et pour les filles. Au contraire, un certain nombre d'entre elles sont étiquetées « filles » ou « garçons », sans pour autant être fermées à l'un ou l'autre sexe.

Quant aux activités adultes, la question de la mixité n'y pose pas vraiment de problème et nombre de cours sont en réalité essentiellement fréquentés par des femmes. Ainsi, les cours de couture, d'activités créatrices, de danse, de français pour femmes allophones, sont autant de possibilités qui s'adaptent à un public majoritairement composé de femmes. Cette constatation n'est pas particulièrement étonnante, si on considère que les femmes (principalement mères) sont les partenaires privilégiées de la maison de quartier. Leur connaissance des lieux et des personnes qui y travaillent leur facilite sûrement l'accès à l'offre de cours et d'activités.

Si la mixité entre femmes et hommes et entre filles et garçons semblent être une valeur importante de l'animation socioculturelle, elle n'est pas forcément questionnée par les professionnel-le-s et les bénévoles du secteur. Dans les équipes d'animation, la mixité va de soi et s'impose comme la norme dominante pour des raisons d'équilibre au sein des équipes. Cet équilibre est décrit comme nécessaire parce que les femmes et les hommes auraient des approches différentes du terrain, parce que ces approches permettraient aux équipes de se compléter et de jouir des compétences de chacun-e. Dans le comité de l'association de la maison de quartier, la mixité est également vue comme une valeur éminemment positive, mais elle est conçue comme naturelle et porteuse d'harmonie sociale. Les représentations et les pratiques de la mixité sont donc relativement ambivalentes, car d'un côté, la mixité est perçue positivement par tout-e-s les acteurs/trices du terrain, mais elle est envisagée dans une perception essentialisant les différences entre femmes et hommes. D'un autre côté, la mixité n'est pas vraiment favorisée par l'offre de cours et d'activités au sein de la maison de quartier, dont le public adulte est surtout féminin. Quant aux activités pour les enfants et les jeunes, certaines d'entre elles sont surtout fréquentées par des garçons et peinent à toucher les filles.

CONCLUSION

Tout au long de ce travail, nous nous sommes attachés à montrer comment les mécanismes de la division sexuelle du travail prenaient place dans le champ des associations de quartier en nous basant sur les observations et les discours issus du travail de terrain dans un quartier de la ville de Genève. Par cet exemple, nous avons pu montrer que la division sexuelle du travail, déjà bien connue dans les domaines de la famille, du marché de l'emploi ou encore de la politique, se conjugue également selon les mêmes modalités dans le secteur associatif. Les associations de quartier ont la caractéristique de véhiculer des valeurs et des pratiques proches de celles assignées aux femmes dans la sphère domestique. Ce type d'associations portant sur des sujets liés à l'enfance ou s'intéressant à l'amélioration de la qualité de vie dans un ensemble urbain sont majoritairement portées par des femmes. Les valeurs et les pratiques partagées par ces associations sont celles du « bien vivre ensemble », de la création de relations de voisinage, ou encore du bien-être des enfants par la réhabilitation de places de jeux. On constate donc une forte participation des femmes, principalement des mères de jeunes enfants, dans ces associations. Ces femmes, souvent employées à temps partiel, sont fortement ancrées dans le quotidien de leur quartier et engagées dans des actions pratiques indispensables à la perpétuation des associations. Pourtant leur engagement est relativement peu reconnu, car il manque de visibilité. En effet, les femmes actives dans ces associations ont tendance à minimiser l'impact de leur investissement en l'englobant dans une activité de groupe ou de couple. Leur travail fait l'objet d'une appropriation collective par les hommes et est rendu invisible par des pratiques souvent informelles. Leurs compétences sont naturalisées en des qualités purement féminines, ne prêtant pas à une qualification particulière. Le constat de la féminisation de la base des associations de quartier se heurte à la surreprésentation des hommes dans les activités plus valorisées et prestigieuses, en haut de la hiérarchie associative.

Les hommes, plus faibles en nombre dans ce type d'associations, ont tendance à investir majoritairement les comités associatifs et particulièrement les postes de président. Plus nombreux à se présenter à ce genre d'élection, leur autorité est également plus facilement respectée. Selon des mécanismes genrés, l'autorité des hommes paraît naturelle, alors que les femmes doivent constamment prouver leur légitimité à exercer le pouvoir. De plus, les conditions d'accession et la manière d'investir le poste de président semblent différer selon le sexe. Le peu de hiérarchie formelle au sein de associations ou groupes d'habitant-e-s tend à masquer l'effet de la structure verticale. Pourtant, les postes de présidence comportent souvent une dimension publique, notamment dans les prises de parole par rapport aux médias. Ces implications publiques et de représentations de l'engagement associatif semblent être plus difficilement gérées par les femmes présentes dans ces associations. Leur moindre intérêt déclaré pour la politique et les implications publiques du rôle de présidente les exclut de la forme de

leadership dominante, représentée par des hommes, blancs et âgés de préférence. D'un côté l'accession aux positions de leaders est plus difficile pour les femmes pour des raisons de clôture de la hiérarchie par les hommes, occupant littéralement déjà les places à forte valeur ajoutée et reléguant les femmes dans des positions subalternes. D'un autre côté, l'invisibilisation des femmes accédant aux positions de pouvoir est renforcée par le manque de valorisation de formes alternatives de leadership.

Dans un deuxième temps, nous avons montré que l'engagement des mères dans les associations de quartier s'inscrivait dans une naturalisation des liens mère-enfant. L'investissement de ces femmes dans la vie de quartier peut être analysé comme un élargissement de leur rôle de mère dans la sphère publique, en utilisant leur « capital maternel » dans des actions en faveur des enfants et de l'amélioration de la qualité de vie. La division sexuelle du travail, qui assigne les femmes à la sphère domestique et notamment à l'éducation des enfants, est naturalisée dans le rapport à la maternité. La naturalisation de la maternité et des fonctions maternelles tend à invisibiliser les actions associatives des femmes, qui sont considérées comme relevant de qualités féminines et non pas de compétences acquises.

Malgré cette relative invisibilisation, l'engagement associatif des mères permet la création de liens sociaux, dont profitent en premier lieu les femmes sans emploi. En effet, des réseaux de solidarité entre mères se forment, permettant de développer des alternatives associatives à l'encadrement des enfants, concernant les devoirs surveillés par exemple. On remarque que les lieux où se créent ces formes de socialisation sont caractérisés par leur dimension genrée. Ainsi, le parc et la sortie des écoles constituent des endroits pratiquement exclusivement fréquentés par des femmes et des enfants. La présence des enfants sert de déclencheur à la création de liens sociaux et à la constitution d'une vie associative de quartier.

Nous avons également montré que la charge mentale générée par l'organisation constante du quotidien repose principalement sur les femmes, quelque soit l'engagement associatif ou professionnel de celles-ci. La fatigue engendrée par le besoin d'organisation constant dénote d'une répartition inégalitaire des tâches dans les couples. En effet, les engagements associatifs et professionnels des hommes semblent compter davantage dans les décisions de couple. Pour les femmes, l'accès aux activités associatives et professionnelles est compliqué par l'assignation prioritaire au travail domestique et la charge mentale de la gestion du quotidien.

Enfin, nous avons décrit comment l'image de la « bonne mère » influence les représentations et les pratiques des animateurs/trices de la maison de quartier, ainsi que les acteurs/trices associatives. S'imposant au tournant du 18^{ème} siècle, l'image de la « bonne mère » est associée à l'amour maternel et à la supplantation de la fonction affective sur la fonction nourricière. Elle se base sur un idéal de la mère au foyer, dont le rôle est avant tout tourné sur le bien-être de ses enfants et de sa famille. Dans le cas de la maison de quartier, nous avons vu que certaines

activités demandent explicitement la présence des parents, quand bien même elles ont lieu en semaine. Dans les faits, ce sont surtout les mères qui sont présentes dans le parc et pendant les activités. Celles-ci étant les principales interlocutrices de la maison de quartier lors des rapports avec les parents, leur absence est rapidement remarquée et déplorée par les animateurs/trices. La pression à être une « bonne mère » pèse sur les femmes, dont on ne saurait admettre le désengagement de leur responsabilité maternelle. Dès lors, celles qui ne sont pas présentes sur le lieu de l'activité risquent d'être stigmatisées comme de « mauvaises mères ». Au travers de cette qualification, c'est également le droit des femmes à exercer un travail qui est remis en question. Celui-ci ne devant pas se substituer au travail domestique et mettre en péril l'éducation des enfants. Ce risque de stigmatisation atteint principalement les femmes ne disposant pas des ressources pour faire garder leurs enfants la journée, en premier lieu, les femmes des classes populaires et immigrées. De plus, pour certains parents le fait de laisser leurs enfants jouer seuls dans le parc ne constitue pas un désengagement de leurs responsabilités parentales, car la présence de la maison de quartier sur le terrain est interprétée comme une garantie suffisante de sécurité pour leurs enfants.

Dans un troisième temps, nous nous sommes attachés à décrire et comprendre les pratiques et discours sur la mixité au sein de la maison de quartier. Dans la littérature, l'égalité est généralement considérée comme le préalable à la mixité, ainsi que son aboutissement ultime. De plus, pour se réaliser pleinement, la mixité doit être accompagnée d'une politique de l'égalité. Nous remarquons en premier lieu que la définition de la mixité, au lieu de poursuivre un but d'égalité entre les sexes, sert surtout, pour les acteurs/trices de la maison de quartier, une idée de la complémentarité entre les sexes. En effet, la pratique de la mixité dans les équipes d'animation tend à reproduire un schéma de complémentarité entre femmes et hommes, dont l'image la plus parlante est celle du couple parental hétérosexuel, symbolisé par les animateurs/trices. La symbolique de la complémentarité du couple parental sert une interprétation essentialisée de la mixité. L'utilisation de cette image est d'autant plus forte qu'elle a lieu dans un contexte où de nombreux enfants vivent dans des familles monoparentales. Le « rééquilibrage » opéré par les couples d'animation mixtes permettrait alors de compenser le manque de pères et de modèles masculins auprès des enfants.

Si la mixité des binômes d'animateurs/trices est courante, celle des équipes d'animation est une norme très forte au sein de la profession. Cette mixité est justifiée par un besoin d'équilibre dans les équipes, dans lesquelles la complémentarité des compétences et des sensibilités des hommes et des femmes est recherchée. Les animateurs/trices doivent gérer deux injonctions contradictoires, l'une prônant la personnalisation des activités, l'autre l'interchangeabilité des équipes d'animation. La personnalisation tend à privilégier une division sexuelle du travail traditionnelle, alors que l'interchangeabilité s'inscrit dans une démarche plus égalitaire. La répartition dans les différents secteurs d'activité exprime cette double injonction par une certaine interchangeabilité des

animateurs/trices dans le secteur tout public et une spécialisation sexuée plus forte dans le secteur jeunes.

Au sein du comité de la maison de quartier, la mixité est également considérée comme une valeur d'équilibre et d'harmonie. Le phénomène de la mixité est vécu comme normal et naturel et serait garant d'une pacification des rapports humains. Des valeurs traditionnellement associées à la féminité, comme la recherche de consensus, d'harmonie et d'entente, sont attribuées à l'ensemble du secteur de l'animation socioculturelle. Par les discours et les pratiques de la maison de quartier, la mixité est essentialisée, car elle attribue des qualités naturelles aux femmes et aux hommes, dont le partage permettrait d'atteindre un équilibre social. Les différences entre femmes et hommes sont complètement naturalisées par ces discours, qui ne cherchent pas à questionner la mixité et la déconnecte de sa définition égalitaire.

Enfin, la question de la mixité dans les activités de la maison de quartier fait référence à des enjeux assez différents selon les publics visés. Pour les activités enfants, la mixité est une valeur de principe, car toutes les activités doivent être ouvertes à tous et toutes. Pourtant, cette valeur n'est pas tellement prise en considération dans les animations, qui peuvent différencier des groupes de filles et de garçons selon les affinités et les jeux. De plus, les animateurs/trices constatent que certains types d'activités attirent plus de garçons que de filles. C'est notamment le cas pour celles pratiquées en accueil libre. Chez les adolescent-e-s la question de la mixité et de l'égalité entre filles et garçons est plus prégnante, même si les corrections existantes visent principalement à créer des activités pour que les filles y trouvent également leur compte. Le constat général pour les activités jeunes est que l'offre en termes d'équipement et de proposition est plutôt adaptée à un public masculin, considéré depuis longtemps comme plus perturbateur. Nombre d'animateurs/trices constatent que les filles « disparaissent » à l'adolescence, sans pour autant que l'on trouve des solutions durables pour les faire revenir vers les lieux d'animation. Les équipements urbains, comme les activités de loisirs, ont été conçus de manière « neutre », mais sont prioritairement utilisés par les garçons, sans que les politiques publiques n'aient été remises en question. Dès lors, la question du genre est supprimée et les filles sont reléguées dans les espaces privés ou dans les loisirs spécialisés.

Concernant les activités adultes et plus particulièrement les cours offerts par la maison de quartier, la question de la mixité n'est pas posée dans les mêmes termes et est même quasiment évacuée des discours. En effet, un grand nombre de cours sont presque exclusivement fréquentés par un public féminin, qui profite d'une offre adaptée au public cible de la maison de quartier. Si certains cours offrent une vision émancipatrice des groupes de femmes, permettant une prise de confiance et une valorisation de leurs capacités, d'autres sont non mixtes de manière involontaire, parce que les hommes ne veulent pas les fréquenter.

Il est frappant de constater à quel point les inégalités de genre sont invisibles aux yeux des personnes rencontrées dans les associations de quartier. Non seulement la division sexuelle du travail n'est pas constatée par les protagonistes,

mais en plus elle est légitimée par des processus de naturalisation des différences entre femmes et hommes. Les actrices du milieu associatif du quartier, en particulier, ne constatent pas de féminisation des associations et rejettent l'analyse qu'hommes et femmes réalisent des tâches différentes et dont la valorisation n'est pas la même. La hiérarchisation interne aux associations n'est pas toujours reconnue non plus, même quand les places sont bien définies par des rôles de président-e, trésorier-e, secrétaire, etc. C'est plutôt une indifférenciation des tâches et des rôles qui prime dans l'explication de l'implication de chacun et chacune. Et lorsque des différences d'implication sont constatées, ce sont des explications liées à la personnalité qui sont évoquées. Cette invisibilité des rapports de genre est particulièrement forte dans la question de l'engagement des femmes en faveur des enfants, car la maternité et les fonctions qui lui sont attachées sont en grande partie naturalisées. Toute explication liée aux conditions sociales et à la division sexuelle du travail est évacuée au profit d'explications essentialisant les différences entre femmes et hommes.

Le principe de mixité contribue également à obscurcir les effets de la division sexuelle du travail en privilégiant une définition basée sur l'idée de complémentarité naturelle entre les sexes à une définition visant à plus d'égalité entre femmes et hommes. Cette dernière a l'avantage de considérer les femmes et les hommes comme des groupes sociaux dans des positions inégales, alors que la première considère les différences comme naturelles. Le manque de valorisation de la mixité comme principe égalitaire tend à rendre invisible les mécanismes de la division sexuelle du travail et à naturaliser les compétences des hommes et des femmes.

On a vu d'une part que l'image de la « bonne mère » influence les pratiques et les représentations des animateurs/trices de la maison de quartier, comme celles des personnes engagées dans les associations du quartier. Cette image de la « bonne mère » se base sur un idéal de la mère au foyer, qui ne correspond pas à la réalité du terrain dans le quartier et comporte un risque de stigmatisation pour les femmes « non-conformes » à cet idéal. L'assignation des femmes au travail domestique et la pression constante à être de « bonnes mères » les met dans une position délicate quant au travail salarié. Celles qui exercent un travail et ne peuvent trouver un système de garde fiable pour leurs enfants sont susceptibles d'être stigmatisées comme de « mauvaises mères ».

D'autre part, la pratique des binômes d'animation représentant le couple parental hétérosexuel comme miroir idéalisé de la complémentarité entre les sexes, présente une essentialisation de la mixité. Cette image idéalisée, proposée en modèle pour les jeunes, véhicule des stéréotypes sur les rapports de genre. Cette pratique venant en quelque sorte corriger les représentations des enfants vivant dans des familles monoparentales, elle renforce l'idée de la normalité et de la naturalité du couple hétérosexuel et de la division sexuelle du travail.

Ces pratiques et représentations, validées et véhiculées par la maison de quartier, posent la question du rôle de l'Etat dans la perpétuation des valeurs

patriarcales. Les maisons de quartier, financées par l'Etat, prennent le relais des familles dans l'éducation de enfants et de jeunes et portent donc une responsabilité dans l'inculcation des valeurs et des normes. En essentialisant les différences entre femmes et hommes et en reproduisant la division sexuelle du travail, elles contribuent à perpétuer les inégalités de genre. En introduction, nous formulons l'hypothèse que les maisons de quartier représentaient une continuité des valeurs et des pratiques de « care », traditionnellement portées par les femmes. Le constat d'une reproduction de la division sexuelle du travail au sein de ces institutions confirme l'idée qu'elles seraient porteuses de valeurs traditionnelles concernant les rapports de genre.

Le constat d'une surreprésentation des garçons dans les activités pour les adolescent-e-s et une partie de celles pour les pré-adolescent-e-s mériterait la mise en place d'une véritable politique publique d'égalité entre filles et garçons favorisant la mixité des équipements de loisirs pour les jeunes. Mais on peut se demander, au contraire, si les vellétés de l'Etat de reprendre le contrôle sur les maisons de quartier et d'imposer une mission plus axée sur les jeunes en difficulté, et donc plutôt sur les garçons, ne va pas contribuer à faire oublier totalement les questions d'inégalités de genre.

La parution, dans *Le Courrier* du 19 janvier 2010,³⁵ d'un article sur le conflit entre les maisons de quartier et l'Etat vient confirmer l'actualité du débat. Lors d'une assemblée de ses membres au mois de janvier, la Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR) a réaffirmé sa volonté de garantir l'action de prévention primaire et d'animation socioculturelle dans les quartiers. Les maisons de quartier désirent garder leur mission de création de liens à l'échelle locale, alors que l'Etat aimerait que celles-ci se préoccupent plus de prestations ciblées, « dont la prise en charge de jeunes en rupture et le suivi individuel de mineurs ordonnés par la justice » (Chavaz, 2010). Le processus de restructuration de la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASe) marque une volonté d'appliquer les méthodes du nouveau management public à l'animation socioculturelle, avec l'introduction de contrats de prestations entre l'Etat et la FASe et bientôt des conventions entre les maisons de quartier et les communes. Tandis que la modification de la loi sur les centres de loisirs et de rencontres a permis au canton et aux communes de s'octroyer la majorité des sièges au sein de la FASe, les associations gérant les maisons de quartier craignent une perte d'autonomie (Chavaz, 2010). Le contexte actuel de focalisation sur ces tensions institutionnelles et politiques obscurcit les questions de rapports de genre, considérées comme de moindre importance. La division sexuelle du travail est invisibilisée au profit d'un encadrement plus fort des garçons. La crainte des associations de perdre la gestion des maisons de quartier justifie le ralliement de tous et toutes à la cause commune et évite de poser des questions qui, potentiellement, pourraient être source de conflits.

³⁵ Chavaz Olivier, « Les maisons de quartier craignent une réorientation de leurs activités », *Le Courrier*, mardi 19 janvier 2010.

BIBLIOGRAPHIE

- Arborio Anne-Marie et Pierre Fournier (2003), *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris : Nathan, coll. 128.
- Bacou Magalie (2006), « La mixité dans l'animation », in Gillet Jean-Claude et Yves Raibaud (dir.), *Mixité, parité, genre dans les métiers de l'animation*, Paris : L'Harmattan.
- Bargel Lucie (2005), « La socialisation politique sexuée : apprentissage des pratiques politiques et normes de genre chez les jeunes militant-e-s », *Nouvelles Questions Féministes*, vol.24, n°3.
- Beaud Stéphane et Florence Weber (2003), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris : La Découverte, coll. Grands repères.
- Beer Charles (2009), « Un nouveau départ pour la FASE ! Une véritable politique cantonale de la jeunesse », *Causes Communes*, bimestriel des Socialistes Ville de Genève, n°15, dossier : Quel avenir pour les Maisons de quartier ?
- Branger Katja, Gazareth Pascale et Jacqueline Schön-Bühlmann (2003), « Données sociales – Suisse. Vers l'égalité ? La situation des femmes et des hommes en Suisse ». Troisième rapport statistique, Neuchâtel, OFS.
- Chaponnière Corinne et Martine Chaponnière (2006), *La mixité. Des hommes et des femmes*, Paris : Infolio, illico.
- Chavaz Olivier (2010), « Les maisons de quartier craignent une réorientation de leurs activités », *Le Courrier*, mardi 19 janvier 2010.
- Collin Françoise et Françoise Laborie (2000), « Maternité », in Hirata et al., *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris : PUF, pp.96-101.
- Delphy Christine (1998), « L'ennemi principal », Tome 1, *Economie politique du patriarcat*, Ed. Syllepse, coll. Nouvelles Questions Féministes.
- Delphy Christine (2001a), « Critique de la raison naturelle », in *L'ennemi principal, tome 2, Penser le genre*, Paris : Syllepse, pp.7-53.
- Delphy Christine (2001b), « Penser le genre : problèmes et résistances », in *L'ennemi principal, tome 2, Penser le genre*, Paris : Syllepse, pp.243-260.
- Delphy Christine (2003), « Par où attaquer le 'partage inégal' du « travail ménager » ? », *Nouvelles Questions Féministes*, vol.22, n°3, pp.47-71.
- Dorlin Elsa (2008), *Sexe, genre et sexualités*, Paris : PUF, coll. Philosophies.
- Dussuet Annie (2002), « Le genre de l'emploi de proximité », in *Le genre des politiques publiques : des constats et des actions*, Lien social et Politiques – RIAC, n°47, pp.143-154.
- Ehrenreich Barbara et Arlie Hochschild (dir.) (2004), *Global Woman. Nannies, maids, and sex workers in the new economy*, New-York : A Metropolitan / Owl Book, Introduction, pp.1-13.

- Falquet Jules (2005), « Trois questions aux mouvements sociaux 'progressistes' Apports de la théorie féministe à l'analyse des mouvements sociaux », *Nouvelles Questions Féministes*, vol.24, n°3.
- Felder Dominique (1979), « Les centres de loisirs genevois 1959-1978 : Histoire d'une institutionnalisation », in Felder Dominique et Michel Vuille, *De l'aventure à l'institution : Les centres de loisirs genevois*, Cahiers du service de la recherche sociologique, n°12, pp.11-83.
- Fillieule Olivier (2008), « Travail militant, action collective et rapports de genre », *Travaux de science politique*, n°36, Institut d'études politiques et internationales, Université de Lausanne.
- Fillieule Olivier (2009), « Travail militant, action collective et rapports de genre », in Fillieule Olivier et Patricia Roux (dir.) *Le sexe du militantisme*, Lausanne : Presses de la Fondation, coll. Sociétés en mouvement, pp.23-72.
- Fine Agnès (2001), « Maternité et identité féminine », in Knibiehler Yvonne (dir.), *Maternité, affaire privée, affaire publique*, Paris : Bayard, société, pp.61-76.
- Fougeyrollas-Schwebel Dominique (1998), « Travail domestique, services domestiques », in Kergoat Jacques (dir.), *Le Monde du travail*, Paris : La Découverte, pp.328-335.
- Fougeyrollas-Schwebel Dominique (2000), « Travail domestique », in Hirata et al., *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris : PUF, pp.235-240.
- Godelier Maurice (1996), « La subordination des femmes », in *La production des Grands Hommes*, Paris : Flammarion, pp.29-57.
- Gremaud Martine et Silvio Albino (2009), « La FASE est-elle encore en phase ? », propos recueillis par Sylvain Thévoz, *Causes Communes*, bimestriel des Socialistes Ville de Genève, n°15, dossier : Quel avenir pour les Maisons de quartier ?
- Guardiola Augustin et Didier Arnoux (2009), « Une cascade de confiance », propos recueillis par Sylvain Thévoz, *Causes Communes*, bimestriel des Socialistes Ville de Genève, n°15, dossier : Quel avenir pour les Maisons de quartier ?
- Haicault Monique (1984), « La gestion ordinaire de la vie en deux », *Sociologie du travail*, n°3, pp.268-277.
- Herman Elisa (2006), « Le genre en centre de loisirs : faire avec et 'mettre de soi' », in Gillet Jean-Claude et Yves Raibaud (dir.), *Mixité, parité, genre dans les métiers de l'animation*, Paris : L'Harmattan.
- Hochschild Arlie Russell (2004), « Le nouvel or du monde », *Nouvelles Questions Féministes*, Vol.23, n°3, pp.59-74.
- Kaufmann Jean-Claude (2007), *L'entretien compréhensif*, Paris : Armand Colin.
- Kergoat Danièle (1998), « La division du travail entre les sexes », in Kergoat Jacques et al., *Le monde du travail*, Paris : La Découverte, pp.319-326.

- Kergoat Danièle (2000), « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in Hirata et al., *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris : PUF, pp.35-44.
- Knibiehler Yvonne (2001), « La construction sociale de la maternité », in Knibiehler Yvonne (dir.), *Maternité, affaire privée, affaire publique*, Paris : Bayard, société.
- Lapassade Georges (2006), « L'observation participante », in Hess Remi et Gabriele Weigand, *L'observation participante dans les situations interculturelles*, Paris : Economica, coll. Anthropos, pp.13-32.
- Mosconi Nicole (2004), « Effets et limites de la mixité scolaire », *Travail, Genre et Sociétés*, n°11, pp.165-174.
- Moser Heinz, Emanuel Müller, Heinz Wettstein et Alex Willener (2004), *L'animation socioculturelle. Fondements, modèles et pratiques*, trad. Liliane Morend, Genève : éd. IES.
- Naples Nancy A. (1992), « Activist mothering : Cross-generational continuity in the community work of women from low-income urban neighbourhoods », *Gender and society*, vol.6, n°3, pp.441-463.
- Naples Nancy A. (1998), *Community activism and feminist politics. Organizing across race, class and gender*, New-York : Routledge, Introduction.
- Neyrand Gérard (2004), « La reconfiguration contemporaine de la maternité », in Knibiehler Yvonne et Gérard Neyrand (dir.), *Maternité et parentalité*, Rennes : éd. ENSP.
- OFS (2004), *Le Monde, Disparités internationales, Audit urbain, Formation et éducation – Structures d'accueil de la petite enfance*, Neuchâtel, OFS.
- OFS (2007), *thème 20, travail non-rémunéré, travail bénévole*, Neuchâtel, OFS.
- OFS (2008), *thème 20, égalité entre femmes et hommes, Conciliation, Accueil extrafamilial des enfants*, Neuchâtel, OFS.
- Pardo Mary (1998) « Creating community, Mexican american women in Eastside Los Angeles », in Naples Nancy A. (dir.), *Community activism and feminist politics. Organizing across race, class and gender*, New-York : Routledge.
- Parini Lorena (2006), *Le système de genre. Introduction aux concepts et théories*, Zurich : Seismo.
- Peyre Marion (dir.) (2005), *Le livre noir de l'animation socioculturelle*, Paris : L'Harmattan, Questions contemporaines.
- Puig de la Bellacasa Maria (2003), « Divergences solidaires. Autour des politiques féministes des savoirs situés », *Multitudes*, vol.2, n°12, pp. 39-47.
- Raubaud Yves (2007), « Genre et loisirs des jeunes », *EMPAN*, vol.1, n°65, pp.67-73.

- Spradley James et Brenda Mann (1979), *Les bars, les femmes et la culture : femmes au travail dans un monde d'hommes*, trad. Odette Gagné, Paris : Presses universitaires de France.
- Thébaud Françoise (2001), « Féminisme et maternité : les configurations du siècle », in Knibiehler Yvonne (dir.), *Maternité, affaire privée, affaire publique*, Paris : Bayard, société, pp.29-47.
- Théry Irène (2001), « Mixité et maternité », in Knibiehler Yvonne (dir.), *Maternité, affaire privée, affaire publique*, Paris : Bayard, société, pp.251-270.
- Zaidman Claude (1996), *La mixité à l'école primaire*, Paris : L'Harmattan.

ANNEXES

a. Abréviations utilisées

AP : Association des parents d'élèves

PAP : Présidente de l'association des parents d'élèves

PAH : Président de l'association des habitant-e-s

CGG : Coordinatrice du groupe du parc de la grenouille

PMQ : Président de l'association de la maison de quartier

EMQ : Enseignante à la maison de quartier

AMQ : animateur/trice à la maison de quartier

FASe

« La Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) regroupe les centres de loisirs, maisons de quartier, terrains d'aventures, jardins Robinson établis sur le canton de Genève ». Cette fondation a « la mission de définir la politique de ces trente-sept centres et d'en contrôler l'application ». L'objectif général de la FASe et de ses centres est de faire de la prévention contre « la solitude, la marginalisation, l'exclusion, le manque de considération sociale, l'absence de repères et de valeurs morales ³⁶».

La FASe se structure en centres, dont les maisons de quartiers, qui sont chacun constitués en association. Les associations sont ouvertes à toute personne de la commune ou du quartier et disposent de leur programme d'activité, pourvu qu'il corresponde aux objectifs généraux de la FASe. Chaque association gère son budget et ses comptes ; elle s'organise autour d'un comité et d'une présidence. Les membres sont en partie composés de bénévoles et en partie de salarié-e-s (les animateurs/trices, les moniteurs/trices et le personnel technique et administratif).

La FASe est dirigée par un Conseil de fondation, composé de 17 membres nommés par le Conseil d'Etat pour une durée de 4 ans. Le Conseil est composé de 4 corps : des représentants de l'Etat, des communes genevoises, de la Fédération des associations de centre et du personnel des centres.

³⁶ <http://www.fase-web.ch/site/fondation/index.htm>, consulté le 20.04.09

FCLR

Historiquement, la «Fédération des centres de loisirs et de rencontres» est créée en 1971 par les quatorze associations de centres existantes. Elle est constituée en association au sens des articles 60 et suivants du code civil suisse. Selon l'article 2.1. de ses statuts, la FCLR a pour objectif « de regrouper les centres de loisirs et de rencontres, les Jardins Robinson, les Terrains d'Aventure, les Maisons de Quartier ainsi que toute autre association poursuivant des buts similaires afin d'améliorer leurs possibilités d'action et de défendre leurs intérêts et ceux de leurs usagers ». Elle poursuit également le but « de favoriser la coordination et la collaboration entre ses associations membres en tant que lieu d'échanges et de contact³⁷ » (Art. 2.2).

³⁷ <http://www.fclr.ch/status.html>, consulté le 4 janvier 2010.

b. Repères biographiques des enquêté-e-s

Nathalie : 39 ans, Suisse, sans emploi salarié, trois enfants de 6, 11 et 13 ans, mariée à Jean-Pierre, habitante du quartier, active dans l'association des parents d'élèves et dans un troc de vêtements pour enfants, membre de l'association de la maison de quartier et de l'association des habitant-e-s.

Jean-Pierre : 41 ans, Suisse, employé à 88%, trois enfants de 6, 11 et 13 ans, marié à Nathalie, habitant du quartier, président de l'association de la maison de quartier, membre du comité de la FCLR et de l'association des habitant-e-s.

Christine : La trentaine, d'origine française et galloise, employée à temps partiel, deux enfants de 4 et 8 ans, mariée à Fabrizio, habitante du quartier, « coordinatrice » du groupe d'habitant-e-s du parc de la grenouille.

Fabrizio : Environ 40 ans, d'origine italienne, employé à temps plein, deux enfants de 4 et 8 ans, mari de Christine, habitant du quartier, actif dans le groupe du parc de la grenouille et l'association des parents d'élèves.

Véronique : La trentaine, Suisse, employée à temps partiel, deux enfants de 8 et 11 ans, vit en couple, habitante du quartier, présidente de l'association des parents d'élèves, membre de l'association de la maison de quartier et du groupe du parc de la grenouille.

Paulo : 41 ans, Portugais, sans emploi, sans enfants, célibataire, habitant du quartier, président de l'association des habitant-e-s, membre du comité de l'association de la maison de quartier.

Valérie : 36 ans, Française, employée à temps partiel, un enfant de 9 ans, séparée, habitante du quartier, professeure de danse hip-hop à la maison de quartier.

Claire : 64 ans, Suisse, trois enfants adultes, mariée, professeure du cours de patchwork à la maison de quartier.

Eric : 49 ans, trois enfants, en couple, animateur employé par la maison de quartier à 100%, habitant du quartier.

Lucie : 49 ans, trois enfants de 19, 20 et 26 ans, vit en couple, animatrice employée par la maison de quartier à temps partiel.

Vanessa : Animatrice employée par la maison de quartier à temps partiel, deux enfants adolescents.

Michel : Animateur employé par la maison de quartier à temps partiel, deux enfants.

Christian : Animateur employé par la maison de quartier à temps partiel.

Philippe : Moniteur employé par la maison de quartier en été et pendant les vacances scolaires, un enfant.

c. Loi FASe

LOI RELATIVE AUX CENTRES DE LOISIRS ET DE RENCONTRES ET A LA FONDATION GENEVOISE POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Art. 1 Objet

La présente loi et les statuts de la fondation genevoise pour l'animation socioculturelle fixent les principes applicables aux centres de loisirs et de rencontres (ci-après : centres) ainsi qu'aux actions de travail social "hors murs" menées à la demande des communes et/ou du canton.

La fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (ci-après : la fondation) est chargée d'un mandat au service des centres et des actions de travail social "hors murs", selon l'article 8 de la présente loi.

Art. 2 Mission des centres

Dans un objectif général de prévention et de promotion de qualité de vie, les centres sont chargés d'une action socio-éducative et socioculturelle : destinée aux enfants et aux adolescents, ouverte à l'ensemble de la population d'une commune ou d'un quartier.

Art. 2A Objectifs du travail social "hors murs"

Afin d'assurer un travail de prévention et d'éducation, notamment auprès des jeunes en rupture de liens sociaux, la fondation définit les objectifs globaux des actions de travail social "hors murs" et en assure la conduite en concertation avec le canton et les communes.

Le travail social "hors murs" privilégie l'action collective. Il peut aussi être complété par des mesures individualisées, avec les structures sociales existantes, en particulier pour empêcher que des situations dangereuses et des états de fragilité s'aggravent.

Art. 3 Organisation et rôle des associations de centres

Les centres sont organisés sous la forme d'associations (ci-après : associations de centres) au sens des articles 60 à 79 du Code civil suisse.

Les associations, ouvertes à tous, définissent la politique d'animation en conformité avec la charte cantonale des centres et gèrent les ressources qui leur sont confiées.

Les associations de centres sont membres de la fédération des associations de centres de loisirs et de rencontres (ci-après : fédération).

Art. 4 Rôle du canton

Dans le cadre des centres et du travail social "hors murs", le canton veille particulièrement à l'organisation et au développement de loisirs éducatifs en faveur des enfants et des adolescents, actions complémentaires à celles de la famille et de l'école.

Art. 5 Rôle des communes concernées

Les communes concernées veillent particulièrement à l'organisation des activités socioculturelles des centres sis sur leur territoire, afin d'offrir des espaces de rencontres conviviaux à toute la population d'une commune ou d'un quartier.

Dans le cadre du travail social "hors murs", les communes concernées assument, en collaboration avec la fondation, le pilotage des actions menées sur leur territoire.

Art. 6 Complémentarité du rôle du canton et des communes

Le canton et les communes encouragent, dans la mesure de leurs possibilités, la création de nouveaux centres et le développement des centres existants.

Afin de coordonner les actions de terrain et notamment le développement du travail social "hors murs", le canton et les communes encouragent la mise sur pied de réseaux locaux de complémentarité regroupant les divers intervenants exerçant une activité sociale et de prévention.

Le rôle du canton et celui des communes sont complémentaires. L'implication des deux parties doit être équilibrée.

Les moyens en subventions, services, locaux et équipements, mis à disposition par le canton et les communes pour atteindre les objectifs définis à l'article 2 et 2A, sont prévus dans des mandats de réalisation ou des conventions. Ceux-ci fixent également les conditions de mise en valeur des prestations des centres en référence à la charte cantonale des centres.

Le canton crée la fondation genevoise pour l'animation socioculturelle conformément aux dispositions du chapitre II de la présente loi et aux statuts qui lui sont annexés. Les communes peuvent adhérer aux principes régissant la fondation.

Les communes concernées signent les conventions fixant le cadre des relations avec la fondation genevoise pour l'animation socioculturelle et les centres, ainsi que les engagements réciproques qui en découlent.

CHAPITRE II

Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

Art. 7 Création, dénomination, autonomie

Sous la dénomination de "fondation genevoise pour l'animation socioculturelle" il est créé une fondation de droit public dotée de la personnalité juridique.

Autonome dans les limites de la loi, elle est placée sous l'autorité du Conseil d'État.

Art. 8 Mission de la fondation

La fondation genevoise pour l'animation socioculturelle a pour mission de garantir la réalisation par les centres de leur tâche, en assurant, sur l'ensemble du canton, une politique cohérente en matière de centres de loisirs et de rencontres. Elle coordonne les ressources humaines, financières et techniques mises à disposition à cet effet et appuie les centres dans l'élaboration et la conduite de leurs programmes d'activités.

La fondation gère, de manière distincte de ses autres activités, les ressources humaines, financières et techniques attribuées par le canton et les communes pour promouvoir le travail social "hors murs". Elle coordonne l'utilisation de ces ressources en faveur de quartiers ou de communes où le besoin s'en fait sentir et met en place la logistique requise pour l'accomplissement de cette mission.

Art. 9 Financement de la fondation et responsabilité y relative

La fondation est financée par :

des subventions annuelles de l'État de Genève;

des subventions annuelles des communes concernées;

des contributions d'autres communes intéressées;

des dons et legs, du revenu d'activités propres et d'autres revenus, dans la mesure où ils sont compatibles avec la mission de la fondation.

La fondation est responsable de ses résultats. Elle conserve les excédents de produits et supporte les excédents de charges.

Art. 10 Organes de la fondation

Les organes de la fondation sont :

l'organe stratégique : le Conseil de fondation ;

les organes opérationnels : 1° le bureau, 2° le secrétariat général;

l'organe de contrôle.

Art. 11 Composition et rôle du Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est constitué de dix-sept membres au plus.

Il compte un nombre égal de représentants du canton et des communes, dont au moins un représentant du département de l'instruction publique et un représentant de la Ville de Genève, qui, ensemble, forment la majorité du conseil.

Sont également représentés au Conseil de fondation :

les centres, par des membres des associations de centres, agréés par leur comité et désignés par leur fédération;

le personnel des centres, de la fédération et le personnel propre de la fondation régi par la convention collective de travail, par des représentants élus.

Les membres du conseil sont nommés par le Conseil d'État pour quatre ans renouvelables. Leur mandat est limité à douze ans.

Le conseil est l'organe stratégique de la fondation. Ses compétences sont fixées dans les statuts de la fondation.

Art. 12 Composition du bureau et rôle

Le bureau est constitué de cinq membres, dont quatre sont choisis au sein du Conseil de fondation, soit :

le président ou la présidente du Conseil de fondation;

un membre représentant les communes;

un membre représentant les associations de centres;

un membre représentant le personnel;

le secrétaire général ou la secrétaire générale de la fondation.

Le bureau est l'organe opérationnel de la fondation. Ses compétences sont fixées par les statuts de la fondation.

Art. 13 Révocation

Le Conseil d'État peut, en tout temps, révoquer un membre du Conseil de fondation pour de justes motifs. Est notamment considéré comme tel le fait que, pendant la durée de ses fonctions, le membre du conseil s'est rendu coupable d'un acte grave, a manqué à ses devoirs ou est dans l'incapacité d'assumer sa fonction.

Art. 14 Convention collective de travail pour le personnel

Le Conseil de fondation négocie et signe la convention collective de travail réglant les rapports entre la fondation et son personnel.

La convention collective de travail et le contrat individuel de droit privé s'appliquent au personnel travaillant dans les centres, ou mandaté pour des actions sociales "hors murs", de la fédération et au personnel propre de la fondation, notamment les dispositions salariales en vigueur pour les institutions subventionnées par l'Etat de Genève.

Art. 15 Disposition transitoire

Dès l'entrée en vigueur de la modification de l'article 11, alinéa 2, le Conseil d'Etat renouvelle le conseil de fondation, jusqu'au 28 février 2010.

La Loi relative aux centres de loisirs et de rencontres et à la Fondation genevoise l'animation socioculturelle (J 6 11) ainsi que les statuts a été votée par le Grand Conseil le 15 mai 1998

La publication dans la FAO a été effectuée **le 25 mai 1998**.

Le délai référendaire a expiré **le 4 juillet 1998**.

L'arrêté de promulgation de la loi par le Conseil d'Etat a été publié **le 10 juillet 1998**.

La loi **J 6 11** est exécutoire dans tout le canton dès **le 11 juillet 1998**.

Modifications I :

n.: 2A, 5/2, (d.: 6/2-5 > 6/3-6) 6/2, 8/2; *n.t.:* 1, 4, 6/4, 14/2

Date d'adoption : 28.06.2002

Entrée en vigueur : 24.08.2002

Modifications II :

1/1 ; 11/2-5 ; 12/2 ; 15 nouveau ;

Date d'adoption : 05.12.2008

Entrée en vigueur : 10.02.2009

d. Lettre envoyée à la maison de quartier

Aux membres du comité de l'Association pour l'Animation de X,
Aux membres de l'équipe d'animation de la Maison de quartier de X,

Genève, le 18 mai 2009

Bonjour,

Je suis étudiante en Sciences Sociales à l'Université de Genève. J'ai une formation de Sociologie et je fais actuellement un Master en Etudes Genre. Dans le cadre de ce Master, je réalise un mémoire portant sur l'engagement associatif. Si je m'intéresse à la Maison de quartier de X, c'est parce que j'habite dans le quartier depuis quelques années. C'est ainsi que j'ai décidé de prendre contact avec vous, afin de vous présenter et de vous proposer mon projet.

Je désire réaliser une enquête de terrain auprès de la Maison de quartier de X et des personnes qui s'y engagent. Mon objectif est de mieux comprendre les enjeux de l'engagement associatif de proximité, dans le cadre spécifique d'un quartier, où se tissent des liens entre et avec les habitant-e-s. Je m'intéresse aux dimensions de lien social et d'intégration, dans un contexte de multiculturalité et d'origines sociales modestes. Mon regard se portera avec une attention particulière sur la participation des femmes, en lien avec les dimensions précitées.

Afin de mener cette enquête au plus proche de la réalité du terrain et de ses protagonistes, j'aimerais réaliser un travail comprenant une phase d'observation participante des diverses activités ayant lieu dans le cadre de la Maison de quartier de X et une phase d'entretiens approfondis avec les différent-e-s acteurs et actrices de la vie associative du quartier.

C'est à ce niveau que j'ai besoin de votre accord, pour me permettre l'accès à ces différentes activités, dans la position spécifique d'observatrice et de chercheuse. Dans l'idéal, j'aimerais pouvoir commencer cette phase d'observation au mois de juin, pour une durée d'un mois environ.

Bien évidemment, je me tiens à votre disposition pour venir expliquer mon projet de vive voix et répondre à vos interrogations. En espérant que ma proposition vous ait intéressé-e-s, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

Mélanie Battistini

e. Grilles d'entretien

Grille d'entretien générale – Personnes actives dans les associations du quartier

Vous êtes habitant-e et actif/ve dans le quartier, j'aimerais que vous me parliez de votre engagement associatif et individuel dans le quartier.

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous engager dans le quartier ?

Depuis combien de temps habitez-vous le quartier ?

Quelles activités ou actions avez-vous mises en place dans l'association ?

Que faites-vous concrètement dans les associations dont vous êtes membre ?

Durant mon travail de recherche, j'ai remarqué que beaucoup de femmes s'engagent dans la vie de quartier. A votre avis pour quelles raisons les femmes sont si présentes dans les associations de quartier ?

Parmi les associations dont vous êtes membre, comment les femmes et les hommes s'engagent et que font concrètement les unes et les autres ?

Quels sont vos autres projets et engagements associatifs ou bénévoles ?

Comment percevez-vous la maison de quartier et ses activités ? Quel rôle joue-t-elle dans le quartier ? En quoi vous est-elle utile ?

Quelles relations avez-vous avec l'équipe d'animation et les autres membres du comité ?

J'aimerais que vous me parliez de votre formation et de votre parcours professionnel.

Quelles implications ont-ils sur votre engagement dans le quartier ?

J'aimerais que vous me parliez de votre situation familiale.

Y a-t-il une tradition d'engagement associatif dans votre famille ? Parents, conjoint, etc...

Quelle était la profession de vos parents ?

D'où êtes-vous originaire ? Quel âge avez-vous ?

Avez-vous des enfants, de quel âge ?

Quelles sont les implications de votre engagement associatif sur votre vie familiale, quotidienne ?

Comment résolvez-vous les problèmes de garde ?

Grille d'entretien générale – animateurs/trices de la maison de quartier

J'aimerais que vous me parliez de votre parcours d'animateur/trice à la maison de quartier.

Depuis combien de temps travaillez-vous dans cette maison de quartier ? A quel pourcentage travaillez-vous ?

Qu'est-ce qui vous a motivé à travailler dans les maisons de quartier et dans celle-ci en particulier ?

Quelle formation avez-vous suivie pour être animateur/trice ?

J'ai remarqué que les femmes étaient très présentes au niveau associatif et dans la vie du quartier. Selon vous, pourquoi les femmes s'engagent-elles dans leur quartier ?

J'ai remarqué que les équipes d'animation et les binômes animateur/trice et moniteur/trice étaient la plupart du temps mixtes. Est-ce issu d'une volonté de l'équipe et pour quelles raisons est-ce important ?

Parmi les valeurs portées par la maison de quartier quelle place est accordée à l'égalité entre femmes et hommes ?

Comment la question de l'égalité entre filles et garçons est-elle intégrée dans les animations et activités proposées ?

Pourriez-vous m'expliquer comment se passe la collaboration entre l'équipe d'animation et le comité de la maison de quartier ? Par exemple, lorsqu'une décision doit être prise concernant une activité.

Comment choisissez-vous les activités qui sont proposées dans le programme de la maison de quartier ? Qu'est-ce qui détermine le choix de telle activité plutôt qu'une autre ?

Actuellement, les maisons de quartier sont au cœur de certains enjeux institutionnels et politiques. J'aimerais que vous m'expliquiez quelle vision vous avez de ces enjeux et quelles questions cela pose pour l'équipe d'animation.

En dehors de votre travail d'animateur/trice, quels sont vos engagements associatifs ou bénévoles ?

Est-ce que vous vivez en couple ? Que fait votre compagne/compagnon ? Avez-vous des enfants ?

D'où êtes-vous originaire ? Que faisaient vos parents ?

Quel âge avez-vous ?

Où habitez-vous ?